

DOCUMENT 1

L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE TROIS FOIS JUBILAIRE 1842-1992

Victor G. MARTINY

Avant-propos

Il est toujours hasardeux d'écrire l'histoire d'une institution en se basant uniquement sur les textes qui furent publiés lors des grands anniversaires qui émaillèrent son existence, car les auteurs de ces relations antérieures ont souvent eu recours aux écrits de leurs prédécesseurs sans se donner la peine d'en vérifier les sources qui, à l'analyse, peuvent se révéler mal transcrites ou erronées ce qui, ajouté à la subjectivité de l'expérience vécue par les narrateurs, fausse la valeur du jugement.

C'est le cas pour l'Académie royale d'archéologie de Belgique qui célèbre cette année son 150^e anniversaire (1).

Les archives de l'Académie sont malheureusement peu nombreuses et fort dispersées (2). Nous avons compensé cette carence par la lecture des procès-verbaux des séances et des rap-

N.B. B.A. (*Bulletin et Annales*); A. (*Annales*); B. (*Bulletin*) et R. (*Revue*) font référence aux publications de l'Académie.

- (1) Cf. L. Gnd WAUWERMANS, *Cinquantième de l'Académie d'archéologie de Belgique. 1842-1892*, in A., 4^{ème} série, t. XLVII, n° 7, 1893, p. 67-129, portraits; F. DONNET, *75^e anniversaire de la fondation de l'Académie. 1892-(sic) 1917*, in R., 1920, III, p. 15-21; Paul ROLLAND, *Une Institution centenaire de Recherche et de Publications. L'Académie royale d'Archéologie de Belgique. 1842-1942*, in R., t. XV, 1945, p. 5-24 et Vicomte Charles TERLINDEN, *Le cent vingt-cinquième anniversaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique (1842-1967)*, in R., t. XXXVII, 1968 (1970), p. 17-32.
- (2) À défaut de locaux adéquats, les archives de l'Académie ont été la plupart du temps conservées à domicile par les membres des Bureaux successifs ou ont disparu lors de nombreux déménagements. Il ne subsiste plus guère, au siège actuel, que sept boîtes d'une quinzaine de fardes chacune contenant des documents de 1960 à nos jours que nous avons inventoriés, divers états de la trésorerie et un gros et lourd registre in-f° relié plein cuir avec coins en laiton découpé, de 1454 pages (les 7 dernières en blanc) reprenant une *Table alphabétique des noms* des n° 1 à 50 des *Annales*, et qui pourrait donc dater de 1892. La volumineuse correspondance adressée à Albert VISART DE BOCARMÉ qui fut président de l'Académie à quatre reprises, remise par son neveu Baudouin VAN DE WALLE en 1979 (séance du 19 mai), n'a même pas laissé de trace. Nous avons cependant retrouvé quelques documents épars à Anvers, aux archives de la ville (*Stadsarchief*), à la bibliothèque communale (*Stadsbibliotheek*); aux archives de l'État (*Rijksarchief*, notamment pour les subsides aux associations par la province d'Anvers, Série K., n° 452-457, an V, 1862); au Musée Plantin Moretus et au *Museum voor het vlaamse cultuurleven* et, à Bruxelles, aux cabinets des Estampes et des

ports annuels généralement publiés (3), recoupant, quand c'était possible, les renseignements recueillis par ceux fournis par de rares pièces originales perdues dans les dépôts officiels.

Plutôt que de suivre une chronologie d'ensemble et continue, nous avons préféré procéder par sujets, seul moyen pratique, croyons-nous, de bien cerner chacune des facettes de la vie déjà longue de l'Académie.

Prolégomènes

La proclamation de l'indépendance du pays, en 1830, devait nécessairement pousser les Belges à retrouver des racines qui fussent parlantes à leurs deux communautés nationales. D'où l'intérêt porté aux monuments, ces archives de pierres qui en sont la matérialité. Ces recherches venaient d'ailleurs à leur heure dans une Europe baignant dans un romantisme qu'illustra avec persuasion Victor Hugo dans un roman très vite célèbre chez nous, *Notre-Dame de Paris* (1831).

La liberté recouvrée, c'était aussi donner corps à la nostalgie de l'ancien régime, que les mesures restrictives prises depuis l'Empire en faveur du rétablissement des droits de la noblesse avait étouffée. Il en naquit même des prétentions abusives qu'entretenaient des généalogistes pécuniairement intéressés, qu'un Conseil héraldique rétabli le 26 septembre 1843, tenta de refréner.

Parmi les quelque trente sociétés savantes existant alors sur le territoire de la Belgique depuis la fin du XVIII^e siècle — des sciences, des lettres, des beaux-arts et d'émulation (4) — il restait un créneau à exploiter que seule la *Société d'histoire et d'antiquités de la Flandre occidentale*, fondée à Bruges en 1839, commençait à peine d'explorer : l'archéologie. Mais que recouvrait au début du XIX^e siècle en Belgique ce mot d'*archéologie*, conception littéraire sous Platon, synthèse historique du monde antique au XVII^e siècle, science des monuments plastiques au XX^e, telle que le suggéra chez nous Arcisse de Caumont, fondateur de l'école française d'archéologie (5) ?

Dans le style ampoulé du « Belge sortant du tombeau », l'antiquaire, qui chez nous précéda l'archéologue, lui avait trouvé une définition qui mêlait à la fois histoire, progrès, poésie,

Médailles de la Bibliothèque royale Albert I^{er}. Que les responsables de ces différentes institutions ou départements soient ici remerciés, ainsi que M^{me} C. WARMOES, collaboratrice scientifique à l'Académie royale de Belgique et M. M. CELIS, de la *Vlaamse Gemeenschap*, pour l'aide matérielle qu'ils nous ont apportée.

(3) Ceci est aléatoire car, à titre d'exemple, les procès-verbaux des séances entre le 4 décembre 1851 et le 18 décembre 1852, ceux de l'année 1929, ceux postérieurs au 5 décembre 1937 et antérieurs au 4 décembre 1938 et ceux entre décembre 1961 et octobre 1969 n'ont pas été publiés (ces derniers existent cependant en minutes dans les archives de l'Académie). De même le procès-verbal du 5 octobre 1952 manque. Souvent les communications faites en séances oblitèrent les renseignements administratifs. En 1966, le ministère subsidiant insista pour que les rapports soient réduits (séance du 19 mars). Il se trouve aussi que l'assemblée approuve un procès-verbal inexistant (notamment le 17 juillet 1904)... Par contre, les A. et le B. ont longtemps publié des extraits de la correspondance.

(4) On en trouve la liste dans B.A., t. II, 1844, p. 343-347.

(5) Cf. à ce sujet Jacques LAVALLEYE, *Introduction aux études d'archéologie et d'histoire de l'art*, Tournai-Paris, 1946, p. 15 et 19.

philosophie et religion. «L'archéologie, entend-on en 1844⁽⁶⁾, ou la science des choses anciennes, a pour objet l'étude du passé. Sœur et alliée de l'histoire, qui raconte des faits, elle nous présente une suite de tableaux tour à tour effrayants ou gracieux, mais très instructifs; elle décrit et interprète les phases diverses par où l'humanité a passé dans la marche ascendante vers le perfectionnement. Science la plus philosophique à la fois et la plus poétique, elle est pour les initiés, tantôt la source de méditations les plus sérieuses, tantôt la cause des aspirations les plus douces, les plus pieusement mélancoliques, vers cet infini dans le passé et dans l'avenir, où l'esprit aime à s'égarer quelquefois sur les ailes de l'espérance, pour oublier un peu les misères d'ici-bas».

On comprend mieux, en écoutant le président-fondateur, pourquoi l'étude de l'*archéologie* débuta en Belgique par l'exploration de tout ce qui touche à ses sciences auxiliaires — l'épigraphie, l'héraldique, la sigillographie, la numismatique, la chronologie, la généalogie — et que les premiers *archéologues* furent non seulement des historiens et des archivistes, mais également des amateurs plus ou moins éclairés qui se manifestèrent dans la noblesse, le clergé et le monde des intellectuels, particulièrement les enseignants de tous les niveaux et les titulaires d'une profession libérale, sans compter les rentiers en quête du merveilleux.

La fondation

C'est dans cette atmosphère bourgeoise et quelque peu ultramontaine que naquit l'*Académie d'archéologie de Belgique* en 1842. Son fondateur, un médecin militaire retraité, Joseph-Romain-Louis DE KERCKHOVE, dont nous parlerons plus longuement plus loin, avait obtenu cette année même la reconnaissance de noblesse mais sans titre ni dénomination nobiliaire. Ceci explique peut-être cela, car son penchant pour l'héraldique dans laquelle il cherchait à justifier le titre de comte dont la légitimité lui avait été contestée, met en évidence son inclination pour les études historiques et plus particulièrement pour la généalogie, discipline qu'il pratiqua jusqu'à la manie.

Ancien vice-président de la *Société royale des Sciences, Lettres et Arts*, fondée à Anvers en 1831, mais dont l'existence fut éphémère, le dr DE KERCKHOVE, de concert avec le professeur d'athénée F. H. MERTENS, bibliothécaire de la ville d'Anvers et président d'une chambre de rhétorique reconstituée, *De Olijftak* (la Branche d'Olivier), eut l'idée de créer une nouvelle association dont l'action, pour ne pas concurrencer les sociétés déjà existantes et de nature plutôt locales, s'étendrait à tout le pays et dont les préoccupations seraient intégrées dans une discipline nouvelle, l'archéologie, totalement négligée jusque là, en tant que telle, partout ailleurs en Belgique.

Outre l'adhésion de leurs anciens associés, André VAN HASSELT, inspecteur de l'enseignement, Félix BOGAERTS et J. P. DU MONT, tous deux professeurs à l'Athénée d'Anvers, les deux protagonistes obtinrent sans difficulté l'accord du baron Jules DE SAINT-GENOIS, archiviste à Gand, et de A. G. B. SCHAEYES, attaché aux Archives générales du royaume. Ensemble ils formèrent un petit groupe auquel s'adjoignirent bientôt Octave DELEPIERRE, archiviste à Bru-

(6) Eugène DE KERCKHOVE, *Considérations sur l'état actuel de l'archéologie*, in B.A., t. II, 1844, p. 306-307.

ges, L. POLAIN, archiviste à Liège, Mgr P. F. X. DE RAM, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, Nicaise DE KEYSER, artiste peintre, Ernest BUSCHMANN, professeur d'histoire à l'Académie des beaux-arts d'Anvers et DURLET, architecte.

Définitivement fondée le 4 octobre 1842 avec l'appui moral de Henri DE BROUCKÈRE, gouverneur de la province d'Anvers, et du baron DE STASSART, sénateur, l'association, sous la dénomination d'*Académie d'archéologie de Belgique*, se donna un règlement dès le 10 janvier 1843, dont l'article 1^{er} fut ainsi conçu : « L'Académie est consacrée à l'archéologie, à la numismatique et à l'art héraldique. Elle s'occupe de propager les connaissances qui se rapportent à ces trois branches scientifiques ; de rechercher tous les monuments de la Belgique, et de créer une bibliothèque, un salon d'antiquités, armures, médailles, manuscrits, archives, copies de monuments, ouvrages héraldiques, documents authentiques à l'usage des familles, etc. Elle s'engage à fournir des renseignements et à donner des avis sur tout ce qui concerne le but de ses travaux » (7).

Sa mise à disposition des familles pour la recherche de documents authentiques dut plaire à de nombreux gentilshommes en quête d'un blason oublié ou perdu, car le succès de l'association fut fulgurant. Mais il ne semble pas que la proposition faite en séance du 15 mars 1843 « de publier un nobiliaire et l'armorial des familles nobles du royaume et spécialement celles qui sont représentées à l'Académie » (8) ait eu une suite concrète, quoique les membres qui appartenaient à la noblesse fussent « priés de faire parvenir au secrétariat une copie coloriée sur parchemin de leurs armoiries respectives et des notices généalogiques sur leurs familles » (article 10). Dans le contexte, on peut s'imaginer qu'au besoin, on pouvait les aider à établir de pareils documents (9). Ce comportement ne plut vraisemblablement pas à tous les membres qui, en séance du 28 mai 1865, émirent le vœu de ne plus publier plus d'un travail généalogique par volume des *Annales*. Souhait exaucé, puisque la généalogie de la famille MAHIEU, par F. J. DELCOURT, parue l'année même, sera la dernière à bénéficier de l'impression.

C'est sous la présidence d'Hyppolite-François VAN DE VELDE, procureur du roi à Anvers et successeur du dr DE KERCKHOVE que l'Académie, le 26 juin 1864, reçut sa constitution définitive sous forme de statuts complétés par un Règlement d'ordre intérieur (10). Le but de l'Académie fut restreint « aux sciences archéologiques et historiques ». Si le nombre des membres du Conseil jusque là nommés quasiment à vie en raison de leur rééligibilité, fut porté de 17 à 18, le président et le vice-président virent la durée de leurs fonctions ramenée à un an, le vice-président devenant automatiquement président l'année suivant son élection. Le mandat

(7) A., t. XVII, 1860, p. 5 et sq.

(8) B.A., t. I, 1843, p. 38.

(9) Plusieurs articles publiés dans les A. le prouvent : *Mémoires sur la noblesse et les moyens de la relever* (t. I, 1843, p. 259-270) ; *Aperçu sur la noblesse, ses privilèges et la manière dont elle s'obtenait antérieurement et dont elle devrait s'obtenir* (Ibid., p. 259-270) ; *Aperçu sur la noblesse, ses privilèges et la manière dont elle s'obtenait anciennement et dont elle devrait s'obtenir aujourd'hui* (t. II, 1844, p. 331-335) et *Mémoire sur la noblesse et les moyens de la relever, accompagné de réflexions concernant l'impôt que l'on propose d'établir sur les concessions nobilitaires* (t. V, 1848, p. 113-115).

(10) Publiés in B., 2^e série des A., t. I, 1868, p. 5-16. Un exemplaire du *Règlement d'ordre intérieur et des finances* (Anvers, Typographie J. F. BUSCHMANN, (1864), 23,2 × 15,5 cm, 5 p.) approuvé le 13 novembre 1864, repose également aux Archives de la Ville d'Anvers (*Stadsarchief*, liasse 382/5).

du secrétaire resta perpétuel, mais celui du bibliothécaire et du trésorier choisis parmi les conseillers résidant à Anvers (11), fut fixé à six ans, ces deux administrateurs restant rééligibles. Hippolyte-François VAN DE VELDE, initiateur des réformes, resta cependant en fonction trois années de suite et ce n'est qu'en 1867 que le nouveau système applicable au président et au vice-président fut strictement observé jusqu'en 1972 (avec encore une exception en 1966) année au cours de laquelle les mandats de président et de vice-président furent portés à deux ans. L'inamovibilité des membres du bureau fut définitivement abolie par les statuts adoptés en séance du 16 février 1879, la durée des fonctions de conseiller étant fixée à neuf années, avec renouvellement triennal d'un tiers des membres qui restèrent d'ailleurs rééligibles. Aujourd'hui, le Conseil d'administration est composé des membres du Bureau, du directeur de la *Revue* et d'au moins dix autres membres titulaires élus pour un terme de trois ans renouvelable.

Le président-fondateur de l'Académie d'archéologie

Sans tomber dans le travers de ce qui fut tant critiqué dans son chef, il est temps de sacrifier à la biographie de cet homme hors du commun que fut le docteur Joseph-Romain-Louis DE KERCKHOVE, dit vicomte de KERCKHOFF VAN DER VARENT, ou VON KIRCKHOFFS, président-fondateur de l'Académie d'archéologie de Belgique (12). Né à Nüth, près de Maastricht, le 3 septembre 1789, le dr DE KERCKHOVE (fig. 1), après des études de médecine aux universités de Heidelberg et de Strasbourg, fit carrière d'abord à l'armée française avec laquelle il fit notamment la campagne de Russie en 1812 attaché au Corps du maréchal NEY, et ensuite à l'armée du roi GUILLAUME en qualité de directeur des hôpitaux de Liège en 1815 et d'Anvers en 1817. Il quitta le service en 1822 pour s'installer à Anvers.

À ce moment, le dr DE KERCKHOVE avait déjà une audience internationale, son *Histoire des maladies observées à la grande Armée française pendant la campagne de Russie en 1812 et d'Allemagne en 1813*, publiée à Maastricht en 1814, rééditée à Utrecht en 1822 et à Anvers en 1836, ayant été traduite en néerlandais et en italien avant d'être honorée d'une médaille d'or par le roi des Deux-Siciles en 1858 (13). Le président était également l'auteur d'un traité

(11) Cette disposition, stipulée à l'article 17 des statuts approuvés le 26 juin 1864, gêna parfois le bon fonctionnement du Bureau de l'Académie. Ainsi le colonel HENRARD ayant quitté Anvers, ne put plus exercer ses fonctions de secrétaire. Mais son état d'officier à l'armée belge fut considéré comme particulier et on lui attacha un secrétaire-adjoint habitant la Métropole (séance du 5 octobre 1890). Cette obligation ne figure plus aux statuts depuis 1934.

(12) Cf. A. CASTERMAN, *Notice nécrologique sur M. le Comte J. R. L. DE KERCKHOVE-VARENT*, B., t. I, 1868, p. 244-247 ; voir aussi *Biographie générale des Belges morts ou vivants*, Bruxelles-Leipzig, 1849, p. 116-117 ; *Biografisch Woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, Amsterdam, 1892, p. 415-416 ; *Bibliographie nationale*, t. I, A-D, 1886, p. 411-413 et t. IV, V-Z, supplément, 1910, p. 486 ; Eugène DE SEYN, *Dictionnaire des Écrivains belges*, t. I, Bruges, 1930, p. 454-455 et *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1935, p. 264-265 ; *Nieuw nederlandsch biografisch woordenboek*, tweede deel, Leiden, 1937, p. 452-454 ; Georges de HEMPTINNE et Oscar COOMANS DE BRACHENE, *État de la Noblesse du royaume de Belgique*, t. X, Bruxelles, 1964, p. 201-235 et A., t. I, 1843, p. 208 ; t. IV, 1847, p. 201 et t. XIV, 1857, p. 528-533.

(13) A., 1^{re} série, t. XV, 1858, p. 93, note 1.



Fig. 1. Dr Joseph-Bomain-Louis DE KERCKHOVE, président-fondateur de l'Académie d'archéologie de Belgique. Portrait extr. des *Annales*, t. XLV11, n° 7, 1893, p. 82.

d'*Hygiène militaire à l'usage des armées de terre*, paru à Maastricht en 1815 et traduit en plusieurs langues; d'un *Traité sur le service de santé militaire avec considérations pratiques sur les fièvres intermittentes, l'ophtalmie militaire et le traitement du choléra-morbus* édité à Anvers en 1833 et de bien d'autres études d'ordre médical publiées aussi bien en néerlandais, anglais ou allemand qu'en français.

Le dr DE KERCKHOVE n'était donc pas un inconnu lorsqu'il prit l'initiative de la fondation et devint président de l'Académie d'archéologie. Ses nombreuses relations tant en Belgique qu'à l'étranger ne pouvaient que contribuer au succès de cette dernière. On trouve ainsi dans les *Annales*, tout au long de sa présidence, la transcription de lettres autographes qui lui furent adressées par la plupart des rois de l'époque, de Belgique bien sûr, mais aussi de France, du Danemark, du Wurtemberg, des Pays-Bas, de Naples, de Grèce, de Suède, de Bavière, de Hanovre et de Saxe; par l'empereur du Brésil; par L.L.A.A.R.R. le grand duc de Hesse et le duc de Saxe-Cobourg-Gotha; par le grand vizir de Turquie et même par S.S. Pie IX⁽¹⁴⁾.

(14) Ces lettres semblent avoir été dispersées après le décès du président-fondateur à qui elles étaient généralement adressées. En séance du 2 juin 1895, à propos d'une vente d'autographes annoncée par catalogue chez FORTREYS à Louvain, Louis HUYMANS estima qu'il appartenait à l'Académie de faire des démarches auprès du libraire pour réclamer les pièces « qui appartiennent virtuellement à l'Académie et qui ont été détournées par suite de circonstances difficiles à apprécier ».

Le président fut d'ailleurs comblé de marques d'estime et de satisfaction de presque tous les souverains qui le décorèrent de leurs ordres de mérite dont une liste (partielle ?) figure aux pages 8 et 9 du tome VII (1856) des *Annales*. Les honneurs, il les faisaient partager par ses amis et connaissances en faveur de qui il intercédait très souvent ⁽¹⁵⁾ : rares sont les séances de l'Académie, sous sa présidence, au cours desquelles il n'annonçait pas l'octroi de distinctions honorifiques à l'un ou l'autre membre. Lui-même, fut élevé à la dignité de comte par le roi de Naples, le titre étant transmissible à toute la descendance, mâle et femelle ⁽¹⁶⁾. Le dr DE KERCKHOVE n'était pas moins connu dans le monde scientifique : nous avons dénombré cent soixante-quatre sociétés savantes dont il était membre titulaire, associé ou honoraire ⁽¹⁷⁾.

Cette inflation de titres honorifiques et de décorations de tous genres, souligna le lieutenant-général WAUWERMANS, alors président, lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Académie ⁽¹⁸⁾, met en exergue la direction fâcheuse que le président DE KERCKHOVE était trop disposé à imprimer à ses travaux et, ajoute-t-il, chacun comprenait, dès 1857, que l'heure était au changement. « On hésitait seulement par un sentiment de dévouement respectueux, pour ne pas blesser son président ». Le dr DE KERCKHOVE le comprit lui-même et offrit sa démission que ses collègues refusèrent en le nommant *Président-fondateur à vie* ⁽¹⁹⁾, puis, lorsqu'il se démit de ses fonctions en 1864, *Président honoraire à vie* ⁽²⁰⁾.

Trois ans plus tard, âgé de 78 ans, le dr DE KERCKHOVE décédait à Malines où il s'était retiré près de son fils, ancien secrétaire de légation de Belgique en Espagne.

Des membres

Le règlement de 1843 disposait, en son article 2, que l'Académie « se compose d'un nombre *illimité* de membres effectifs, de membres correspondants et de membres honoraires ». Les effectifs devaient être domiciliés en Belgique et c'est parmi eux que l'on choisirait « les officiers et les fonctionnaires de l'Académie ». Ces deux clauses sont toujours d'application. Le titre de correspondant était attribué « aux savants qui possèdent des connaissances spéciales dans l'archéologie, dans la numismatique ou dans l'art héraldique » tandis que celui d'honoraire était réservé « aux personnes les plus élevées en rang et qui par leur haute position sociale, peuvent rendre des services à l'Académie ». Les membres de ces deux dernières catégories étaient exempts de cotisation mais n'avaient pas voix délibérative.

Les membres effectifs payaient une cotisation de 20 F (or) pour couvrir les frais de leur réception et la fourniture d'un diplôme qui attestait leur qualité, et d'une somme égale en guise de cotisation annuelle. Une amende de 3 F (or) frappait ceux qui étaient « en retard de rapport » dont ils étaient chargés. À noter que très vite, en séance du 5 mars 1843, il fut stipulé que le titre de membre correspondant ne serait plus accordé qu'aux savants étrangers qui

(15) On lui reconnut ce mérite en séance du 22 décembre 1856.

(16) A., 1^{re} série, t. XV, 1858, p. 93, note 1.

(17) A., 1^{re} série, t. XIV, 1856, p. 528-533.

(18) A., 4^{ème} série, t. XLVII, 7, 1891, p. 90-91.

(19) A., 1^{re} série, t. XIV, 1857, p. 523.

(20) A., 4^{ème} série, t. XLVII, 7, 1891, p. 96.

auraient fait hommage de leur production à l'Académie et qui auraient exprimé le désir d'être admis dans la compagnie. La même obligation de présenter un ouvrage important, imprimé ou manuscrit concernant les branches scientifiques dont ils s'occupaient, fut imposée aux membres effectifs (21).

Lors de la réforme de 1864, le nombre de membres fut réduit à 40 titulaires et 50 correspondants régnicoles, celui de membres correspondants étrangers et de membres honoraires restant illimité. Il était entendu que le ministre de l'Intérieur, le gouverneur de la province et le bourgmestre d'Anvers entraient de droit dans cette dernière catégorie. L'article 5 des statuts adoptés le 30 novembre 1873 (22) restreignit l'accession au rang de membre titulaire aux membres correspondants régnicoles. Il en est d'ailleurs toujours ainsi. Quant à l'article 8, il stipulait que les membres honoraires et les membres correspondants pouvaient assister à toutes les séances, mais qu'ils n'avaient que voix consultative. Encore fallait-il qu'ils fussent avertis de la date et du lieu de réunion, car « les membres titulaires seuls y sont convoqués », restriction qui disparut dans les statuts modifiés en assemblée générale du 16 février 1879 (23). Mais depuis lors les séances *ordinaires*, ouvertes à toutes les catégories de membres, sont doublées d'une séance *extraordinaire* réservée aux seuls titulaires lorsqu'il s'agit d'élections au sein de l'Académie.

Dès 1843, il fut prévu que le titre de *président d'honneur* et, en 1864, celui de *président honoraire* puissent être conférés, le premier comme un hommage particulier aux personnes qui, par leur position sociale, peuvent rendre des services à la compagnie, le second, pour honorer les membres qui ont été élus cinq fois (trois fois, depuis 1977) à la présidence annuelle. Les procès-verbaux des séances de l'Académie ne conservent la trace que de trois nominations au titre de président d'honneur : en 1856, celle de S. A. impériale et royale Mgr l'archiduc JEAN D'AUTRICHE, feldmaréchal des armées autrichiennes et président de la Société d'histoire de Styrie (24) ; en 1860, celle de S.A. l'Infant d'Espagne, don SEBASTIEN-GABRIEL-MARIE DE BOURBON et DE BRAGANCE, Grand Prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (25) et, en 1959, celle du vicomte Charles TERLINDEN, membre correspondant en 1921 et titulaire en 1926 (26). Par contre, les procès-verbaux gardent le souvenir de six présidents honoraires : en 1850, Henri DE BROUCKÈRE, ministre d'État, ancien ministre des Affaires étrangères, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire près du Saint-Siège, membre de la Chambre des représentants, ancien gouverneur de la province d'Anvers et professeur à l'Université libre

(21) A., 1^{ère} série, t. I, 1843, p. 473.

(22) *Statuts et règlement d'ordre intérieur et des finances du 30 novembre 1873*, Anvers, Imprimerie Guillaume VAN MERLEN, 1873, 22 × 14 cm, 11 + 5 p. Ils comportaient 34 articles au lieu de 35 précédemment. Reproduits in B., 3^e série des A., t. II, 1^{er} fasc., 1875, p. 5-18.

(23) *Statuts*, Anvers, Établissement typographique J. PLASKY, 1879, 22 × 14,5 cm, 12 p. Nombre d'articles porté à 77. Reproduits in B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. I, 1879, p. 5-15. Ces *Statuts*, légèrement modifiés (74 articles au lieu de 77), furent réimprimés au même format en 16 pages en 1889 et 1895, les premiers à l'Imprimerie VAN MERLEN, Cl. THIBAUT suc., les seconds à la Typographie H. et L. KENNES, succ. de L. GERRITS.

(24) Cf. Notice nécrologique in A., 1^{ère} série, t. XVI, 1859, p. 78.

(25) A., 1^{ère} série, t. XVII, 1860, p. 349.

(26) Séance du 22 février 1959. B., t. XXVIII, 1959, 3-4, p. 231.

de Bruxelles; en 1884, Louis-Prosper GACHARD, archiviste général du Royaume, Nicaise DE KEYSER, directeur de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, le docteur P. J. LAMBRECHTS, et le numismate baron Jean-Joseph DE WITTE, et, en 1931, le chevalier Eugène SOU DE MORIAMÉ qui fut effectivement président à cinq reprises, en 1905, 1913, 1921, 1926 et 1930.

C'est avec parcimonie que l'Académie décerna le titre de *membre d'honneur*. Nous avons relevé les noms, en 1898, de François SCHOLLAERT, ancien ministre des Sciences et des Arts et de Léon DE BRUYN, ancien ministre de l'Agriculture et des Beaux-Arts; en 1901, de Jules DE TROOZ, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique; en 1902, du baron Maurice VAN DER BRUGGEN, ancien ministre de l'Agriculture et des Beaux-Arts; en 1920, de S.E. le cardinal MERCIER, archevêque de Malines et de Mgr LADEUZE, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain; en 1927, de Jules DESTRÉE, ancien ministre des Sciences et des Arts et du baron Maurice HOUTART, ministre des Finances (dont le titre fut reconverti, à sa demande, en celui de membre titulaire en séance du 5 février 1933); en 1928, du baron Georges HOLVOET, gouverneur de la province et de Franz VAN CAUWELAERT, bourgmestre d'Anvers et, en 1935, du baron Albert HOUTART, gouverneur de la province de Brabant. À l'issue de la guerre 1914-1918, en séance du 6 avril 1919, il fut décidé que tous les *membres étrangers* appartenant aux pays ennemis de la coalition qui remporta la victoire, fussent rayés de la liste des membres. Cette résolution fut scrupuleusement observée.

Les *membres honoraires* furent dans les premiers temps si nombreux, que nous avons renoncé à en faire l'énumération; leurs noms se retrouvent surtout dans les nobiliaires de Belgique, de France, d'Autriche, d'Espagne, de Russie, des Pays-Bas, du Portugal, du Danemark, du Brésil... Cette catégorie de membres disparut des statuts lorsque l'Académie se constitua en association sans but lucratif en 1934, mais réapparut dans ceux de 1977 et fut confirmée dans les statuts coordonnés de 1988⁽²⁷⁾. Furent ainsi honorés selon la nouvelle formule: en 1982, Adolf JANSEN (†), conservateur honoraire des Musées royaux d'art et d'histoire et M^{lle} Marie-Louise HAIRS, maître de conférences à l'Université de Liège; en 1985, Marie-Louise RUSSELN-STEENEBRUGGEN (†), conservateur honoraire aux Musées royaux d'art et d'histoire; en 1987, la baronne Edith GREINDL, maître en histoire de l'art et archéologie et M. Jacques STIENSON, professeur honoraire à l'Université de Liège et, en 1991, M. Gabriel DUPHÉ-SIEUX, conservateur honoraire au Musée d'histoire et d'archéologie de Tournai.

En 1977, la notion de *membre associé étranger*, déjà prévue dans le Règlement d'ordre intérieur adopté en séance du 28 janvier 1967⁽²⁸⁾ — mais qui n'eut pas de suite jusque là — fut introduite dans les statuts⁽²⁹⁾. Ceux-ci stipulèrent, en l'article 9, que le nouveau titre ne serait

(27) *Académie royale d'archéologie de Belgique, a.s.b.l., statuts. Koninklijke Academie voor oudheidkunde van België, v.z.w., statuten*, in *Annexe au Moniteur belge* de 1934, n° 210, p. 98; *Nouveaux statuts - Nieuwe statuten*, in *Annexe au Moniteur belge* du 1 février 1979 (sic), n° 1467-1473, p. 681-684 et *Statuts coordonnés après les dernières modifications votées par l'assemblée générale extraordinaire le samedi 16 janvier 1988*, in *R.*, t. LVII, 1988, p. 173-181 (dans les deux langues). On doit à M. Maurice COLAERT, avocat honoraire, trésorier de l'Académie depuis 1986, d'avoir mis de l'ordre dans le document fondamental.

(28) Modifié aux assemblées générales extraordinaires des 25 janvier et 17 mai 1969. Document stencillé, in-4°, 3 f. Archives de l'Académie. Boîte 1.

(29) Cf. ces statuts in *R.*, t. XLVI, 1977, p. 169-179.

décerné qu'aux étrangers qui concourent au développement de l'archéologie et de l'histoire de l'art *en Belgique*. Bénéficièrent jusqu'à présent de cette nouvelle disposition : MM. Robert GENAILLE (†), président d'honneur de la Société d'art français et spécialiste de l'art de nos régions au XVI^e siècle⁽³⁰⁾ ; Erik LARSEN, professeur émérite de l'Université de Kansas aux U.S.A. (31) ; Philippe GRIERSON, historien et numismate, professeur honoraire de l'Université de Cambridge (32), ainsi que M^{mes} Danièle GABORIT-CHOPIN, conservateur général du département des objets d'art du Louvre, et Jarmilla VACKOVA, de l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie ; MM. René HUYGHE, conservateur en chef honoraire du Musée du Louvre, Bernard DORTVAL, conservateur honoraire du Musée d'art moderne de Paris, Simon-H. LEVIE, directeur général du Rijksmuseum d'Amsterdam et Anton von EUW, vice-directeur du Schnütgen-Museum de Cologne (33). L'article 7 des Statuts coordonnés de 1988 précisa que le membre titulaire qui n'a plus son domicile légal en Belgique et qui n'a plus la possibilité de participer aux travaux de l'Académie, devient également *associé étranger*, automatiquement.

Entretemps, en assemblée générale du 18 février 1981, avait été créée une nouvelle catégorie de membres : celle de *correspondants honoraires* réservée aux correspondants nommés depuis plus de dix ans et qui, ne participant plus activement aux travaux de l'Académie, en font la demande. Le service de la *Revue* leur est continué tout comme aux membres titulaires honoraires moyennant le paiement annuel d'une somme équivalente au montant de la cotisation en cours (34). Demandèrent jusqu'ici à bénéficier de cette clause nouvelle : en 1984, M^{me} Suzanne CLERCX-LEJEUNE, MM. John GILLISSEN (†) et René BRAGARD (†) ; en 1985, le Comte Philippe d'ARSCHOT SCHOONHOVEN (†) et Mme Marie MAUQUOY-HENDRICKX ; en 1986, M. Robert WANGERMÉE ; en 1987, Mme Suzanne COLLOX-GEVAERT (†) et Mlle Yvonne THIÉRY (†) ; en 1991 Mlle Hélène DANTHINE.

Aujourd'hui, l'Académie compte statutairement 60 membres titulaires sélectionnés parmi les correspondants nommés depuis trois ans au moins. Les correspondants au nombre de 40 sont choisis parmi les personnes de nationalité belge — la domiciliation en Belgique n'est plus explicitement imposée mais elle est implicite par le contexte des statuts — qui ont fait preuve de connaissances spéciales relevant de l'objet social de la Compagnie (35).

Si à l'origine, les membres titulaires et correspondants étrangers, tout comme les honoraires, recevaient un diplôme attestant leur qualité (fig. 2), mais au reçu duquel ils contractaient l'engagement de participer activement aux travaux de l'Académie (36), depuis 1979, il leur est remis une médaille le jour de leur réception ou de leur première visite.

(30) Assemblée générale du 18 février 1984, in R., t. LIII, 1984, p. 188.

(31) Assemblée générale du 16 février 1985, in R., t. LIV, 1985, p. 141.

(32) Assemblée générale du 18 février 1989, in R., t. LVIII, 1989, p. 179.

(33) Séance du 15 février 1992. Cf. la présente *Revue*.

(34) R., t. LIII, 1984, p. 187.

(35) Articles 5 et 8 des statuts du 15 octobre 1977 (R., t. XLVI, 1977 (1979), p. 169-179) modifiés le 13 décembre 1980 (pour le mode d'élection seulement). *Annexe au Moniteur belge* du 23 juillet 1981, p. 2592 et R., t. XLIX-L, 1980-1981, p. 160.

(36) A., 1^{ère} série, t. III, 1846, p. 318. Ce diplôme fut réimprimé sur les presses plantiniennes en 1898 (séance du 4 décembre).



Fig. 2. Diplôme de membre honoraire (ici au nom de J.-C. Van Put, bourgmestre f.f. d'Anvers, élu le 26 janvier 1864). Papier, 28 × 36,3 cm. Stadsarchief Antwerpen. Mod. Arch., n° 382/5.

Les séances de l'Académie

À l'origine, le Conseil d'administration devait se réunir une fois par mois (article 38 du Règlement de 1843) tous les membres, indistinctement, pouvant assister à ses séances, quoique seuls ceux habitant la Belgique ne fussent convoqués que tous les six mois seulement en assemblée générale (art. 39). Si les administrateurs pouvaient aisément se rencontrer au domicile de l'un d'eux, il n'en était pas de même lorsque tous les membres étaient invités, car il fallait alors trouver un local suffisamment grand pour les accueillir. Le rythme des séances mensuelles ne semble pas avoir tenu la route de manière uniforme : si en 1861 encore « l'Académie s'est réunie régulièrement chaque jeudi de chaque mois à 6 heures du soir » (37), en 1865,

(37) A., 1^{re} série, t. XIX, 1862, p. 533.

elle s'assemble tous les deux mois, le dimanche indifféremment à 11 heures du matin, 1 heure de l'après-midi ou 7 heures du soir, cet intervalle étant officialisé dans les statuts de 1873 qui fixent le nombre de séance à 6 par an « sans qu'il puisse y avoir plus d'une séance ordinaire » par mois. En 1879, à l'article 43 des nouveaux statuts, il est stipulé que les séances *ordinaires* de la Compagnie, toujours au nombre de six par an, sont fixées *invariablement* le premier dimanche des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre et il est précisé que les séances extraordinaires, réservé aux élections auront lieu, « autant que possible » les mêmes jours que les séances ordinaires.

Ces dispositions furent encore reprises dans les statuts de 1895, mais semblent avoir été oubliées par après, puisqu'en 1901 l'Académie a tenu « le nombre de séances *bi-mensuelles* fixées par le règlement » (38), généralement le dimanche à 13 heures. À moins que ce ne soit un lapsus calami. Après un essai infructueux tenté la première fois le 21 septembre 1965 de se réunir le vendredi, le règlement d'ordre intérieur adopté en séance du 28 janvier 1967 fixa le jour de réunion « normalement le 3^{ème} samedi de chaque mois d'octobre à mai », disposition qui fut reprise dans les statuts de 1977 (article 24).

La multiplication des lieux de réunion de l'Académie reflète bien les difficultés qu'elle connut depuis toujours de se trouver un siège fixe. Nous ne sommes d'ailleurs renseignés avec plus ou moins d'exacritude qu'à partir de 1895. De cette année jusqu'à la première guerre mondiale, les séances se tinrent à Anvers, quasi invariablement à la Bibliothèque de l'Académie royale des beaux-arts. Mais les événements qui ensanglantèrent l'Europe de 1914 à 1918 bouleversèrent les habitudes de l'Académie d'archéologie qui, après l'armistice, partagea ses réunions entre la Métropole et la Capitale.

À Anvers, elle retrouva la Bibliothèque de l'Académie royale des beaux-arts de 1919 à 1925 et, de temps à autre, entre 1930 et 1932 ; elle y tint également séance dans les locaux de la Commission d'assistance publique en 1932 et à l'Institut de médecine tropicale, sporadiquement, de 1934 à 1936. À Bruxelles, elle fut l'hôte du palais des Académies en 1920, en 1923 et, sporadiquement, de 1930 à 1943 ; de l'hôtel des Sociétés scientifiques, rue des Champs Élysées, tout aussi sporadiquement entre 1930 et 1980 ; des Musées royaux des beaux-arts, très irrégulièrement de 1931 à 1964 ; des Musées royaux d'art et d'histoire en 1931 puis entre 1955 et 1960 ; de la Fondation universitaire, rue d'Egmont, de 1948 à 1955, de 1965 à 1969 et de 1980 à 1983. Depuis 1983, l'Académie tient ses séances à l'Hôtel Belle-Vue, place des Palais. On devine que la complicité des conservateurs fut souvent requise.

Au début de son existence, l'Académie avait prévu d'organiser une séance publique tous les trois ans, le jour anniversaire de sa fondation (article 39 du Règlement de 1843). Quoique l'on ait peu de précisions sur ces séances extraordinaires pendant trente ans, on sait que la proposition faite le 2 juin 1867 de les tenir dans d'autres villes qu'Anvers ne fut pas acceptée. À partir de 1873, les statuts stipulèrent que l'Académie tiendrait des séances publiques « chaque fois qu'elle le juge opportun » (article 28).

Les premiers renseignements rendus avec quelques détails datent du 28 juin 1874. Ce jour-là, un public nombreux et choisi se rendit, à l'invitation de l'Académie, dans une salle du Musée

(38) Rapport du secrétaire in B., 1905, fasc. 1, p. 9.

royal des beaux-arts d'Anvers pour assister à une séance académique au cours de laquelle après une allocution du président G. HAGEMANS et la lecture de communications par le baron J. DE WITTE, Émile DE BORGHGRAVE et Émile VARENBERGH, il fut remis une médaille à J. FRESON, juge d'instruction à Huy, P. GENARD, archiviste de la ville d'Anvers et A. MATTHIEU, avocat, lauréats des concours de l'Académie. Des morceaux de musique symphonique, exécutés sous la direction d'Alphonse LEMAIRE, chef d'orchestre de la Société royale d'harmonie d'Anvers, avaient ouvert et clôturé la séance. Un banquet, servi au restaurant Bertrand, termina la journée. Cet événement fut rapporté en détail aux pages 817 à 879 du premier volume du *Bulletin de l'Académie*.

Vingt ans plus tard, sans que nous sachions si de telles cérémonies se soient renouvelées entretemps, il fut proposé, le 3 juin 1894, de tenir une séance solennelle suivie d'un dîner une fois l'an. Et de fait, une telle séance eut effectivement lieu le 18 octobre 1894 dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Anvers. Mais si le public y fut nombreux, elle ne réunit que « 14 membres » et le « banquet » qui s'en suivit — 12 francs, service compris — ne connut que 11 convives⁽³⁹⁾ !

Sans se décourager, l'Académie recommença l'expérience le 11 octobre 1896, cette fois avec succès. Dès lors tous les ans, au mois d'octobre, jusqu'en 1913, une séance académique eut lieu dans la salle Leys de l'hôtel de ville d'Anvers, chaque fois suivie d'un « lunch » — prudence oblige — généralement pris à l'hôtel du Grand Laboureur⁽⁴⁰⁾. Interrompue pendant la guerre 1914-1918, la série continua, cette fois sporadiquement et toujours à Anvers, en 1919, 1920, 1929 et 1950, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville ; en 1931, dans la salle des milices ; en 1933, dans une salle du Tribunal de commerce à la Bourse ; en 1934 et 1936, à l'Institut de médecine tropicale ; en 1950, dans la salle de conférences du *Vlaams letterkundig museum* ; en 1954, au siège de la *Kredietbank* ; en 1955, dans la salle du Conseil provincial et, en 1958, aux Musées royaux des beaux-arts. Peut-être cette liste n'est-elle pas exhaustive en raison du manque de plusieurs procès-verbaux (voir note 3) dont l'un et l'autre auraient pu relater la manifestation.

On trouve dans les *Annales* et dans le *Bulletin*, présentées sous forme d'articles, la quasi totalité des communications faites aussi bien en séances publiques qu'en séances ordinaires. Dès le début, et jusqu'en 1864, elles concernent pêle-mêle, l'héraldique, les Ordres nobiliaires, la médecine, les voyages, la musique, l'horticulture, les légendes, les cultes... et parfois l'archéologie. Une large part fut faite à tout ce qui touche à l'histoire de la ville d'Anvers et aux discours fleuves du président (37 pages à la séance du 5 décembre 1854 !). Après le décès du président-fondateur, l'histoire de l'art et l'archéologie proprement dite prirent de plus en plus le pas sur les autres disciplines parfois fort éloignées des préoccupations fondamentales de l'Académie : le folklore, les sciences, la sociologie, etc.

La sévérité, sans cesse accrue, de la cooptation des membres correspondants et de leur accession au rang de titulaire, a joué un grand rôle dans cette mutation. De plus, l'archéologie étant apparue dès le milieu du XIX^e siècle au programme des études des universités belges, cette

(39) B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, 1895, p. 603.

(40) À l'Hôtel de Londres le 2 octobre 1910.

discipline acquit ses droits de noblesse par la création des grades de candidat, de licencié et de docteur en histoire de l'art et archéologie à l'aube du xx^e (41). Les critères de «recrutement» devinrent de ce fait de plus en plus d'ordre scientifique et de plus en plus restrictifs.

En 1924, les séances de l'Académie connurent une petite révolution : l'emploi pour la première fois, le 5 octobre, de diapositives par Jos BRASSINE pour illustrer la communication qu'il fit sur un psautier du xiii^e siècle de la bibliothèque de l'Université de Liège (42). Sans affirmer qu'il n'y eut pas de semblables activités auparavant, c'est à partir de 1924 également qu'apparaissent de temps à autre aux programmes des séances ordinaires l'annonce de visites de musées et d'expositions ou d'excursions en province et même outre frontière. À chaque fois, le cicérone est un membre de l'Académie impliqué dans l'objet du déplacement. Lorsque c'est possible, la séance ordinaire se tient alors dans les locaux où a lieu l'événement. En voyage, les membres de l'Académie sont parfois reçus officiellement par les édiles locaux.

Par crainte de ne pas être complets, nous avons renoncé à rendre compte de ces séances exceptionnelles.

Le problème du siège

Rien n'est plus difficile que de déterminer avec exactitude la succession des sièges sociaux de l'Académie, ceux-ci étant le plus souvent confondus avec les lieux où se tinrent les séances qui, rappelons-le, furent très diversifiés, même au cours d'un seul exercice.

«Son siège est présentement à Anvers» dit le Règlement du 10 janvier 1843. Issue, comme nous l'avons vu, de l'association de dirigeants de deux sociétés anversoises préexistantes — et fusionnée en 1855 avec l'Académie belge d'histoire et de philologie, d'une existence très éphémère (43) — il ne pouvait en être qu'ainsi. Les membres du Conseil ne manquèrent d'ailleurs jamais, dans les premiers temps, de justifier le choix de la cité de Brabo comme lieu de prédilection des assises de leur Académie : en 1853, Anvers «qui est le berceau et qui sera toujours le siège de l'École flamande malgré les intrigues ourdées récemment par quelques hommes égarés pour lui ravir cette gloire» (44) et, en séance publique du 11 octobre 1896 : Anvers «ce centre intellectuel et artistique par excellence, où le goût du beau et des collections est pour ainsi dire dans le sang, où tout ce qui touche à l'art, aux sciences excite la curiosité, préoccupe, passionne même plus que partout ailleurs» (45). Constat ou prémonition ? La ville d'Anvers ne sera-t-elle pas capitale européenne de la culture l'an prochain ?

Ce sentiment de fierté, les membres de l'Académie semblent l'avoir cultivé plus d'un siècle durant, malgré la destruction coupable de quelques témoins remarquables de l'architecture militaire qui s'opérait sous leurs yeux et qu'ils ne parvinrent pas à empêcher.

(41) Cf. à ce sujet P. BERGMANS, *L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art dans les universités belges*, in B., 1919, III, p. 7-13.

(42) B., 1925, I, p. 14.

(43) A., 1^{ère} série, t. XII, 1855, p. 351.

(44) A., 1^{ère} série, t. X, 1853, p. 52.

(45) Séance publique du 11 octobre 1896. B., 4^{ème} série des A., 2^{ème} partie, fasc. XXVIII, 1896, p. 923.

Le manque de moyens financiers ne permit jamais à l'Académie d'avoir pignon sur rue. Toujours, elle dut recourir à la bonne volonté de ses Conseillers, président et secrétaire en tête, pour conserver la papeterie et le matériel de bureau nécessaire à la bonne marche de la Société, le temps de leur charge, même lorsque l'Académie parvint à occuper un local mis à sa disposition ou pris en location pour abriter ses collections et y tenir séance. La notion de siège est donc très aléatoire pour l'Académie, car elle fut toujours hôte ou locataire. On se référera donc aux chapitres consacrés à ses séances et à sa bibliothèque pour suivre les pérégrinations de son « secrétariat ».

L'optimisme fut cependant toujours de mise. Ainsi, le 1 juin 1895, il est dit que la Compagnie disposera à l'Académie des beaux-arts d'Anvers « d'un superbe et spacieux local dont elle jouira désormais ». Ce « désormais » fut remis en question en 1925 lorsque F. DONNET, secrétaire de l'Académie, fit faire valoir ses droits à la retraite en qualité de directeur de l'établissement : l'Académie dut rétrocéder le local où se tenaient ses réunions et se contenter du « prêt » de la salle dite de direction⁽⁴⁶⁾. C'est pourquoi, en séance du 12 octobre 1930, elle décida de demander à l'Administration communale d'Anvers de pouvoir disposer en permanence de l'hôtel situé au Canal des Récollets n° 17 pour y tenir ses séances et y loger le secrétariat et la bibliothèque. Mais la Ville refusa⁽⁴⁷⁾.

À partir de 1948 et jusqu'en 1955, moyennant un faible loyer, l'Académie put occuper une salle non fixe à la Fondation universitaire à Bruxelles. Mais en 1954 encore, il est indiqué dans la *Revue* que le siège est situé au n° 16 rue du Lion de Flandre à Anvers, domicile probable d'un responsable de la publication. Le centre de gravité de la domiciliation des membres ayant changé d'Anvers à Bruxelles — en 1938 déjà, 6 membres seulement résident encore dans la Métropole pour 20 dans la Capitale — il est compréhensible qu'ayant goûté successivement, depuis 1920, de l'hospitalité d'institutions aussi prestigieuses que l'Académie royale de Belgique, les Musées royaux et la Fondation universitaire, les membres fussent enclins à se prononcer sur la localisation du « siège » et, quoique le 4 juillet 1954 encore, ils aient jugé que sa transplantation à Bruxelles ne fut « d'aucune utilité », le 24 octobre suivant ils se prononcèrent pour ce déménagement. L'opération « administrative » n'eut cependant lieu que le 22 février 1959 pour être officialisée dans une modification des statuts que dix années plus tard, en 1968⁽⁴⁸⁾. L'adresse officielle de l'Académie est alors au n° 9, rue du Musée, la même que celle de l'*Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie*⁽⁴⁹⁾, dont la majorité des professeurs étaient membres de l'Académie.

Et cependant, en séance du 19 mars 1966, il avait été constaté que l'Académie n'avait pas de siège social. Le précédant, disait-on alors, se trouvait au Sterkshof, à Anvers, « Monsieur DE BEER (son conservateur) étant alors des nôtres », c'est-à-dire à partir de 1933. Quatre ans plus tard, à l'initiative du président Jacques LAVALLEYE, la situation semble redressée, l'Académie

(46) B., 1925, I, p. 19.

(47) Séances des 12 octobre et 7 décembre 1930. R., I, 1931, p. 60 et 62.

(48) *Annexe au Moniteur belge* du 4 juillet 1968. Cf. procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 1968.

(49) Fondé en 1903, reconnu d'utilité publique par arrêté royal du 5 juin 1931. *Moniteur belge* du 24 juin 1931.

ayant « un siège définitif et prestigieux à l'Hotel des Sociétés scientifiques, rue des Champs Élysées à Ixelles »⁽⁵⁰⁾.

Est-ce par prudence ? Dans la modification — on devrait dire la refonte — des statuts approuvée en assemblée générale du 15 octobre 1977, la notion de siège est étendue géographiquement : Bruxelles y devient une « expression désignant l'agglomération bruxelloise ». Et de fait, en assemblée générale du 16 février 1980, il est annoncé que l'Académie est dans l'obligation de quitter l'Hotel des Sociétés scientifiques pour le 31 juillet 1981. Fort heureusement « pour abriter le Secrétariat et les archives » un local fut trouvé à la Fondation universitaire, rue d'Egmont où l'Académie put tenir une première séance le 19 avril⁽⁵¹⁾, dans des lieux qu'elle connaissait bien puisqu'elle y avait quelquefois tenu ses réunions entre 1918 et 1955. Serait-ce cette fois un port d'attache définitif ? L'Académie semble y avoir cru puisqu'elle officialisa son siège à cette adresse dans de nouvelles modifications aux statuts approuvées en assemblée extraordinaire le 13 décembre 1980⁽⁵²⁾.

Mais sans autre forme de procès, en assemblée générale du 26 février 1983, il fut décidé de transférer le siège social de l'Académie au Musée Belle-Vue et d'y tenir désormais ses séances⁽⁵³⁾. C'est là, moyennant un faible loyer, que sont remisés le matériel de projection, le stock des publications de l'Académie, les pièces comptables d'anciens exercices, la *Table alphabétique des noms, des nos 1 à 50 des Annales* et sept boîtes d'archives que nous avons triées et qui se composent surtout de correspondance avec les auteurs et les imprimeurs de la *Revue* ; de notes au sujet de la vente de la bibliothèque ; de papiers relatifs au 125^e anniversaire de l'Académie ; des tirés à part du *Moniteur* (statuts) et de la *Revue* et quelques lettres ou copies de lettres émanant principalement des présidents successifs depuis 1960 (2).

La bibliothèque

L'obligation morale de tous les membres, inscrite dans le premier règlement du 10 janvier 1843, de faire hommage de leur production imprimée ou manuscrite lors de leur réception, l'échange sans cesse accru des *Annales* avec les publications des sociétés savantes (et plus particulièrement de médecine)⁽⁵⁴⁾ de Belgique d'abord, des pays d'Europe ensuite et du monde entier enfin, comme la diversité des disciplines pratiquées par les affiliés des premiers temps, firent que la bibliothèque de l'Académie, voulue dès l'origine, devint très vite florissante.

Son amorce avait été des plus prometteuse car, parmi les premiers ouvrages enregistrés, figuraient deux incunables du xv^e siècle, don du baron DE WESTREENEN DE THELANDT, membre honoraire à La Haye, et plusieurs éditions de PLANTIN offertes par le comte DE

(50) Rapport sur l'exercice 1970-1971. R., t. XL, 1971 (1973), p. 181.

(51) R., t. XLVIII, 1979 (1980), p. 224.

(52) *Annexe au Moniteur belge* du 23 juillet 1981, n° 5540-5548, p. 2592.

(53) R., t. LII, 1983, p. 167.

(54) Par exemple l'Académie impériale de médecine de Saint-Petersbourg, l'Académie royale de médecine de France, l'Académie royale de médecine de Rio de Janeiro, la Société des sciences médicales et la Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles, pour ne citer que celles-là.

KERCHOVE D'EXAERDE⁽⁵⁵⁾. Mais très vite s'accumulèrent des brochures traitant de sujets les plus divers⁽⁵⁶⁾, dont le nombre augmenta proportionnellement à celui des Sociétés et Académies avec lesquelles le dr DE KERCKHOVE était en relations suivies⁽⁵⁷⁾. Signe des temps, on regretta que les volumes in-8, écrits *en hollandais* « qui présentent un si grand intérêt, soient publiés dans une langue trop peu connue »⁽⁵⁸⁾.

F. H. MERTENS, membre fondateur, assumait les fonctions de bibliothécaire de 1843 à 1846, année au cours de laquelle le dr Corneille BROECKX⁽⁵⁹⁾, secrétaire-fondateur de la Société de médecine d'Anvers, rallié à l'Académie d'archéologie, prit la relève pour ne plus quitter le poste avant son décès en 1869. Pendant cette longue période — un quart de siècle — les collections de l'Académie furent concentrées dans la maison personnelle du bibliothécaire, non sans que des pourparlers aient été entamés dès 1853 avec la Ville d'Anvers pour obtenir un local, quitte à lui céder la propriété des livres moyennant un subside. En séance des 10 juin 1859, 13 novembre 1864, 28 mai 1865, 24 février 1878 et 3 décembre 1882, l'Académie évoqua encore cette cessibilité qui semble avoir finalement abouti, puisque dans son rapport sur l'exercice 1892, le bibliothécaire déclara que « l'Académie a cédé la propriété de sa bibliothèque à la ville d'Anvers à condition que celle-ci l'entretienne et en permette l'accès aux membres ». Cette opération eut lieu par convention en 1883 et le transfert put s'effectuer « dans les meilleures conditions au début de l'année 1884 »⁽⁶⁰⁾.

Auparavant, la bibliothèque avait trouvé refuge à l'hôtel de Salm où elle fut « tant bien que mal remise » en 1876⁽⁶¹⁾, dans une « espèce de grenier » non déterminé en 1877⁽⁶²⁾, pour trouver place dans une salle de l'hôtel de ville en 1879⁽⁶³⁾, qui avait l'inconvénient d'être « trop près du ciel »⁽⁶⁴⁾. Aussi des démarches furent-elles entreprises en 1882 pour occuper un local du palais de Justice, qui, dit le rapporteur, « sont sur le point d'aboutir »⁽⁶⁵⁾, mais qui vraisemblablement n'aboutirent pas puisque en 1891, la bibliothèque de l'Académie occupe toujours les

(55) *Johannis milis repertorium juris*, du typographe JEAN DE WESTPHALIE, daté de 1475 et *Petro Berthorii reduclorium morale*, imprimé par Richard PAFFRAET à Deventer en 1477. Séance du 15 mars 1843, B. et A., t. I, 1843, p. 29-30.

(56) À titre d'exemple, le don du dr DE WACHTER, en 1860, d'une brochure intitulée *Le lard et ses auxiliaires dans l'alimentation des habitants des campagnes*. A., 1^{re} série, t. XVII, 1860, p. 242.

(57) En 1853 déjà, 73 Compagnies savantes envoyaient leurs publications à l'Académie (A., 1^{re} série, t. XI, 1854, p. 116). En 1881, elles seront 128 dont 29 en Belgique, 16 en Allemagne, 5 en Autriche, 2 au Brésil, 1 au Danemark, 3 en Espagne, 4 aux États-Unis, 49 en France, 7 en Hollande, 1 au Grand-Duché de Luxembourg, 3 en Italie, 1 au Japon, 1 au Mexique, 1 en Norvège, 1 au Portugal, 3 en Russie et 1 en Suède (B., 2^{me} série des A., 2^e partie, fasc. IX, 1881, p. 237-242).

(58) A., 1^{re} série, t. II, 1844, p. 223.

(59) Cf. P. GENARD, *Notice nécrologique sur M. le docteur C. BROECKX*, in B., 2^{me} série des A., t. I, 1868, p. 325-326 et liste de ses ouvrages, p. 344-349.

(60) Séance du 3 février 1884. B., 3^{me} série des A., 2^e partie, fasc. XVIII, 1885, p. 566 et 4^{me} série des A., 2^e partie, fasc. XX, 1895, p. 611.

(61) Séance du 17 décembre 1876. B., 3^{me} série des A., t. II, 3^{me} fasc., 1877, p. 185.

(62) Séance du 23 décembre 1877. B., 3^{me} série des A., t. II, 5^{me} fasc., 1878, p. 309.

(63) Séance du 28 décembre 1879. B., 3^{me} série des A., 2^e partie, fasc. II, 1879-1880, p. 97.

(64) Séance du 4 juin 1882. B., 3^{me} série des A., 2^e partie, fasc. XV, 1882, p. 456.

(65) *Ibid.*

combles de la bibliothèque communale où le bibliothécaire n'a pu exercer ses fonctions « vu le mauvais état du local »⁽⁶⁶⁾, d'une « exiguité absolue et presque inabordable »⁽⁶⁷⁾.

Est-ce cette situation « élevée » qui favorisa une certaine dispersion des livres ? Dans son rapport sur l'exercice 1892⁽⁶⁸⁾, le bibliothécaire Fernand DONSER qui achevait la première année de son mandat, constata en effet que « presque toutes les collections de périodiques, si pas toutes, sont incomplètes, et leur nombre a sensiblement diminué depuis 1889 ». Parmi elles, font défaut... les *Annales* et le *Bulletin*. Il est cependant parfois difficile de discerner le stock de livres de la bibliothèque proprement dite. Fernand DONSER dit que « le dépôt (le stock ?) est consigné dans les combles de l'Hôtel de Ville » et, plus loin, que « la bibliothèque est reléguée dans les combles de la bibliothèque communale » place Henri Conscience.

Étant donné les aléas et la prétention du bibliothécaire de la Ville, dès 1893, de reprendre possession du local occupé par l'Académie à cause de l'extension que prend la bibliothèque communale⁽⁶⁹⁾, l'Académie entreprit des négociations avec, d'une part, le collège échevinal en vue d'obtenir l'autorisation d'enlever le dépôt de ses livres et, d'autre part, avec le gouverneur pour pouvoir disposer d'un local dans les bâtiments du gouvernement provincial. Ces démarches aboutirent⁽⁷⁰⁾. Le déménagement eut lieu et à partir du 1 septembre 1893, la bibliothèque de l'Académie fut entreposée au gouvernement provincial où elle fut accessible aux membres, tous les lundis de 14 à 16 heures. « À cet effet, une carte d'identité sera créée et exigée à chaque visite »⁽⁷¹⁾.

Ce qui n'empêcha pas l'Académie de donner suite à l'avis émis en séance du 3 décembre 1893 par Albert DE VRIENDT, directeur de l'Académie des beaux-arts d'Anvers, qu'on pourrait peut-être approprier une salle de l'ancien musée de peinture pour y recevoir la bibliothèque. Et, effectivement, dans le rapport du bibliothécaire lu en séance du 23 décembre 1894, il est dit que l'Académie a réussi à obtenir la disposition en ces lieux « de vastes locaux parfaitement appropriés ». Ceux-ci furent inaugurés avec quelque solennité le 2 juin 1895 à 13 heures. Ils ne seront cependant accessibles au public ou aux membres que par intermittence⁽⁷²⁾.

Le séjour à l'Académie des beaux-arts ne fut cependant pas de tout repos. En 1920, les conduites d'eau sautèrent ; l'eau perça les planchers et s'accumula dans les salles où étaient conservés les livres, occasionnant de graves dommages « qui seront difficilement réparables en entier »⁽⁷³⁾. Quatre ans plus tard, les locaux occupés par la bibliothèque durent être rétrocédés,

(66) Séance du 6 décembre 1891. B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, V11, 1891, p. 191.

(67) Séance du 5 février 1893. B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XI, 1893, p. 273.

(68) B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. X, 1893, p. 265.

(69) B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XI, 1893, p. 273.

(70) Voir le courrier échangé, in B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XV, 1894, p. 418-419.

(71) Séance du 6 août 1893. B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XIV, 1894, p. 385.

(72) « Ouvrira bientôt ses portes au public » (séance du 5 août 1906) ; « espérons arriver à une solution qui permettra l'accès aux membres à dates fixes » (rapport du bibliothécaire pour l'année 1933) ; « à titre d'essai, le dépôt sera accessible tous les mardis à partir de 16 h.15 » (séance du 8 avril 1934) ; « la bibliothèque est accessible tous les mardis après-midi » (rapport annuel, 1936).

(73) Rapport sur l'exercice 1920-1921. B., 1922, I, p. 11.

pour moitié, à l'Académie des beaux-arts⁽⁷⁴⁾ qui insista encore pour les ravoir tous en 1928⁽⁷⁵⁾. Ce qui impliqua un nouveau déménagement.

En 1937, à l'initiative de Lode BAECKELMANS, bibliothécaire en chef de la Ville et avec l'aide de Jos JANSSEN, nommé bibliothécaire adjoint de l'Académie cette année-là, c'est la bibliothèque communale sise place Henri Conscience qui offrit à l'Académie « la plus large hospitalité » dans un nouveau local « parfaitement aménagé »⁽⁷⁶⁾.

Tous ces embarras ne furent pas sans perturber l'inventaire des livres qui dut maintes fois être recommencé. Dès 1856, le professeur H. MERTENS, alors bibliothécaire-adjoint, s'était déjà préoccupé de la rédaction d'un catalogue des médailles, statues, monuments et ouvrages quelconques appartenant à l'Académie, dont on dit, en séance du 20 mars 1860, qu'il serait imprimé et envoyé à tous les membres ; en 1865, le récolement des livres est presque achevé, « ce qui permettra de se rendre compte exact des vols dont l'Académie a été victime »⁽⁷⁷⁾ ; en 1888, H. VAN CUYCK, qui sera bibliothécaire trois années de suite, « a terminé le catalogue et classé les livres de la bibliothèque dans les combles de la bibliothèque de la Ville »⁽⁷⁸⁾. Las. En 1895, Fernand DONNET qui sera, lui, bibliothécaire trente-deux ans d'affilée⁽⁷⁹⁾, découvre chez les libraires de la Ville des périodiques munis de l'estampille de l'Académie et n'hésite pas à parler de pillage⁽⁸⁰⁾.

Paul ROLLAND, avant qu'il ne prenne la succession de DONNET en 1928, reclassa les livres et périodiques appartenant à l'Académie. En 1933 encore, devenu bibliothécaire en titre, il poursuivit ses efforts pour une réorganisation complète du dépôt de livres et dressa un inventaire de la « riche réserve de clichés totalement inconnus jusqu'ici et qui sont la propriété de l'Académie »⁽⁸¹⁾. Le travail sera repris par Jos JANSSEN en 1938, en vue de dresser « un inventaire définitif »⁽⁸²⁾ dont la rédaction était encore en cours en 1940⁽⁸³⁾. Jos JANSSEN resta en fonction jusqu'en 1966. Il connut donc les dernières années d'existence de la bibliothèque de l'Académie, émaillées d'espoirs et de déceptions.

En 1946, Georges HASSE (†), professeur à l'Université coloniale, membre correspondant en 1910 et titulaire en 1922, fit un don substantiel à l'Académie dans le but de rééquiper la bibliothèque⁽⁸⁴⁾. En 1951, il est satisfait à la demande du professeur Léon HALKIN de déposer à l'Université de Liège le manuscrit sur les *Dieux de la Gaule Belgique* commencé par l'épigraphiste français Auguste ALLMER et complété par H. SCHUERMANS, afin de le mettre à la disposition des érudits tout en sauvegardant les droits de l'Académie⁽⁸⁵⁾.

(74) Rapport annuel de 1924. B., 1925, I, p. 18-19.

(75) Séance du 7 octobre 1928. B., 1928, fasc. unique, p. 51.

(76) Rapport annuel sur l'exercice 1937. R., t. VIII, 1938, p. 72.

(77) Séance du 28 mai 1865. B., 2^{ème} série des A., t. 1868, p. 77.

(78) Séance du 2 décembre 1888. B., 4^{ème} série des A., fasc. XVI, 1888, p. 462.

(79) Cf. Paul ROLLAND, *Notice biographique sur Fernand DONNET*. B., 1927 (1928), p. 95-113, portrait.

(80) Séance du 2 juin 1895. B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XXIII, 1895, p. 688.

(81) Rapport sur l'exercice 1933. R., t. IV, 1934, p. 64.

(82) Rapport sur l'exercice 1938. R., t. IX, 1939, p. 74.

(83) Rapport sur l'exercice 1940. R., t. XI, 1941, fasc. I, p. 83.

(84) Séance du 7 avril 1946. R., t. XVI, 1946, fasc. 1-2, p. 85.

(85) XIX^e siècle. Papier, 2 vol., 280 et 265 ff. Séance du 11 février 1951. R., t. XX, fasc. 3, 1951, p. 253. Cet ouvrage est renseigné comme « don L. HALKIN, 1958 » dans Hoyoux, J., *Inventaire des manuscrits de la*

En 1954, malgré les problèmes posés par l'admission à la retraite du directeur de la bibliothèque communale, il est proposé à celle-ci d'établir un catalogue sur fiches en deux exemplaires dont l'un serait conservé à Anvers et l'autre à Bruxelles⁽⁸⁶⁾. Quatre ans plus tard, un accord est signé entre les deux institutions⁽⁸⁷⁾, qui aboutira en 1961 à la « certitude » du maintien de la bibliothèque de l'Académie dans les locaux de celle d'Anvers, moyennant un subside de 20.000 francs l'an⁽⁸⁸⁾.

Mais les réunions de plus en plus fréquentes de l'Académie à Bruxelles et la difficulté de consultation des ouvrages restés à Anvers détournèrent les chercheurs vers la Bibliothèque Royale Albert 1^{er} et les bibliothèques des musées royaux et des universités qui tiennent à jour de riches collections de publications en matière d'art et archéologie que l'Académie ne pouvait se permettre d'acquérir. On ne s'étonne point, dès lors, que sur proposition de Simone BERGMANS, alors président, les membres réunis le 13 mars 1966, entérinassent les pourparlers entre le bibliothécaire JANSSEN et la Ville d'Anvers, qui avaient pour objet la vente des ouvrages de l'Académie⁽⁸⁹⁾. Ceux-ci se composaient à ce moment, selon les estimations du directeur anversois WILLEKENS, de 4.600 périodiques, 4000 annuaires et 1.100 travaux de toute nature, soit 9.700 volumes auxquels il faut encore ajouter 3.300 brochures diverses⁽⁹⁰⁾.

La ville d'Anvers ayant proposé un prix jugé insuffisant, la vente se fit au bénéfice du Syndicat belge de la librairie ancienne et moderne pour un montant d'un million de francs. La convention jointe à la facture, datée du 12 septembre 1968, stipule que l'opération porte sur la totalité de la bibliothèque déposée au second sous-sol du *Museum voor het Vlaamse cultuurleven*, Minderbroederstraat à Anvers. Mais le stock des publications de l'Académie, de même que tous les volumes édités par la Société royale de numismatique de Belgique, ne firent pas partie de la vente et furent ramenés à Bruxelles par M^{lle} Mina MARTENS, MM. André BOUTEMY et Jean JADOT⁽⁹¹⁾.

Bibliothèque de l'Université de Liège, t. 1. Manuscrits acquis de 1886 à 1960, Liège, 1970, n° 59. Renseignement communiqué par le professeur Pierre COLMAN. Cf. aussi *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1905, p. 345.

(86) Séance du 4 juillet 1954. R., t. XXIII, 1954, p. 130. Ce fichier n'existant pas à la bibliothèque publique d'Anvers, n'a peut-être pas été réalisé.

(87) Séances des 23 novembre et 21 décembre 1958. R., t. XXVII, 1958, p. 218 et 220.

(88) Séance du 16 décembre 1961. R., t. XXX, 1961, p. 216.

(89) Lettres des 9 avril et 25 novembre 1965. Archives de l'Académie, Boîte 6.F.7. et séance du 19 mars 1966. R., t. XXXV, 1966, fasc. 3-4, p. 215. La proposition de la vente de la bibliothèque avait été faite dès le 3 novembre 1962 et le principe admis le 9 mars 1963.

(90) Lettre adressée le 20 mai 1966 au collègue échevinal d'Anvers. Archives de l'Académie, Boîte 6, F.7.

(91) Ce stock, ainsi que la facture inhérente à la vente de la bibliothèque reposent aujourd'hui dans les sous-sols du Musée Bellevue à Bruxelles. Les publications récentes provenaient de la bibliothèque de la Ville d'Anvers, les anciennes, du *Museum voor het vlaamse cultuurleven* (Rapport du trésorier en séance du 19 octobre 1968). Elles furent entreposées provisoirement rue Lens, chez l'acheteur, puis en l'Hotel des sociétés scientifiques, ensuite aux Musées royaux des beaux-arts, rue de la Régence, à Bruxelles, grâce à la bonne obligeance de M. Philippe ROBERTS-JONES, Conserateur en chef, en même temps que les fascicules invendus de la *Revue* rachetés à l'éditeur pour 68 985 francs, classés et fichés par M^{me} ISABEAU-LEMOINE (Rapport sur l'exercice 1968-1969). Début 1969, M. Jean JADOT, alors trésorier-général, fit imprimer sous forme de circulaire, une liste des publications disponibles mises en vente.

Le cabinet d'antiquités

L'idée de créer « un salon d'antiquités, armures, médailles, manuscrits, archives et copies de monuments », un des buts inscrits au Règlement de l'Académie arrêté le 10 janvier 1843, n'était pas neuve. Sans remonter aux trésors amassés par les souverains d'Orient, aux collections grecques et romaines, aux galeries du moyen âge et aux musées nés de la Révolution française, soulignons toutefois qu'en Belgique, lui donner consistance c'était faire preuve d'innovation. Si rassembler et conserver des objets anciens n'offraient pas de difficultés majeures, si ce n'est celle de l'espace nécessaire à les exposer, les identifier et les classer présentaient bien des obstacles à la plupart des membres de l'Académie dont même les plus actifs, peu préparés à la méthodologie scientifiques et à la muséologie naissante, devaient se contenter d'approximations basées essentiellement sur des sources littéraires.

Dès lors, on peut se poser la question de savoir quelle était la valeur des objets recueillis sans grande précision de leur position stratigraphique, voire sur le lieu exact de leur trouvaille. Quel intérêt pour l'histoire pouvait-on trouver, si ce n'est par supputations, dans ces deux urnes cinéraires trouvées dans les tumulus près de Herlen (Limbourg), don de M. STIER D'AERTSELAER, ou dans une « urne sépulcrale et d'autres objets d'antiquité » recueillis près de Casterlée et offerts par M. CUYPERS pour inaugurer, en quelque sorte, le musée de l'Académie⁽⁹²⁾? Ou dans ces « quelques vases antiques rapportés du Chili » par M. BOSCH-SPEXER⁽⁹³⁾? Ou encore dans ces « silex taillés d'os de renne et dents de cheval provenant des fouilles faites dans les cavernes du département de Dordogne⁽⁹⁴⁾, don de M. VAN BENEDEEN, professeur à l'Université catholique de Louvain? Et quel enseignement pouvait-on tirer d'une « fiole romaine » trouvée à Oldenburg que le donateur, LE GRAND DE REULANDT, ne peut décrire que superficiellement? L'étude de l'archéologie était encore dans les limbes, il est vrai, et l'optique des archéologues d'alors n'était-elle pas braquée sur le modèle ancien au service de la création artistique et artisanale⁽⁹⁵⁾?

Le maigre matériel archéologique récolté par l'Académie prouve aussi que peu de ses membres étaient hommes de terrain. Mais collectionneurs, ces pionniers l'étaient. La preuve, l'assez grande quantité de médailles et de pièces numismatiques qu'ils rassemblèrent. Ainsi Laurent HART (Anvers 1810 - Bruxelles 1860), membre assidu autant que sculpteur prolifique, fit don de nombreuses médailles⁽⁹⁶⁾ qu'il frappa à l'occasion de divers événements parmi lesquels le premier anniversaire de l'ouverture du chemin de fer Anvers-Cologne; un hommage au prince de LIGNE; le voyage de la reine d'Angleterre en Belgique; la pose de la première pierre des galeries Saint-Hubert à Bruxelles; l'inauguration du chemin de fer franco-belge; la pose de la première

(92) A., 1^{ère} série, t. I, 1843, p. 29 et t. II, 1844, p. 139.

(93) A., 1^{ère} série, t. VI, 1849, p. 385.

(94) Séance du 26 mars 1865. B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 60.

(95) « Examinons impartialement l'influence qu'elle (l'archéologie) peut avoir sur le progrès des arts en général et l'architecture en particulier » (Chalon, président de l'Académie, en séance du 11 janvier 1874. B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 771) et « L'industrie toute entière demande ses modèles à l'antiquité » (G. HAGEMANS, président de l'Académie, en séance du 26 février 1871. *Ibid.*, p. 411).

(96) A., 1^{ère} série, t. I, 1843, p. 29; t. II, 1844, p. 141; t. III, 1846, p. 332; t. VIII, 1851, p. 17 et 528; t. IX, 1852, p. 50 et 455; t. X, 1853, p. 47 et 323; t. XI, 1854, p. 115 et t. XII, 1855, p. 246.

pierre de l'église de Houyet ; un hommage à REMBRANDT et un autre à DELESCLUSE, bourgmestre de Ath ; la majorité et le mariage de S.A.R. le duc de BRABANT, l'arrivée du roi du Portugal à Bruxelles en 1854 ; l'épidémie de choléra ; l'exposition agricole du Hainaut ; l'hommage rendu au gouvernement de l'empire Ottoman, au roi de Sardaigne et au duc régnant de SAXE-COBOURG-GOTHA.

D'autres donateurs de médailles se manifestèrent : la Société libre d'Émulation de Liège (effigie de son président ORBAN, par JEHOTTE)⁽⁹⁷⁾ ; le chevalier LEBIDARD DE THUMAIDE (Charles LIEDTS, ancien gouverneur du Hainaut)⁽⁹⁸⁾ ; le graveur RADNITZKY (FRÉDÉRIC D'AUTRICHE)⁽⁹⁹⁾ ; E. LE GRAND DE REULANDT (Jules CÉSAR, dix médailles romaines et cinq médaillons romains, une grande médaille anglaise de 1777 avec calendrier, une médaille du XVII^e siècle de la Gilde des charcutiers de Nieupoort et des empreintes de cire d'une médaille de GUSTAVE ADOLPHE)⁽¹⁰⁰⁾ ; les ministres de l'Intérieur et de la Justice (médailles commémoratives de la construction ou de l'inauguration de la prison cellulaire de Courtrai, de la maison de sûreté et militaire d'Anvers, de la maison d'arrêt de Hasselt ; de la maison pénitentiaire de Louvain, de la maison d'arrêt d'Arlon et de la prison cellulaire de Huy)⁽¹⁰¹⁾ ; et de M. LANSSEN (médaille éditée par PANCKOUKE en 1820 en l'honneur des armées françaises)⁽¹⁰²⁾. La sigillographie ne fut pas oubliée : de grands sceaux de la commune de COUCKELAERE, des échevins de Lombardzijde, de l'abbaye des Dunes trouvés près de Wijnendaele (dons de LE GRAND DE REULANDT)⁽¹⁰³⁾ et des empreintes du sceau et du contre-sceau de la ville de Binche (offertes par M. LEJEUNE)⁽¹⁰⁴⁾, enrichirent les collections.

Quant aux monnaies de tous pays et de tous millésimes, elles affluèrent : deux pièces romaines trouvées à Werken et trois pièces bourguignonnes provenant du cimetière de Ghistelle ; une monnaie d'HENRI IV ; une pièce de 1790 frappée par le comité révolutionnaire des Flandres ; une pièce du royaume de Westphalie de 1812 ; deux monnaies de PHILIPPE IV d'Espagne trouvées au cimetière de Ghistelle ; cinq pièces de CHARLES QUINT ; une pièce de PHILIPPE III d'Espagne ; cinq pièces de MARIE-THÉRÈSE — dont deux en argent — ; deux monnaies de CHARLES II d'Espagne ; une pièce de Zeelande de 1788 ; une pièce de Louis de CRÉCY ; une pièce en argent du XIV^e siècle ; trois pièces de PHILIPPE II d'Espagne — dont une en argent — ; un ancien jeton maçonnique ; une pièce de LOUIS XV ; une pièce du duché de NASSAU (dons de LE GRAND DE REULANDT)⁽¹⁰⁵⁾ ; une collection de 367 monnaies de cuivre (offerte par de KRAMP)⁽¹⁰⁶⁾ ; une pièce d'ANTOINE LE PIEUX (don de M. SNICK)⁽¹⁰⁷⁾ ; deux

(97) A., 1^{ère} série, t. IV, 1847, p. 473.

(98) A., 1^{ère} série, t. V, 1848, p. 111.

(99) *Ibid.*, p. 115.

(100) A., 1^{ère} série, t. XII, 1855, p. 258-259 et t. XIII, 1856, p. 510.

(101) A., 1^{ère} série, t. XIII, 1856, p. 510 ; t. XIV, 1857, p. 527 ; t. XV, 1858, p. 86 ; t. XVII, 1860, p. 351 ; B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 482 et p. 670.

(102) A., 1^{ère} série, t. XIII, 1956, p. 513.

(103) *Ibid.*, p. 511.

(104) A., 1^{ère} série, t. XIV, 1857, p. 301.

(105) A., 1^{ère} série, t. XII, 1855, p. 259 ; t. XIII, 1856, pp. 219 et 510-513 ; t. XIV, 1857, p. 301.

(106) A., 1^{ère} série, t. IX, 1852, p. 51.

(107) A., 1^{ère} série, t. XIII, 1856, p. 219.

monnaies de GODEFROID DE DALENBEEK et deux de PHILIPPE II frappées à Bois-le-duc en 1581 ⁽¹⁰⁸⁾ et un lot de 306 pièces diverses.

Au fait, les donateurs ne furent pas légion. Outre ceux déjà nommés, citons encore l'archiduc JEAN D'AUTRICHE, qui offrit quelques planches gravées d'antiquités déterrées en Styrie (dessins à la plume, d'après nature de A. B. CALLOT) ⁽¹⁰⁹⁾ et de l'Académie nationale de peinture de New-York, qui fit don d'une « collection d'estampes de grande valeur exécutées par les premiers artistes des États-Unis » ⁽¹¹⁰⁾.

Le cabinet d'antiquités de l'Académie contenait aussi un moulage en plâtre de la reconstitution, d'après une ancienne gravure, du tombeau de GODEFROID DE BOUILLON « tel qu'il existait jadis à Jérusalem » ⁽¹¹¹⁾; une lithographie d'Alexandre SCHAEPKENS représentant la statue de CHARLEMAGNE à l'église Saint-Servais de Maastricht ⁽¹¹²⁾; quelques chartes du XII^e siècle offertes par l'abbé VINCART, curé de Braine-le-Château ⁽¹¹³⁾; une fraction de pierre schisteuse provenant des charbonnages de Haut-Flénu, un vase ancien en terre grise, un bouton orné des trois grâces et une inscription gothique sur pierre provenant de l'ancienne église de Ghistelle démolie en 1854, dons de LE GRAND DE REULANDT ⁽¹¹⁴⁾ et différents documents concernant la tour de la cathédrale d'Anvers provenant des archives de Louis SERRURE, architecte, père du donateur, architecte de la ville de Saint-Nicolas ⁽¹¹⁵⁾.

En 1850, les objets étaient encore entreposés chez Félix BOGAERTS, secrétaire perpétuel de l'Académie, dans une chambre dont l'accès était donné aux membres « à toute heure du jour » ⁽¹¹⁶⁾. L'énumération que nous en donnons ici n'est certainement pas complète. Mais en 1860, leur nombre était suffisamment important pour que le professeur MERTENS, nommé bibliothécaire-adjoint, s'occupât activement d'un « catalogue des médailles, statues, manuscrits et ouvrages quelconques » dont nous avons déjà parlé à propos de la bibliothèque. Vingt ans plus tard, le 4 juin 1882, P. GENARD, alors bibliothécaire, dénombra toutes les pièces « ayant primitivement dû faire le fond d'un musée » en soulignant que le projet de ce dernier « n'a pas eu de suite » ⁽¹¹⁷⁾.

Depuis la mort de Félix BOGAERTS, le conservateur bénévole, survenue en 1851, les collections étaient devenues encombrantes. Ainsi fut-il décidé de s'en séparer et, en 1893, elles furent cédées au Musée du Steen ⁽¹¹⁸⁾. Leur souvenir semble avoir été très rapidement estompé : en

(108) B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, t. XIX, 1895, p. 617.

(109) A., 1^{ère} série, t. XV, 1858, p. 85.

(110) A., 1^{ère} série, t. IV, 1847, p. 29.

(111) A., 1^{ère} série, t. VI, 1849, p. 381 et 387-388.

(112) *Ibid.*, p. 384.

(113) A., 1^{ère} série, t. VII, 1850, p. 447.

(114) A., 1^{ère} série, t. XIII, 1856, p. 511-513 et t. XVII, 1860, p. 244.

(115) B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 406.

(116) A., 1^{ère} série, t. VII, 1850, p. 37.

(117) B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XV, 1882, p. 453.

(118) *Revue*, t. XLVII, 1978 (1979), p. 223. Les collections du Steen ont été transférées au *Vleeshuis*. Les pièces provenant de l'Académie d'archéologie n'y ont pas été recensées. À noter qu'un Musée d'antiquités et d'archéologie d'Anvers fut créé dès 1862 à l'initiative du Comité des membres correspondants de la Commission royale des monuments. Les peintres Nicaise DE KEYSER et Henri LEYS, membres de l'Académie, figuraient parmi ses fondateurs. Cf. les statuts de ce musée et un catalogue des collections en 1876 à la Bibliothèque de la Ville (*Stadsbibliotheek*, n^o 11223371 et K. 95796).

séance du 27 octobre 1895, le bibliothécaire Fernand DONNET, cependant si attentif aux activités de l'Académie, déclara qu'il avait trouvé un inventaire constatant la propriété de divers meubles, rayons, feux et une collection de cachets et empreintes en cire dont, dit-il, « il ne reste plus de trace ».

L'Académie d'archéologie dans la numismatique⁽¹¹⁹⁾

Comme toute institution similaire, l'Académie se devait de faire frapper des médailles à l'occasion des événements importants qui jalonnèrent son existence, soit pour honorer les personnalités qui lui apportèrent leur appui ou se distinguèrent par leurs travaux dans l'épanouissement des études d'archéologie et d'histoire de l'art, soit pour récompenser les lauréats des concours qu'elle organisa et organise toujours, soit encore pour sanctionner l'élection des membres titulaires et des membres associés étrangers lors de leur réception ou de leur première visite. La première mention qui soit faite dans les procès verbaux d'une médaille de l'Académie date du 19 février 1865⁽¹²⁰⁾. Le président VAN DE VELDE présenta ce jour-là un projet de médaille de concours élaboré par Nicaise DE KEYSER, membre titulaire. Après plusieurs réunions et rapports, c'est toutefois un dessin de Jean HERMAN (Liège, 1835-1909) qui fut adopté en séance du 21 septembre 1865 et son exécution confiée à Léopold WIENER.

La médaille (fig. 3) d'un diamètre de 59 mm, représente à l'avvers, en relief, une femme assise personnifiant les âges passés, qui se dépouille de ses voiles et tient dans la main gauche une lampe antique; à sa droite, un lécythe, un chapiteau corinthien, une coupe ansée, un sphinx et un fût de colonne cannelée; à sa gauche, un socle orné des armes de la ville d'Anvers sur lequel sont déposés une arcade ogivale et un candélabre; à gauche en bas, sous les figures « J. HERMAN inv. » et, en exergue, « Léop. WIENER sculp. »⁽¹²¹⁾. Au revers, en relief également, une couronne formée d'une branche de palmier et d'une branche de laurier laissant le milieu du champ libre pour y recevoir une inscription à graver. Un exemplaire de cette médaille fut remis au ministre de l'Intérieur, au gouverneur de la province et au bourgmestre d'Anvers, membres honoraires de droit.

L'avvers de cette médaille fut réutilisé pour le congrès international d'archéologie organisé à l'initiative de l'Académie à Anvers en 1867 — dont nous parlerons en détail plus loin — pour une nouvelle médaille en bronze ou en vermeil dont le revers porta l'inscription en relief, « Congrès International d'archéologie/Anvers/août 1866 » (*sic*)⁽¹²²⁾ (fig. 4). En séance du 20 décembre 1868, l'Académie décida de faire don du coin du revers de cette médaille à la Ville d'Anvers.

(119) Nous remercions sincèrement MM. Jean JADOT, ancien président, et Maurice COLAERT, trésorier de l'Académie, tous deux présidents honoraires de la Société royale de numismatique de Belgique, pour les précieux renseignements qu'ils nous ont fournis à ce sujet.

(120) *Bulletin*, 2^{ème} série des A., 1868, I, p. 59 et 94.

(121) D'après *Médailles historiques de Belgique*, t. I, 1865-1880, Règne de Léopold II, p. 13 et pl. 6.

(122) *Ibid.* Pour la disparité des millésimes, cf. infra le chapitre consacré aux *Congrès*. À noter que les Archives de la Ville d'Anvers (*Stadsarchief*, n° 164) possèdent un exemplaire de la médaille du Congrès dont l'inscription constitue l'avvers, tandis que le revers se présente comme sur la médaille originale.



Fig. 3. Avers de la médaille des concours de l'Académie. Jean HERMAN, *del.*, Léopold WIENER, *sculpt.* Bronze, diam. 59 mm. Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Cabinet des médailles et Anvers, *Stadsarchief*, n° 463.



Fig. 4. Avers d'une nouvelle médaille ou revers de la médaille des concours réutilisée pour le congrès international d'archéologie en 1866 (en réalité, en 1867). Bruxelles. Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Cabinet des médailles et Anvers, *Stadsarchief*, n° 463.

La médaille de frappe originale fut offerte aux lauréats des concours de l'Académie pendant de nombreuses années. En 1893, il en restait 14 exemplaires suivant un inventaire dressé par le bibliothécaire Fernand DONNET le 5 novembre. Un certain nombre de pièces furent cédées aux amateurs au cours de la séance suivante, en décembre. En séance du 4 décembre 1881, il fut émis le projet de reproduire en héliotypie toutes les médailles et monnaies frappées à l'atelier d'Anvers depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1796. Nous n'avons pas retrouvé trace de ce document.

Malgré nos recherches, nous ne pouvons donner une explication définitive au « jeton » prévu aux articles 63 et 64 des statuts de 1879 et de 1885 encore, à propos des publications de l'Académie. Il y est en effet stipulé que les membres titulaires résidant hors de la ville où siège l'Académie peuvent faire compter leurs présences aux séances « en raison d'un volume (des *Annales*) pour deux jetons de présence ». Et il est précisé que chaque présence aux séances donne droit à un ou deux jetons selon que le membre résidait à moins ou à plus de huit lieues de la ville. N'est-ce pas tout simplement une métaphore ? Le « jeton » de présence n'équivalait-il pas, tout comme c'est l'usage aujourd'hui, à un certain montant en espèces dont la comptabilisation compensait le prix à payer pour les *Annales* ⁽¹²³⁾ ?

En séance du 7 février 1892, le général WAUWERMANS, alors président, institua une commission pour faire un choix parmi les projets de médailles présentés en prévision de la

(123) Jean JADOT, *La numismatique de notre Académie*. Séance du 17 mars 1979. *Revue*, t. XLVII, 1978, p. 223-224. Le prix de l'abonnement aux *Annales* fut indépendant du montant de la cotisation ; il pouvait être couvert par des « jetons de présence » aux séances. Aujourd'hui, la cotisation annuelle comprend le service de la *Revue*.



Fig. 5. Jeton du 50^e anniversaire. Eug. GEEFS, *del.*, Jules BAETES, *sculpt.* Argent, diam. 27 mm. Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Cabinet des médailles et Anvers, *Stadsarchief*, n° 164.

célébration du 50^e anniversaire de l'Académie. Le 3 avril, c'est un dessin d'Eugène GEEFS qui fut préféré et le 12 juin, les empreintes de son ouvrage furent présentées aux membres. C'est le graveur anversois Jules BAETES (1881-?) qui fut chargé de l'exécution. Il s'agit cette fois d'un jeton, en argent ou en bronze, de 27 mm de diamètre (fig. 5). À l'avvers, à gauche, l'écusson de la Belgique, de sable au lion d'or; au centre, la cathédrale et l'hôtel de ville d'Anvers; sur une banderolle, en haut, l'inscription « 10 août 1892 »; en exergue. « Congrès du Cinquantenaire » et les signatures, à gauche, « E. GEEFS inv. » et, à droite, « J. BAETES, sc. ». Au revers, à droite, en un cartouche rectangulaire dans lequel passe, maintenue par un ruban, une branche de laurier, l'inscription, en creux. « Anvers 1842-1892 »; dans le champ, chaque fois en deux lignes « Académie / d'Archéologie » en haut et « de / Belgique » en dessous⁽¹²⁴⁾.

En séance du 4 décembre 1898, il fut question d'un sceau que l'Académie estimait indispensable. Mais en l'absence de pièces d'archives qui auraient pu en présenter l'impression, nous ignorons si ce problème fut résolu.

Lorsqu'en 1979, l'Académie décida de remettre une médaille à tous les membres titulaires, c'est l'avvers de l'ancienne médaille des concours qui fut pris pour modèle. Mais les coins étaient perdus et il fut nécessaire de remodeler la légende, l'Académie ayant acquis le titre de société royale en 1896. Afin d'éviter toute lourdeur dans un texte qui, cette fois, aurait dû respecter les deux langues nationales, la légende fut latinisée en « Academia Regia Archaeologia Belgii ». C'est M. Jean JADOT, président — et numismate — qui se chargea des démarches auprès de la Monnaie royale de Belgique qui, d'après l'ancienne médaille et par un procédé d'électro-érosion, obtint une matrice qui fut revue par un graveur, tandis qu'elle confectionnait un poinçon pour la nouvelle légende⁽¹²⁵⁾.

Il fut frappé 103 exemplaires de cette médaille, dont 100 en bronze destinés aux membres qui les reçurent à partir de la séance du 20 octobre 1979; deux en vermeil (de 134 gr chacune) qui furent offertes lors d'une séance d'hommage à Baudouin VAN DE WALLE et F. GANSHOF à l'occasion du 50^e anniversaire de leur entrée à l'Académie (elles portent au revers une inscription gravée « B. VAN DE WALLE / 1926-1978 » et « F. GANSHOF / 1928-1978 ») et une en argent qui fut remise au roi BAUDOUIN (avec l'inscription au revers « Hommage / à S.M. le Roi »).

(124) D'après A. de Witte, in *Médailles historiques de Belgique*, Bruxelles, 1919, t. 111, p. 17. Un exemplaire est conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique et un autre aux Archives de la Ville d'Anvers (*Stadsarchief*, n° 55).

(125) Tout ce matériel de frappe repose officiellement à la Monnaie royale de Belgique.

Emploi des langues et protection royale

L'Académie d'archéologie naquit dans le sillage des libertés accordées par la Constitution et dans le rayonnement du régime de monarchie parlementaire choisi par le premier gouvernement belge, en 1831. Son option nationale sous-tendait l'union de tous les passionnés d'archéologie, qu'ils fussent du nord, du sud ou du centre du pays, son choix s'étant implicitement porté sur l'usage de la langue française, l'emploi des langues en Belgique étant alors facultatif en vertu de l'article 23 de la loi fondamentale. La grande majorité de la bourgeoisie de la nouvelle Nation n'était-elle d'ailleurs pas d'expression française ? Si les mémoires déposés aux concours de l'Académie devaient, comme le stipule l'article 69 des statuts de 1873, « être rédigés en français », le bureau pouvait cependant admettre d'autres langues « dans des cas exceptionnels ». Certains membres profitèrent de cette possibilité. Mais un simple coup d'œil sur les tables des volumes 1 à 50 révèle qu'ils furent peu nombreux : sur 543 notices au total, 13 sont rédigées en néerlandais, 4 en anglais et 1 en allemand.

Le lieutenant-colonel WAUWERMANS, ancien président de l'Académie, était conscient de cette disproportion : « Nous autres, Flamands, déclara-t-il en séance du 3 octobre 1886 ⁽¹²⁶⁾, nous sommes sincèrement attachés à la patrie commune. Nous savons que toute autre organisation de l'État serait impossible et que nous ne saurions trouver sous un autre régime une dose de liberté plus grande que celle dont nous jouissons. Nous facilitons le fonctionnement de notre gouvernement et le rapprochement des races en apprenant la langue de nos compatriotes... », mais, ajoutait-il « que les Wallons les imitent et les habitants actuels de la Belgique s'uniront alors dans un même amour et un même respect pour la patrie commune ».

Faute d'avoir été entendu, cet appel cependant plein de bon sens finira, à la longue, par déséquilibrer le monde politique et encourager les démocrates catholiques flamands, à l'encontre de l'avis des libéraux, des socialistes et des catholiques wallons, à réclamer l'autonomie culturelle. En 1932, l'Université de Gand fut flamandisée, ce qui ouvrit la porte à l'unilinguisme en matière administrative, scolaire et judiciaire de part et d'autre d'une frontière linguistique divisant le pays en deux, l'agglomération bruxelloise exceptée.

Si les *Annales* et le *Bulletin* de l'Académie gardèrent jusque-là une *présentation* de caractère unilingue français — avec insertion de mémoires rédigés en néerlandais par de parfaits bilingues — tous les documents concernant les activités publiques — séances solennelles, congrès, etc. — furent toujours rédigés dans les deux langues nationales ⁽¹²⁷⁾. La *Revue* qui remplaça les *Annales* et le *Bulletin* en 1931, s'afficha nettement bilingue à partir de 1939. Ce ne sera cependant qu'en séance du 4 juillet 1954 qu'il fut proposé de rédiger les procès-verbaux dans les deux langues. Il est aujourd'hui convenu que ces documents soient établis dans la langue maternelle du secrétaire, les interventions dans l'autre langue y étant reprises en original. Quant à la présidence, il est tenté, dans la mesure des possibilités, de l'alterner en fonction de l'appartenance linguistique des candidats. Les membres semblent s'accommoder de ce sy-

(126) B., 4^{ème} série des A., 1^{ère} partie, t. IX, 1852, p. 193.

(127) Voir ces documents au *Museum voor het Vlaamse cultuurleven* à Anvers, n° A.1812 K. et au *Stadsarchief Antwerpen*, fonds *Modern archief*, n° 382/5, 382/18, 382/21, 1099/41 et 1099/49.

système car pour eux, n'y a-t-il pas qu'un seul langage qui compte, celui de l'archéologie et de l'histoire de l'art ?

Ce long préambule pour souligner que l'Académie royale d'archéologie est la dernière des institutions du genre à ne pas s'être scindée linguistiquement. En ce sens, elle est fidèle à l'idée nationale, garante de l'équilibre entre deux communautés complémentaires. De fait, elle est restée fidèle à elle-même car c'est de sa propre volonté, qu'à la suite d'une réception du Bureau en audience royale, le roi Léopold II lui accorda son protectorat en 1866⁽¹²⁸⁾. Cette haute protection apparut dès lors sur toutes les pages de garde des publications de l'Académie.

Il ne se passait d'ailleurs aucun événement à la Cour sans que l'Académie ne se manifestât d'une manière ou d'une autre : toasts chaleureux à l'issue des dîners ; hommages rendus en séance ; envoi de télégrammes de félicitations ou de condoléances, chaque fois. Le service des postes était si bien organisé qu'au dessert ou à la fin des assemblées, il était déjà possible de donner connaissance des augustes remerciements. Il était alors coutume, étant donné leur nombre relativement restreint, que le roi rehaussât de sa présence les cérémonies quelque peu prestigieuses que les sociétés scientifiques consacraient à leurs jubilés. Ainsi en fut-il pour le 50^e anniversaire de l'Académie célébré à Anvers en 1892 : non seulement LEOPOLD II y fut-il présent, mais il invita le général WAUWERMANS, président de l'Académie, à assister du balcon du palais royal, au défilé du cortège historique organisé pour la circonstance. Quatre ans plus tard, le 13 novembre 1896, le roi LEOPOLD II honora la Compagnie du titre prestigieux d'*Académie royale*⁽¹²⁹⁾.

L'attachement de l'Académie à la dynastie s'exprima tout particulièrement à l'issue de la Première guerre mondiale. À la reprise des travaux dans les locaux de l'Académie des beaux-arts d'Anvers, une adresse fut lue à l'intention du roi ALBERT, « Celui qui a puissamment contribué au salut de la Patrie »⁽¹³⁰⁾. Enfin, en pleine occupation, Mgr H. LAMY étant président, une lettre d'hommage fut adressée à S.M. le roi LEOPOLD III, retenu en otage au palais de Laeken. L'auguste prisonnier remercia personnellement l'Académie⁽¹³¹⁾.

Après la guerre, l'affaire royale n'eut aucun écho au sein de l'Académie, les membres venant de tous les horizons politiques s'y préoccupant uniquement d'histoire de l'art et d'archéologie. Le 19 juin 1979, à la demande du président Jean JADOT, le roi BAUDOUIN accordait son Haut patronage à toutes les activités de l'Académie⁽¹³²⁾. C'est à cette occasion que la médaille d'argent de l'Académie lui fut remise.

Personalia

L'Académie d'archéologie de Belgique ne manqua pas, tout au long de son existence, de rendre hommage aux artisans de sa renommée. Sa reconnaissance se manifesta évidemment

(128) Dépêche n° 20 du Cabinet du Roi. B., 2^{ème} série des A., 1, 1868, p. 123.

(129) B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, t. XXIX, p. 1000 et 1001.

(130) Séance du 6 avril 1919. B., 1919, 1, p. 9.

(131) Séance du 8 juin 1941. R., t. XI, 1941, fasc. 4, p. 263.

(132) Lettre de M. J. M. PIÉRET, chef de cabinet du Roi, reproduite in R., t. XLVII, 1978 (1979), p. 3 (en français) et p. 4 (en néerlandais). Original aux Archives de l'Académie, Boîte 5, F. 5.

selon l'air du temps. Elle n'avait pas dix ans lorsque son président, le dr DE KERCKHOVE, proposa d'élever un monument à Félix BOGAERTS, professeur d'histoire à l'Athénée d'Anvers, le dévoué secrétaire perpétuel de l'Académie décédé le 16 mars 1851 à l'âge de 48 ans et huit mois⁽¹³³⁾. Une commission fut instituée et une souscription publique ouverte à cet effet. Le monument en marbre noir (fig. 6), exécuté par Pierre-Joseph de CUYPER sur les dessins de Jean-Baptiste DE CUYPER et orné du portrait de Félix BOGAERTS, peint en médaillon par Nicaïse DE KEYSER, fut élevé dans la première chapelle du bas-côté sud de l'église St-Jacques. Il porte, sur une plaque de marbre blanc, l'inscription

D.O.M.
 et Piae Memoriae
 FELICIS GULLIELMI MARIE BOGAERTS
 Bruxellensis
 qui propter egregias animi virtutes omnibus
 carus eruditione et scriptis Patriae decori fuit
 Amici
 P.P.
 Obiit Antverpiae anno Domini MDCCCLI die XVI Martii
 Vixit annos XLV menses VIII
 R.I.P. ⁽¹³⁴⁾

L'Académie concourut également, par la souscription personnelle de ses membres cette fois, à l'édification au cimetière du KIEL, d'un monument à la mémoire de F. H. MERTENS, fondateur et premier bibliothécaire de la Compagnie, auteur d'une histoire monumentale d'Anvers, décédé en 1867 à l'âge de 71 ans. La stèle en pierre bleue, ornée du portrait du défunt, sculpté en médaillon, portait, en lettres d'or, l'inscription qui suit surmontant un chrisme :

†
 Aan
 FRANS - HENDRIK - MERTENS
 Stads.Bibliothecaris.en.Geschiedschrijver
 geboren.te.Antwerpen.den.VI.Augusti
 MDCCXCVI
 aldaar.overleden.den.XIX.Juni
 MDCCCLXVII
 Zijne.Vrienden. ⁽¹³⁵⁾

En 1889, sur la proposition du président Charles RUELENS, l'Académie s'employa activement à élever, à côté du précédent, un monument semblable à Louis TORRES⁽¹³⁶⁾, co-auteur avec

(133) Cf. notice biographique in A., 1^{ère} série, t. VIII, 1851, p. 208-219. Voir aussi t. XII, 1855, p. 349-351.

(134) *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, 2^{ème} vol., 1^{ère} partie, Anvers, 1863, p. 248.

(135) *Idem*, 3^{ème} vol., 2^{ème} partie, Anvers, 1887, p. 494.

(136) B., 4^{ème} série des A., 1^{ère} partie, fasc. XV, 1888, p. 330-331, 372, 406 et 502-504 et fasc. XVIII, 1889, p. 462.

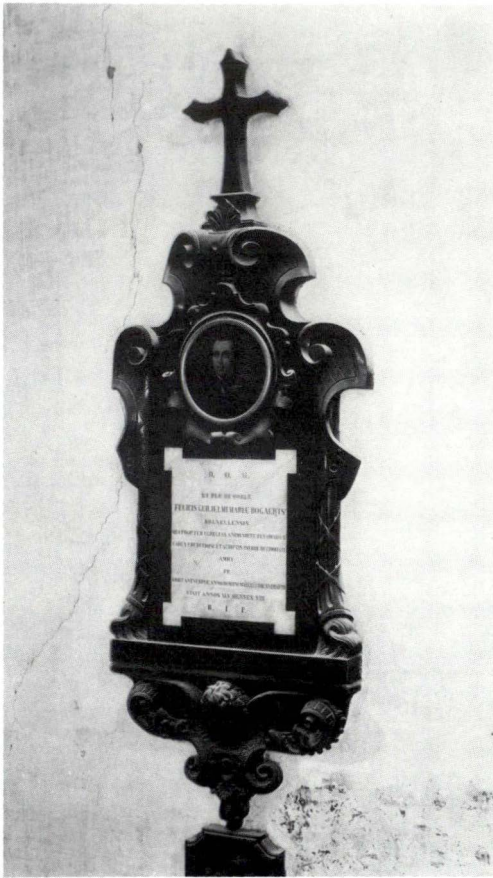


Fig. 6. Monument funéraire de Félix BOGAERTS, secrétaire perpétuel, élevé dans l'église S'-Jacques à Anvers. J. B. de CUYPER, del., P. J. DE CUYPER, sculpt.; médaillon peint par N. DE KEYSER. A.C.L., B. 29037-42.

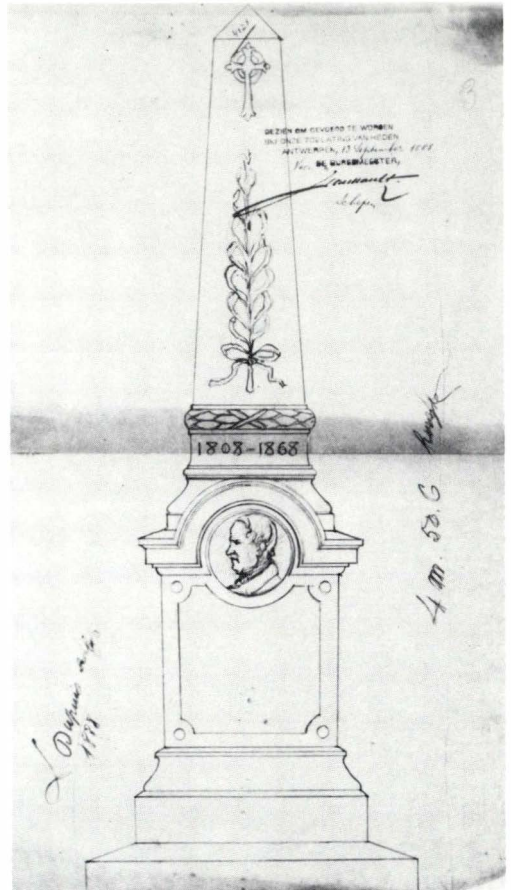


Fig. 7. Projet du monument funéraire Louis TORFS, signé L. DUPUIS, 1888. Papier satiné jaune, ± 44,5 × 26,5 cm. Anvers, Stadsarchief, Mod. Arch., P.K. n° 3162.

F. H. MERTENS de l'histoire de la ville d'Anvers⁽¹³⁷⁾. La stèle (fig. 7) de 4,50 m de hauteur, œuvre du sculpteur L. DUPUIS, fut inaugurée le 3 février⁽¹³⁸⁾.

Il faut être admis relativement jeune à l'Académie — et jouir d'une santé robuste — pour y être jubilaire. Les cas sont donc plutôt rares. Nous en avons relevé quelques uns qui, chaque fois, firent l'objet d'une manifestation d'hommage. En 1922 fut remis un diplôme spécialement imprimé en leur honneur à A. BLOMME, magistrat h^c, et Ad. DE CEULENEER, professeur émé-

(137) MERTENS (F.-H.) en TORFS (K.-L.), *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tijde uitgegeven door de Rederijkamer de Olijftak*, Antwerpen, J. P. VAN DIEREN, 1845-1854, 81. en 16 vol. in-8°.

(138) Discours du président Ch. RUELENS in B., 4^{ème} série des A., 1^{ère} partie, 1888, p. 502-504 et *Le Précurseur*, Anvers, 5 février 1889, p. 1, col. 5-6.

rite de l'Université de Gand, membres de l'Académie depuis 1871⁽¹³⁹⁾. Le 7 novembre 1943, étant donné les circonstances, c'est une simple lettre de félicitations qui fut adressée au chanoine VAN DEN GHEYN, membre depuis 1893, président de l'Académie en 1903 et 1911. Le 29 janvier 1966, l'Académie se joignit à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et archéologie pour honorer Louis VAN PUYVELDE, son président à quatre reprises, décédé le 27 octobre 1965⁽¹⁴⁰⁾. La séance publique d'hommage eut lieu aux Musées royaux des beaux-arts où l'on entendit successivement le R. P. DE GAIFFIER, M^{lle} Lucie NINANE, le comte DE BORCHGRAVE D'ALTENA et Simone BERGMANS, présidente de l'Académie.

C'est en l'Hôtel des Sociétés scientifiques, à Ixelles, où elle se réunissait à cette époque, que le président Antoine DE SMET, le 17 février 1979, rendit simultanément hommage à deux membres jubilaires, les professeurs émérites Frans GANSHOF et Baudouin VAN DE WALLE⁽¹⁴¹⁾. Depuis une dizaine d'années, quatre autres jubilaires purent être fêtés : le 20 mars 1982, M^{lle} Lucie NINANE ; le 17 mars 1984, Louis LEBEER (†) ; le 16 mars 1985, Franz DERUYT (†) et le 28 mai 1988, Suzanne SULZBERGER (†).

La médaille de vermeil fut remise à chacun de ces fidèles académiciens en l'honneur de qui fut chaque fois organisée une réception à l'issue de la séance d'hommage.

Concours et prix de fondation

Le *Règlement d'ordre intérieur et des finances*, arrêté en exécution de l'article 32 des statuts de 1873 parle, en son paragraphe 13 « des mémoires couronnés » et, en son paragraphe 28 « des mémoires envoyés aux concours ». Ces mémoires, y est-il précisé, doivent être rédigés en français ; cependant, « dans des cas exceptionnels », le bureau pouvait admettre des travaux écrits dans d'autres langues. Il s'agit là des premiers textes relatifs aux questions annuelles mises au concours par l'Académie. Ils seront repris, plus détaillés, dans les statuts de 1879 où ils occuperont les articles 69 à 73, ce dernier précisant que « les auteurs des mémoires couronnés ont droit, indépendamment des prix établis par les programmes, à une médaille de vermeil et à cinquante exemplaires (de tirés à part) de leurs mémoires avec titre de couverture imprimée ».

Mais des concours furent organisés par l'Académie bien avant qu'ils ne soient ainsi officialisés, car une proposition de Mathieu POLAIN de voir s'ouvrir de semblables compétitions fut approuvée dès le 19 décembre 1845. Mais la première question posée — faire la description historique des cathédrales d'Anvers et de Malines — n'eut pas de succès, même lorsqu'elle fut renouvelée en assemblée générale du 4 juillet 1850.

Les procès-verbaux des séances sont d'ailleurs muets au sujet des concours jusqu'en 1864. Cette année-là, le 2 octobre, E. LE GRAND DE REULANDT relança l'idée en fondant un prix de 500 francs (or). Le lieutenant-général WAUWERMANS, président de l'Académie en 1892, fit état d'une liste de concours qui eurent lieu entre 1867 et 1882⁽¹⁴²⁾ en mentionnant l'intitulé de la

(139) B., 1923, I, p. 30.

(140) Simone BERGMANS, *Léo VAN PUYVELDE (1882-1965)*, in R., t. XXXV, 1966, 1-2, p. 118-120.

(141) R., t. XLVII, 1978 (1979), p. 216-222.

(142) A., 4^{ème} série, t. XLVII, fasc. 7, 1893, p. 103, note 2 et p. 109, note 3.

question, le titre de la réponse prise en considération, le nom du lauréat et les références aux *Annales* et au *Bulletin* de l'attribution des prix. Nous avons cru utile de commenter et de compléter ces renseignements.

De 1864 à 1867, l'Académie formula quatre programmes de concours comprenant dix questions pour un montant total de 8000 francs (or). Les questions portèrent sur les matières suivantes : histoire des ateliers typographiques établis à Anvers depuis l'invention de l'imprimerie et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; histoire de la sculpture en Belgique jusqu'à l'époque de la Renaissance ; histoire du péage sur l'Escaut ; vie de l'hérésiarque Tanchelin, en exposant ses doctrines et leurs influences sur les idées religieuses des Anversoises au XI^e siècle ; topographie des voies romaines du territoire actuel de la Belgique en déterminant les localités modernes correspondant aux stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger ; histoire politique du territoire de la province d'Anvers ; histoire de l'orfèvrerie dans les anciens Pays-Bas et la principauté de Liège depuis les temps les plus anciens jusque et y compris l'époque de la Renaissance ; histoire de la gravure sur bois en Belgique et dans les Pays-Bas depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et histoire du commerce d'Anvers depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'époque de la révolution de 1830⁽¹⁴³⁾. Comme on peut en juger, l'histoire eut la part belle dans ces questions et la ville d'Anvers y trouva son intérêt dans cinquante pour cent des cas.

Le concours ouvert pour la période 1866-1869 ne comporta d'ailleurs qu'une seule question, contre trois à l'habitude, celle relative, précisément, à l'histoire d'Anvers. Le prix en avait été fondé par « le haut commerce de la ville » et dédoublé par un second prix de 1000 francs (or) par la ville elle-même⁽¹⁴⁴⁾. Le 5 mai 1867, l'Académie décerna une mention honorable à Edmond GRANDGAINAGE, professeur à l'Athénée royal d'Anvers, pour son mémoire sur *l'Histoire du péage sur l'Escaut*⁽¹⁴⁵⁾, et à H. Q. JANSSEN, inspecteur de l'enseignement à Sint-Anna-ter-Muiden, en Zeelande, pour sa réponse, en néerlandais, à la question posée sur TANCHELIN⁽¹⁴⁶⁾.

Toutes les autres questions n'avaient pas obtenu de réponses dans les délais prescrits. Il en sera de même en 1868 et 1869. Certaines d'entre elles seront cependant maintenues et remises en concours pour 1871⁽¹⁴⁷⁾. Ainsi en fut-il pour la sculpture en Belgique depuis les origines jusqu'à la Renaissance (prix de 500 francs spécifié cette fois comme étant fondé par le gouvernement) et la topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique (prix de 500 francs offert par l'Académie). À ces deux questions vint s'en ajouter une troisième, nouvelle celle-là, posée par la Province d'Anvers qui offrait un prix de 500 francs (or) : traiter une question archéologique ou historique relative à la province d'Anvers, au choix. Trois concurrents y répondirent,

(143) Font mention de ces concours les procès-verbaux des séances des 13 novembre 1864 ; 26 mars, 19 novembre et 24 décembre 1865 ; 18 février 1866 et 1 septembre 1867. B., 2^{ème} série des A., I, 1868, *passim*.

(144) Séances des 19 novembre et 24 décembre 1865 et 18 février 1866. *Ibid.*, p. 94, 95 et 107.

(145) *Ibid.*, p. 123, 143 et 159 et Ed. GRANDGAINAGE, *Le péage sur l'Escaut*, in A., 2^{ème} série, t. XXIV, IV, 1868, p. 5-176, 2 tableaux et 6 cartes h.t.

(146) B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 270-280 et H. Q. JANSSEN, *Tanchelin*, in A., t. XXIII, fasc. 111, 1867, p. 374-450.

(147) Pour cette période, cf. les procès-verbaux des séances des 27 octobre 1867, 29 mars 1868, 19 décembre 1869 et 25 janvier 1870 in B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 190, 213, 325 et 353.

mais la palme alla à P. GENARD, archiviste de la ville, pour son mémoire sur l'*Hôtel des Monnaies à Anvers* (148).

Le programme pour 1872 fut ainsi établi : traiter une question archéologique relative à l'ancien comté de Namur ; faire l'histoire de l'orfèvrerie (c'était un renouvellement) et traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancien comté de Hainaut. Chacune de ces questions était dotée d'un prix de 500 francs (or) dont le dernier était fondé par M. HAGEMANS. Cinq mémoires furent remis dans les délais, dont deux déclarés hors-concours. Le prix revint à Jules FRÉSON, juge d'instruction à Huy, pour une étude intitulée *La justice au XVIII^e siècle dans le comté de Namur* (149).

Entre-temps avaient été établis les programmes des concours dont les échéances étaient fixées en 1873 et 1874. Pour 1873, trois questions à 500 francs (or) chacune : traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancien comté de Flandre ou à l'ancien duché de Brabant ; faire l'histoire du Grand conseil de Malines et faire l'histoire des coutumes de la ville et de la banlieue d'Anvers jusqu'à la révolution brabançonne (150). Pour 1874, deux questions à 500 francs (or) chacune : traiter une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liège et présenter la topographie des voies romaines de la Gaule Belgique (ancienne question posée déjà à deux reprises, sans succès) (151). De ces cinq questions, une seule reçut une réponse satisfaisante de la part d'Albert MATHIEU, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, qui avait choisi l'*Histoire du Grand Conseil de Malines* (152).

Une mention spéciale doit être réservée à la proposition faite au congrès international de géographie qui eut lieu à Anvers en 1871, à l'organisation duquel contribuèrent plusieurs membres académiciens, et qui enregistra un boni considérable qui fut versé dans la caisse de l'Académie, à charge pour elle d'organiser plusieurs concours dans l'intérêt des sciences géographiques. Par conséquent, en séance du 31 août 1873, l'Académie fonda deux prix de 500 francs (or) chacun, l'un pour une histoire de la vie d'Ortelius (153), l'autre pour une histoire des relations commerciales de la Belgique avec l'Asie et l'Afrique. Mais il semble que seule la question relative à la vie d'Ortelius ait été posée... et reposée (154), vainement d'ailleurs pendant vingt ans, laissant les intérêts du dépôt en numéraires s'accumuler.

En séance du 24 octobre 1875, l'Académie décerna un prix et une mention honorable pour les réponses données à une question libre sur le duché de Luxembourg par J. SCHOETTER, professeur à l'Athénée grand-ducal, pour un mémoire sur l'*État du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, et par C. SULBOUT, curé à Strainchamps, pour une étude sur l'*État de la civilisation de l'Ardenne thuringienne ou tongroise vers la fin de la période gallo-romaine* (155). Au

(148) Séance du 25 février 1872. *Ibid.*, p. 483 et P. GENARD, *L'Hôtel des Monnaies d'Anvers*, in A., 2^{ème} série, t. XXX, 1874, p. 5-513.

(149) Séance du 18 août 1872. B., 2^{ème} série des A., 1, 1868, p. 596 et 601-606. Mémoire reproduit dans les A., 2^{ème} série, t. XXIX, 1872, p. 5-582.

(150) Séance du 1 octobre 1871. B., 2^{ème} série des A., 1, 1868, p. 437.

(151) Séance du 28 octobre 1872. *Ibid.*, p. 619.

(152) Mémoire reproduit dans A., 2^{ème} série, t. XXX, 1874, p. 171-302, ill.

(153) Séance du 22 juin 1873. B., 2^{ème} série des A., 1, 1868, p. 671.

(154) Cf. B., 3^{ème} série des A., fasc. 2, 1876, p. 96 ; 2de partie, 1879-1880, p. 79 et fasc. XVII, 1884, p. 515.

(155) B., 3^{ème} série des A., t. II, fasc. 2, 1876, p. 81. Mémoire de J. SCHOETTER reproduit dans A., 3^{ème} série, t. XXXIII, fasc. 111, 1876, p. 325-459 et celui de SULBOUT, in *ibid.*, p. 520-528.

programme pour 1876 figuraient l'histoire de l'établissement topographique PLANTIN et de ses successeurs, une question archéologique ou historique relative à l'ancienne principauté de Liège et l'histoire de la sculpture romane en Belgique, cette dernière question étant dotée d'un prix du Gouvernement. C'est Godefroid KURTH, professeur à l'Université de Liège, qui fut proclamé lauréat pour une *Étude critique sur saint Lambert et son premier biographe*, présentée dans le cadre du deuxième sujet proposé (156). Le programme pour 1877 comportait une nouvelle fois la vie d'Ortelius et une question libre relative à l'ancien comté de Flandre (157). Les membres correspondants A. MATTHIEU, avocat à Bruxelles, pour une *Histoire du Conseil de Flandre* et A. DE VLAMINCK, pour *Ménapie et la Flandre*, furent couronnés ex-aequo (158).

Les questions dont les réponses venaient à échéance en 1878 et 1879 furent reprises parmi d'anciennes déjà posées : la topographie des voies de la Gaule Belgique et bien sûr, la biographie d'Abraham Ortelius, auxquelles on ajouta une question posée par le baron VAN DE WERVE et DE SCHILDE, fondateur d'un prix de 500 francs (or) pour l'histoire du Burg et des Burgraves d'Anvers, modifiée ensuite en éloge historique de Nicolas ROCKOX, bourgmestre d'Anvers au XVII^e siècle (159), question à laquelle répondit Henri VAN KUYCK en 1881, en néerlandais (160). Retour de la géographie au programme pour 1880 avec une question élargissant celle déjà vieille d'une dizaine d'années concernant Ortelius : étude sur les géographes belges du XVI^e siècle et sur l'influence qu'ils ont exercée sur la géographie et les cartographes de cette époque. Pour 1882, on formula une question relative à l'histoire et l'archéologie de l'ancien comté de Namur. Entre-temps, en séance du 6 juin 1880, un prix fut accordé à Victor GAUCHEZ pour un mémoire concernant les voies romaines de la Belgique, sujet qui attendait réponse depuis des années (161). La séance du 5 février 1882 devait réserver une surprise : la proclamation du comte de VILLERMONT, lauréat par deux fois pour une *Histoire de la baronnie de Pesches* et une *Histoire d'Aublain*, fournies en réponse à la question relative à l'ancien comté de Namur (162).

L'expérience aidant, les membres du conseil de direction de l'Académie se rendirent compte que les questions qu'ils posaient intéressaient davantage les historiens que les archéologues. Aussi, en séance du 18 décembre 1882, proposèrent-ils de supprimer le mot *histoire* de leurs énoncés, exception faite pour la question héritée du Congrès de géographie. Après discussions, le programme du concours lancé en 1882 sera donc réduit à une question concernant l'archéo-

(156) Séance du 20 octobre 1876. B., 3^{ème} série des A., t. II, fasc. 2, 1876, p. 154. Mémoire reproduit in A., 3^{ème} série, t. XXXIII, fasc. III, 1876, p. 5-112.

(157) Séance du 5 décembre 1875. B., 3^{ème} série des A., t. II, fasc. 11, 1876, p. 96.

(158) Séance du 2 juin 1878. B., 3^{ème} série des A., II, fasc. 5, p. 324. Le mémoire d'Alph. DE VLAMINCK est reproduit dans les A., 3^{ème} série, t. XXXIV, 1878, p. 357-397 ; celui d'Al. MATTHIEU dans le t. XXXV, 1879, p. 171-460.

(159) Séance du 7 décembre 1879. B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. 11, 1879-1880, p. 80.

(160) B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. X, 1881, p. 278. H. VAN KUYCK, *Nicolaas ROCKOX de jongere, burgemeester van Antwerpen in de XVII^e eeuw*, in A., 3^{ème} série, t. XXXVII, fasc. VII, 1881, p. 338-452, portrait gravé, ill., pll. h. t.

(161) Mémoire reproduit in A., 3^{ème} série, t. XXXVIII, fasc. VIII, 1882, p. 5-432, 3 cartes h.t. Cf. aussi B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. V, 1880, p. 150 et 154-158.

(162) B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XV, 1882, p. 430. Mémoire reproduit in A., 3^{ème} série, t. XXXIX, fasc. IX, 1883, p. 193-397. Voir aussi B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XV, 1882, p. 439-442 (rapports des Commissaires).

logie de la province de Limbourg belge et une autre relative aux géographes du xvi^e siècle. Mais en vain. Même silence cette année-là pour les réponses attendues pour un travail sur l'archéologie de l'ancien comté de Hainaut... ou une biographie d'Abraham Ortelius⁽¹⁶³⁾.

Le manque de moyens financiers obligea l'Académie à interrompre les concours en 1884⁽¹⁶⁴⁾. Ceux-ci furent rouverts le 20 décembre 1885 avec comme questions, pour 1889, un sujet archéologique concernant la province de Limbourg ou une de ses localités (prix de 250 francs or), pour 1888, une étude sur l'invasion des Francs en Belgique (prix de 600 francs or) et l'histoire de l'orfèvrerie en Belgique jusqu'à la fin du xviii^e siècle (prix fondé par le chevalier Gustave VAN HAVRE, d'un montant de 500 francs or). Malgré les intentions de la voir rayer des questions mises au concours, l'histoire était donc réapparue au programme. Mais elle n'eut pas de succès, deux mémoires relatifs à l'invasion des Francs, présentés dans les délais, n'ayant pas été retenus par le jury⁽¹⁶⁵⁾.

Il faut attendre 1891 pour obtenir des renseignements concernant les concours qui viendraient à échéance les 31 janvier 1893 et 1894⁽¹⁶⁶⁾. Cette fois, l'archéologie et l'histoire de l'art semblent bien être les seules préoccupations de l'Académie. Pour 1893, il était en effet demandé la monographie d'un château du moyen âge dont les vestiges subsistent encore en Belgique ainsi que sa restitution, en se basant sur les indications fournies par ces vestiges (prix de 600 francs or); pour 1894, il fallait faire l'histoire de l'orfèvrerie dans une des neuf provinces de Belgique ou faire l'histoire de l'origine et du développement de la gravure à Anvers jusqu'à Rubens, en y comprenant les gravures et les cartes géographiques (prix de 300 francs or). La première de ces questions est symptomatique de l'influence qu'avaient encore les théories de Viollet-le-Duc à la fin du xix^e siècle en Belgique. Quarante ans s'étaient écoulés depuis la parution du premier fascicule du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, mais l'exemple de la «restauration» du château de Pierrefonds (1863-1870) n'était certainement pas étranger aux préoccupations nouvelles de l'Académie.

Tous les procès-verbaux subsistants sont malheureusement muets quant aux réponses qu'eussent pu être éventuellement données à ces questions, comme nous sommes ignorants de la suite donnée à la proposition de mettre au concours l'histoire des sociétés de rhétorique et de leur influence politique et littéraire en Belgique, qui intéressait plutôt les historiens et dont l'échéance avait été fixée au 31 décembre 1894⁽¹⁶⁷⁾. Il apparaît donc que les concours de l'Académie se soient éteints avec le siècle qui les avait vu naître. Mais ils reprendront force et vigueur, selon une nouvelle formule, sous la présidence de M^{lle} Mina MARTENS en 1974.

Simone BERGMANS (Gand, 2 février 1892 - Bruxelles, 25 octobre 1976) institua en effet cette année-là un prix qui porte son nom et destiné à couronner annuellement une étude inédite présentée par un non-membre, sur le xvi^e siècle dans les anciens Pays-Bas et se rapportant «à un artiste, une œuvre ou un aspect de l'humanisme», la préférence étant donnée, à valeur

(163) Séance du 24 décembre 1882. B., 3^{ème} série des A., 2de partie, fasc. XVII, 1884, p. 515.

(164) Séance du 3 février 1884. B., 3^{ème} série des A., 2de partie, fasc. XVIII, 1885, p. 565.

(165) Séance du 2 décembre 1888. B., 4^{ème} série des A., 1^{ère} partie, fasc. XVIII, 1889, p. 462-463.

(166) B., 4^{ème} série des A., 2de partie, fasc. VII, 1891, p. 4 de couverture.

(167) B., 4^{ème} série des A., 2de partie, fasc. XVI, 1894, p. 490.

égale, à un travail sur la peinture⁽¹⁶⁸⁾. La généreuse donatrice, qui avait été présidente de l'Académie en 1965, eut la joie, en séance du 15 mai 1976, quelques mois avant son décès, de remettre pour la première fois le prix — d'un montant de 30000 francs — aujourd'hui 40000 — à M^{lle} Béatrice TERLINDEN pour un mémoire intitulé *Quelques ensembles de peintures murales du seizième siècle dans les édifices privés de Belgique* (169). Quoique l'aire géographique imposée ait été étendue à la principauté de Liège en 1977, il fallut attendre trois ans pour que le prix BERGMANS fut à nouveau décerné. Il alla cette fois à M^{lle} Cécile DECONINCK pour une étude ayant pour titre *Le luth dans les arts figurés des Pays-Bas au XVI^e siècle* (170).

Soit que son règlement fût jugé trop restrictif par les candidats potentiels, soit que les études soumises au jury fussent considérées comme insuffisantes, le prix BERGMANS, devenu entre-temps trisannuel, ne fut pas décerné pendant les six années suivantes. Ce qui amena l'Académie à décider, en sa séance du 19 octobre 1985, qu'il ne serait plus fait mention, dans le règlement, d'une priorité accordée à la peinture. Cette souplesse lui permit de couronner, le 21 mai 1986, un mémoire que M^{me} Antoinette HUYSMANS avait consacré aux monuments funéraires et qui avait pour titre *De grafmonumenten van Cornelis Floris* (171).

Puis ce fut à nouveau le silence quoique l'Académie ait encore simplifié le règlement du prix en 1989, en y supprimant la référence au XVI^e siècle et en étendant l'objet du concours à la période contemporaine pour la Belgique (172). Peut-être l'année du 150^e anniversaire de l'Académie sera-t-elle plus fructueuse ? C'est ce qu'espèrent en tout cas les membres du jury dont le secrétariat fut assuré avec compétence et dévouement par M^{me} Jacqueline DOSOGNE-LAFONTAINE les dix premières années, M. Adelin DE VALKENEER ensuite et M^{lle} Claire DE RUYT aujourd'hui.

Le même suspense existe pour un nouveau prix institué par disposition testamentaire par Adolf JANSEN, conservateur honoraire des Musées royaux d'art et d'histoire, qui légua une somme de 150000 francs à l'Académie dont il avait été correspondant en 1936 et titulaire de 1946 à son décès, afin de créer un prix qui portât son nom (173). S'il échet, ce Prix JANSEN sera décerné pour la première fois en octobre 1992 à l'auteur d'une étude inédite portant sur un sujet similaire à celui du prix BERGMANS, mais restreint à l'architecture et les arts appliqués. Enfin, le Conseil d'administration de l'Académie, en sa séance du 21 décembre 1990, a accepté le don d'un montant de 500000 francs fait par M^{me} Marie HAIRS, maître de conférences à l'Université de Liège, membre correspondant en 1955, titulaire en 1967, aujourd'hui membre honoraire. Au moment de la rédaction du présent historique, ni le sujet, ni les modalités du concours n'ont été arrêtés.

(168) Séance du 18 mai 1974. R., t. XLII, 1973 (1975), p. 188 et règlement du concours, *ibid.*, p. 189-190. Cf. aussi Archives de l'Académie, Boîte 4.

(169) Ce mémoire a été publié dans R., t. XLVII, 1978 (1979), p. 57-75, ill.

(170) Étude iconologique publiée dans R., t. XLVIII, 1979 (1980), p. 3-43, ill. Le prix fut remis en séance du 19 mai 1979. *ibid.*, p. 214.

(171) Le mémoire a été publié dans R., t. LVI, 1987, pp. 91-121, ill.

(172) R., t. LVIII, 1989, p. h. t.

(173) Séances du 21 octobre 1989. R., t. LIX, 1990, p. 167 et règlement du prix in R., t. LVIII, 1989, p. h. t. ou LIX, 1990, p. 183-184.

Actions extérieures

Beaucoup de personnes confondent *Académie* et *académisme*. Peut-être est-ce parce que le second mot dérive du premier, parce qu'il existe un rapport paradigmatique entre les deux ? Sans nous étendre sur la sémantique de ces termes, disons qu'une *Académie*, lointaine héritière des jardins d'*Akademos* où enseignait Platon, n'a rien à voir avec son dérivé *académisme* qui glorifie plutôt l'immobilisme, le manque de sensation spontanée, et rejette toute déviance de canons bien précis qui figent l'art et empêchent toute progression, voire toute prospection.

Être académique ne peut donc être que péjoratif pour un académicien qui recherche la compagnie de confrères pour échanger des idées, comparer les opinions émises, tenir compte des avis qui lui semblent judicieux et ainsi faire progresser l'étude des matières auxquelles il se consacre. Académie ne veut pas dire non plus cénacle refermé sur lui-même. Mais pour justifier sa vitalité, une Académie doit rayonner vers l'extérieur. N'était-ce pas ce que sous-entendait l'Académie d'archéologie de Belgique lors de sa fondation, lorsque dans son règlement de base du 10 janvier 1843, elle déclarait vouloir s'occuper de propager les connaissances se rapportant aux branches scientifiques dont elle se préoccuperait et s'engageait à donner des avis sur tout ce qui concernait le but qu'elle s'était donné ?

Bien sûr, l'archéologie ne fut pas une science reconnue à part entière durant le XIX^e siècle. N'empêche. Sans trop savoir ce que recouvrait exactement le mot, on s'en servit pour tenter de déterminer la chronologie des événements historiques, d'évaluer les valeurs esthétiques d'objets artistiques précieux ou simplement curieux, d'user de procédés de conservation ou de restauration des œuvres d'art et des monuments anciens. On peut cependant imaginer aujourd'hui, compte tenu des immenses progrès accomplis en la matière, combien pouvaient être sommaires les rapports de la *Commission des fouilles*, composée de six membres, dont il est fait mention dès 1896. L'Académie d'archéologie ne procéda ni ne participa d'ailleurs jamais, *ex officio*, à des campagnes de fouilles ... Seuls quelques uns de ses membres, à titre personnel, se laissèrent tenter par ce genre d'aventure. Ils venaient alors montrer en séance les objets découverts et les *Annales* enregistraient leurs commentaires et les échanges de vue qui en résultaient.

Personne ne saura évidemment quels conseils furent prodigués — et par qui ? — à l'Université royale de Christiania qui consulta l'Académie en 1860 au sujet de la restauration que le gouvernement norvégien se proposait de faire exécuter à la cathédrale de Trondheim (174). L'important est de savoir que la jeune association avait du crédit à l'étranger. Cette renommée fut encore mise en valeur par la création au sein de l'Académie, d'une section espagnole en relation avec l'Académie d'archéologie de Madrid et justifiée par les traces considérables que les Espagnols ont laissées en Belgique depuis le XVI^e siècle (174bis). Mais nul n'est prophète en son pays. À Anvers même les vœux émis par l'Académie à plusieurs reprises pour la sauvegarde de monuments menacés de démolition, restèrent pour la plupart lettre morte. Ainsi en fut-il des portes Saint-Georges et de Kipdorp qu'elle aurait aimé voir converties en musées d'armures

(174) A., 1^{ère} série, t. XVII, 1860, p. 157.

(174bis) A., 1^{ère} série, t. VI, 1849, pp. 303, 308 et 380. Il ne semble pas que cette *section espagnole* ait été opérationnelle.

anciennes⁽¹⁷⁵⁾; des portes de Berchem et de Borgerhout sur la conservation « définitive » desquelles les membres se divisèrent⁽¹⁷⁶⁾; de la Tour bleue, dont la démolition eut des résultats inattendus entraînant de fortes dépenses pour la Ville⁽¹⁷⁷⁾; du « Gans », que la création d'une nouvelle rue condamna⁽¹⁷⁸⁾ et de l'ancienne Boucherie menacée de dégagement⁽¹⁷⁹⁾.

Les travaux d'une commission instituée le 28 janvier 1877 en vue de *rechercher les moyens de conserver les monuments historiques et artistiques menacés de destruction par suite des projets de reconstruction des quais* et composée du chevalier A. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, vice-président de l'Académie, de E. L. GIFE, architecte; du major P. HENRARD; du chanoine REUSENS; d'Ant. VAN BELLINGEN et du lieutenant-colonel H. WAUWERMANS, rapporteur, eut cependant une suite heureuse, puisque le Steen fut sauvé⁽¹⁸⁰⁾. On comprend dès lors l'intérêt que porta l'Académie au projet de loi sur la conservation des monuments adopté en première et deuxième lectures par le Sénat français les 10 et 13 avril et 1 juin 1886⁽¹⁸¹⁾. Car si la Belgique, dès 1835, avait créé — avant la France! — une Commission royale des monuments, elle ne disposait alors d'aucun outil législatif de protection efficace qu'elle ne se donnera qu'un siècle plus tard, en 1931. Une commission fut donc instituée au sein de l'Académie avec mission de préparer un projet de loi similaire à celui déposé chez nos voisins du Sud⁽¹⁸²⁾. Ce document, présenté au congrès archéologique de Bruges en 1887, avait ceci de particulier qu'il mettait en exergue, non seulement tous les grands monuments du pays, mais aussi les plus humbles et jusqu'au moindre objet mobilier qu'ils renferment, et prônait la décentralisation, contrairement au projet français « immolant impitoyablement la vie locale à la centralisation la plus outrée »⁽¹⁸³⁾. En s'exprimant ainsi, l'Académie était près d'un siècle en avance sur son temps, la Belgique ne régionalisant institutionnellement le patrimoine culturel immobilier qu'en 1977.

Se réjouissant que les études archéologiques étaient partout en progression, l'Académie apporta, en 1887, son soutien moral à la fondation de la Société d'archéologie de Bruxelles⁽¹⁸⁴⁾ que rallièrent plusieurs de ses membres et dont le rayonnement ne fit que s'accroître⁽¹⁸⁵⁾. De même l'Académie appuya-t-elle une pétition que la Société historique et archéologique de Tournai destinait aux ministres intéressés au sujet du dégagement envisagé de la cathédrale de

(175) A., 1^{ère} série, t. XIX. 1862, p. 533.

(176) 6 oui, 3 non et 1 abstention. Séance du 19 février 1865. Cf. aussi les procès-verbaux des séances des 26 mars 1865 et 7 août 1868 et le B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 251-253.

(177) Séances des 25 novembre 1877 et 6 juin 1880. B., 3^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. V, 1878, p. 305-308 et 1880, p. 150.

(178) Séances des 7 juin et 27 juillet 1902. B., 1902, VII, p. 523 et 1903, I, p. 6 et 9.

(179) Lettre au ministre de l'Agriculture du 4 août 1902. B., 1902, p. 8-10.

(180) Le Rapport de cette Commission (qui sera adopté le 4 mars 1877) figure in B., 3^{ème} série des A., t. II, 1877, fasc. III, p. 211-239. Il fallut cependant revenir à la charge lorsqu'il fut envisagé des démolitions rue Ter Arken. Séance du 31 mai 1908. B., 1908, III, p. 244.

(181) Cf. ce projet de loi in B., 4^{ème} série des A., fasc. X, 1887, p. 202-205.

(182) Séance du 6 février 1887. B., 4^{ème} série des A., fasc. XI, 1887, p. 222. Projet de l'Académie, *idem*, fasc. XI, 1887, p. 253-259; fasc. XIII, 1887, p. 269-270 et fasc. XVI, 1888, p. 404-416.

(183) Séance du 10 juillet 1887. B., *Id.*, fasc. XIII, 1887, p. 256.

(184) Séance du 5 juin 1887. B., 4^{ème} série des A., fasc. XII, 1887, p. 251.

(185) En 1892, la Société bruxelloise comptait déjà 493 membres. Séance du 23 avril 1893. B., 4^{ème} série des A., 2^{de} partie, fasc. XI, 1893, p. 285.

la cité hennuyère⁽¹⁸⁶⁾ et apporta-t-elle son aide à la Société archéologique de Gand dans sa campagne menée pour la réédification, après la Première guerre mondiale, des halles et de l'église Saint-Martin à Ypres, selon la volonté des habitants⁽¹⁸⁷⁾

Le maintien ou non, en leur état, des ruines de guerre symbolisant « la résistance acharnée de toute une race » soulevait alors les passions. Eugène DUVICQUE, chef de la mission chargée par le gouvernement en exil de la sauvegarde des œuvres d'art sur le front, en était l'ardent défenseur⁽¹⁸⁸⁾.

La reconstruction du pays provoqua d'ailleurs maints débats dans le monde des architectes, des archéologues et des historiens : fallait-il reconstruire « à l'identique » les villes dévastées ? profiter des destructions pour restituer des états antérieurs, même hypothétiques ? ou s'adapter aux progrès préconisés par l'urbanisme, discipline nouvelle dont on avait beaucoup disserté sous l'occupation ? La tendance générale des membres de l'Académie fut plutôt pour le retour au *statu quo ante*. Par exemple, ils émirent le vœu de voir restaurer l'église Notre-Dame de Dinant dans le respect absolu du passé, y compris la reconstruction de son bulbe « dont la disparition serait une véritable erreur historique et archéologique »⁽¹⁸⁹⁾.

Ses moyens financiers étant limités, l'Académie ne pouvait se permettre d'apporter une aide matérielle à la restauration des monuments. Elle fit cependant une exception en accueillant favorablement une proposition de Fernand DONNET d'accorder un subside de 100 francs (or) au Comité constitué à la fin du XIX^e siècle en vue de la restauration des façades de la grand-place de Bruxelles⁽¹⁹⁰⁾. Parfois l'Académie descendit dans l'arène pour défendre l'unité esthétique d'un monument dont l'aspect homogène était menacé. Ce fut le cas lorsqu'à l'église Notre-Dame de Pamele on voulut placer un chemin de croix en marbre⁽¹⁹¹⁾.

L'Académie d'archéologie fut fidèle à ses statuts lorsqu'elle accepta de donner suite à une demande du ministre Jules DESTREE qui souhaitait que les sociétés d'archéologie du pays organisent des cours pour les instituteurs afin de leur enseigner les rudiments de l'archéologie qu'ils pourraient alors transmettre à leurs élèves⁽¹⁹²⁾. Ces cours furent confiés à G. BUSCHMANN, CORNETTE et DELEU et à l'abbé PHILIPPE, pour la province d'Anvers⁽¹⁹³⁾. Mais nous n'avons retrouvé aucun renseignement quant à leur organisation et leur fréquentation.

C'est l'Académie d'archéologie qui prit l'initiative d'adresser une requête au gouvernement réclamant l'achat par l'État des bâtiments de l'abbaye d'Herkenrode menacés d'abandon⁽¹⁹⁴⁾. La Commission royale des monuments et des sites l'appuya dans ses démarches qui aboutirent en 1907, du moins pour la porterie. En 1931, l'Académie émit également le vœu de voir le Comité des anciennes industries d'art des Musées royaux d'art et d'histoire acheter la totalité

(186) Séance du 7 octobre 1900. B., 5^{ème} série des A., fasc. X, 1901, p. 581.

(187) Séances des 1 février et 11 avril 1920. B., 1920, fasc. II, p. 7-8 et 15.

(188) Cf. H. STYNEN, G. CHARLIER et A. BEULLENS, *Het verwoeste gewest. Mission DUVICQUE*, Brugge, 1985, 27 × 21 cm, 176 p., ill. et Eugène DUVICQUE, *La conservation des monuments historiques. Sa conciliation avec les exigences économiques, hygiéniques et sociales des villes*, Bruxelles, Vromant et Cie, 1923, p. 26-30, ill.

(189) Séance du 1 octobre 1922. B., 1922, fasc. III, p. 211.

(190) Séance du 29 mars 1896. B., 4^{ème} série des A., 2^e partie, 1896, fasc. XXVII, p. 895.

(191) Séance du 14 avril 1912. B., 1912 (1913), fasc. IV, p. 258-260.

(192) Séance du 3 avril 1921. B., 1921, fasc. II, p. 5-6.

(193) Séance du 5 juin 1921. B., 1921, fasc. II, p. 44.

(194) Séance du 4 décembre 1921. B., 1922, fasc. I, p. 5.

du plafond représentant les travaux d'Hercule, en neuf caissons, œuvre de Jan Christian HANSSCHE datée de 1659, du château abandonné de Beaulieu à Machelen⁽¹⁹⁵⁾, dont le panneau central avait déjà été acquis par l'État. Le 1 décembre 1935, l'Académie mêla sa voix à la Société royale d'archéologie de Bruxelles en vue de voir conservées *in situ* les maisons de la rue des Serments à Anvers, menacées de démolition.

Le soutien de l'Académie ne fut pas négligeable non plus dans l'organisation à Anvers de diverses manifestations commémoratives en souvenir de savants ou d'artistes, enfants de la province. En 1869 déjà, elle contribua pour une somme de 20 francs (or) au projet d'érection d'un monument à élever à Rupelmonde à la mémoire de MERCATOR⁽¹⁹⁶⁾. En 1875, elle prêta son concours à l'Administration communale d'Anvers pour l'organisation d'une exposition de numismatique et de gravure anversoise de TERBRUGGEN⁽¹⁹⁷⁾ et, l'année suivante, elle fut présente par la participation d'E. LE GRAND DE BEULANDT, son délégué, à la Commission des fêtes du troisième centenaire de la naissance de P. P. RUBENS, dont les travaux débouchèrent sur une grande exposition des œuvres de l'illustre peintre flamand, la première du genre⁽¹⁹⁸⁾. Peut-être est-elle à l'origine de la souscription ouverte à Anvers en 1888 en vue d'élever une statue à deux peintres anversois devenus célèbres: le baron WAPPERS et Nicaise DE KEYSER⁽¹⁹⁹⁾? En tout cas, en 1890, elle participa activement à l'organisation du *Congrès du livre* destiné à commémorer le 300^e anniversaire de la mort de PLANTIN⁽²⁰⁰⁾. L'Académie contribua efficacement aussi à la réussite du cortège historique, de l'exposition et de la séance académique qui célébrèrent, en 1899, le trois centième anniversaire de la naissance d'un autre géant de la peinture anversoise, Antoine VAN DIJK⁽²⁰¹⁾.

Le déplacement des œuvres d'art, sujet aujourd'hui encore controversé, ne laissa pas l'Académie indifférente. On le vit bien lorsqu'elle s'éleva contre l'exposition à Londres, en 1926, du célèbre polyptique de l'Agneau mystique des frères VAN EYCK⁽²⁰²⁾. Attentive à tout ce qui se passait à Anvers sous le rapport des arts et des sciences, l'Académie ne manqua pas de déléguer deux de ses membres pour participer à l'organisation d'une importante rétrospective de l'art flamand au sein de l'Exposition universelle de 1930 et prit une part active à la mise sur pied d'une « journée » que l'Association française pour l'avancement des sciences tint à Anvers en 1932⁽²⁰³⁾.

Sans trop connaître l'importance des vols commis par les Allemands pendant l'occupation du pays — les œuvres les plus précieuses avaient été entreposées aux châteaux de Pau et de Lavaux-Sainte-Anne dès 1940 puis rapatriées, mais d'autres, appartenant à des particuliers, avaient disparu — l'Académie exprima aux ministres des Affaires étrangères et de l'Instruction publique le désir de voir les pertes en œuvres d'art subies par la Belgique durant la guerre,

(195) Séance du 2 août 1931. R., t. II, 1932, p. 62.

(196) Séance du 12 septembre 1869. B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 304.

(197) B., 3^{ème} série des A., t. II, première partie, 1^{er} fasc., 1875, p. 58.

(198) Séances des 27 février et 17 décembre 1876. B., 3^{ème} série des A., t. II, fasc. 2, p. 108 et 184.

(199) Séance du 4 février 1888. B., 4^{ème} série des A., 1^{re} partie, fasc. XV, 1888, p. 224.

(200) B., 4^{ème} série des A., 1^{re} partie, fasc. XVI, 1888, p. 372 et 616; 2^e partie fasc. III, 1890, p. 50.

(201) Séance du 4 décembre 1898. B., 5^{ème} série des A., fasc. V, 1899, p. 199-200.

(202) Séance du 3 octobre 1926. B., 1926, fasc. unique (1927), p. 41.

(203) Séance du 3 avril 1932. R., t. II, 1932, p. 347.

compensées par des prélèvements opérés sur le patrimoine analogue des anciens pays ennemis, par exemple par le retour au pays des bijoux de la Toison d'Or⁽²⁰⁴⁾. L'après-guerre vit apparaître les *motions* qui remplacèrent les traditionnels souhaits qui, trop souvent, étaient restés pieux. Adressées non seulement aux ministres responsables mais à la presse, on espérait ainsi alerter la population, et tout majeur en politique.

En 1952, le centre de Bruxelles est un vaste chantier; on s'y active à la construction de bâtiments de prestige; des immeubles hauts y font leur apparition; on y creuse des tunnels pour faciliter la circulation des véhicules de plus en plus nombreux; on y démolit ici et là quelques bâtiments jugés insalubres... tout cela dans la fièvre de la préparation de l'Exposition universelle et internationale qui se tiendra sur le plateau du Heysel en 1958. Jamais on ne vit, en même temps, autant de menaces peser sur le patrimoine architectural bruxellois.

Sur la proposition conjointe du vicomte Charles TERLINDEX et du comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, l'Académie, « en sa séance du 22 juin 1956 », protesta énergiquement « contre certaines transformations malencontreuses qui font perdre à la ville de Bruxelles son caractère de Ville d'Art ». Dans la motion qui fut envoyée à l'agence BELGA, elle insistait « pour que l'on maintienne le complexe des bâtiments du Mont des Arts, la chapelle de Nassau et la courtine de la première enceinte..., pour conserver à l'ensemble de la place des Palais son caractère architectonique en faisant disparaître les étages supérieurs gênants de l'immeuble de l'avenue des Arts qui surplombent le Palais des Académies », récemment autorisé, et suggérait « que l'on conserve à la place du Grand Sablon son aspect traditionnel en maintenant un écran de maisons devant la façade latérale de l'église Notre-Dame au Sablon »⁽²⁰⁵⁾.

Cette motion, jointe à l'action d'un *Conseil de coordination culturelle de Bruxelles et du Brabant* au sein duquel M^{lle} Mina MARTENS, archiviste de la Ville de Bruxelles et future présidente de l'Académie, joua un rôle prépondérant, n'eut d'autre écho — mais d'importance — que la conservation de la chapelle de Nassau *in situ*, les édiles responsables n'étant pas sensibilisés, semble-t-il, au genre de problèmes soulevés par l'Académie. Il faut dire que l'enjeu économique nourri par l'installation d'institutions internationales à Bruxelles, n'a jamais facilité les choses ...

C'est encore sur proposition du comte J. de BORCHGRAVE, qu'en séance du 3 avril 1965, fut approuvé le texte d'une motion « sur les inconvénients graves que peuvent présenter les applications hâtives de la réforme liturgique dans le domaine mobilier de nos églises ». Après en avoir débattu en séances des 8 mai et 23 octobre, la motion fut finalement adressée au ministre de la Justice, avec copie aux membres du gouvernement, le 5 novembre 1965.

En séance du 21 mai 1966, l'Académie vota une motion contre « l'intention avouée d'abattre des immeubles du fond de la grand place d'Audenaerde pour y amener l'aboutissement de l'autoroute ». On sait que le ministre de Travaux publics n'en tint aucun compte et chacun regrette aujourd'hui le trou béant à l'arrière de l'église S^{te} Walburge au cœur de la cité flamande.

(204) Séances des 2 décembre 1945, 6 avril 1946 et 2 mai 1948. R. t. XVI, 1-2, 1946, p. 84 et t. XVII, 3-4, 1947-1948, p. 157.

(205) Séance du 22 juin 1952. R., t. XXI, 1952, p. 205. Pour la chapelle Saint-Georges, voir aussi les procès-verbaux des séances du 29 septembre 1957 et le rapport sur l'exercice 1956 in R., t. XXV, 1956, p. 248 et t. XXVI, 1957, p. 256.

Autre motion présentée par le comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA en séance du 21 novembre 1970, rappelée le 27 février 1971, discutée le 27 mars suivant et finalement abandonnée, celle concernant les restaurations abusives des monuments contre lesquelles s'insurgeait depuis toujours le Conservateur en chef des Musées royaux d'art et d'histoire. Respectueux de l'apport des siècles dans toute œuvre architecturale, adversaire de l'unité de style, le comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA ne faisait pas l'unanimité autour de lui à l'Académie, au sein de laquelle siégeaient d'ailleurs plusieurs responsables des restaurations incriminées. Cette dualité de conception des choses n'était pas nouvelle. N'entendit-on pas le président-fondateur de l'Académie déclarer en séance du 21 octobre 1861 : « ce qui, je l'avoue, me surprend beaucoup, c'est que des hommes, d'ailleurs haut placés par leur intelligence, s'en viennent sérieusement recommander l'adoption, pour nos édifices publics, d'un style qui soit l'expression de notre époque ». Et, à propos de la restauration de la Bourse d'Anvers, cette étrange affirmation en séance du 11 janvier 1874 : « il sera difficile, pour les archéologues de l'avenir, de se persuader, en voyant la bourse, qu'elle date de 1871 »...

La stricte application de la loi du 27 juillet 1971 sur les inhumations et les sépultures, qui a mis fin aux concessions à perpétuité et autorise les communes à faire disparaître les cénotaphes, pierres tombales et monuments funéraires appartenant à des familles défailtantes ou éteintes, présente évidemment le danger de voir détruire des stèles dont la valeur artistique ou historique peut échapper à l'intelligence des édiles locaux. M. Adelin DE VALKENEEER, docteur en histoire de l'art et archéologie, alors trésorier général et aujourd'hui président de l'Académie, sensibilisa ses confrères à ce sujet en séance du 16 mars 1974. La Commission royale des monuments et des sites reprit le relais des idées émises et c'est avec satisfaction que l'on apprend de temps à autre qu'un tombeau a été classé au titre de monument historique.

Des bruits coururent, en 1979, au sujet du déplacement probable du pavillon des passions humaines, œuvre conjointe de Victor HORTA et de Jef LAMBEAUX élevée en 1896 dans le parc du Cinquantenaire à proximité du bâtiment circulaire ayant abrité le panorama du Caire et offert au roi KHALED d'Arabie saoudite pour en faire une mosquée. La rumeur se fondait sur l'incompatibilité de la proximité d'un bas-relief animé de figures humaines et d'un lieu de prières coraniques. Après une visite des lieux effectuée le 19 janvier 1980, l'Académie communiqua à la presse la motion suivante : « L'architecture de Victor HORTA ayant été conçue spécialement pour la sculpture de J. LAMBEAUX, il est indispensable de conserver cette œuvre dans son intégrité. L'Académie met en garde contre toute solution visant à séparer le bas-relief du temple qui l'abrite, détruisant à jamais l'ensemble qui a été prévu pour mettre en valeur une des plus grandes fresques monumentales de la fin du siècle passé »⁽²⁰⁶⁾. À l'heure présente, le monument est toujours en place ; mais « les Passions humaines » restent à l'abri d'une porte close, quoique certaines visites puissent avoir lieu.

L'année suivante, en assemblée générale du 21 février 1981, l'Académie se pencha encore sur une œuvre de Victor HORTA, la propre maison du Maître transformée en musée par la commune de Saint-Gilles, rue Américaine. Mais sa préoccupation était le sort qui serait réservé à son conservateur, M^{lle} Cécile DULIÈRE, membre correspondant de l'Académie.

(206) R., t. XLVIII, 1979 (1980), p. 220-223.

Les congrès d'archéologie et les anniversaires

L'étude de l'archéologie, leitmotiv de ses membres, s'est rapidement répandue après la création de l'Académie en 1842, non seulement en Belgique, mais à l'étranger. La célébration du 25^e anniversaire de sa fondation fut l'occasion, pour l'Académie, de faire le point en cette matière sur le plan international. L'idée en avait été suggérée au président H. F. VAN DE VELDE par Arcisse DE CAUMONT, président de la Société française d'archéologie auteur d'un *Abécédaire ou rudiment d'archéologie* qui en était déjà à sa deuxième édition. Le caractère neutre de la Belgique semblait faire de notre pays le lieu idéal pour la réussite de pareilles assises auxquelles on espérait voir participer les archéologues de toutes les nations.

En prévision de l'événement, dont la proposition fut approuvée en séance du 28 mai 1865, une commission fut créée pour en élaborer le projet définitif. Elle était présidée par H. F. VAN DE VELDE assisté de A. CASTERMAN, DOGNEZ, É. LEGRAND DE REULANDT et A. WAGENER désignés pour être les secrétaires généraux du congrès dont la présidence d'honneur fut offerte à Alphonse VAN DE PEEREBOOM, ministre de l'Intérieur, et les vice-présidences d'honneur à Éd. PYCKE D'ITTEGEM, gouverneur de la province, et J. C. VAN DE PUT, bourgmestre ff. d'Anvers. L'administration communale alloua un subside de 3000 francs (or) pour l'organisation de la manifestation⁽²⁰⁷⁾. Un règlement divisant le congrès en deux sections, histoire et archéologie, fut adopté le 7 janvier 1866 et la date d'ouverture fixée au 12 août de la même année⁽²⁰⁸⁾. Hélas, une épidémie de choléra qui s'était déclarée en France et menaçait la Belgique, empêcha de poursuivre plus avant l'organisation de la réunion internationale, trop tard cependant pour changer le millésime de la médaille du Congrès qui avait été frappée entre-temps.

C'est donc douze mois plus tard, le 26 août 1867, que le congrès s'ouvrit au local de la Société royale d'harmonie, sous la présidence de G. HAGEMANS. L'événement, qui se déroula six jours durant, constituait une première et connut un réel succès. Outre 31 académies, neuf pays s'y étaient fait représenter officiellement : le Brésil, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, la Saxe et la Turquie. Mais les adhérents, au nombre de 341, venaient aussi d'Allemagne, d'Amérique, d'Espagne, de Suède et de Suisse, sans compter la Belgique, avec 207 participations⁽²⁰⁹⁾. Un *compte-rendu du Congrès international d'Anvers 1866-1867*, dont nous n'avons pas retrouvé trace, fut imprimé à l'issue de ces journées mémorables et la photographie du groupe des congressistes remise le 15 novembre 1867 au gouverneur de la province et au bourgmestre d'Anvers⁽²¹⁰⁾. Les archives de la ville d'Anvers conservent de nombreux documents relatifs à l'organisation et au déroulement de ce congrès (correspondance, listes de participants, demandes de subside, programme, règlement et notes manuscrites diverses, la plupart rédigés dans les deux langues nationales)⁽²¹¹⁾.

(207) Séance du 18 février 1866. B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 107.

(208) *Congrès archéologique international organisé par l'Académie d'archéologie de Belgique de concert avec la Société française d'archéologie. Anvers. Ouverture le 12 août 1866. Clôture le 21 suivant*, Anvers, Imprimerie J. E. BUSCHMANS, 1866, 28×21 cm, 8 p. (avec une demande d'inscription sur papier libre, même format).

(209) Séance du 1 septembre 1867. B., 2^{ème} série des A., I, 1868, p. 171.

(210) Séance du 20 décembre 1868. *Ibid.*, p. 264.

(211) *Stadsarchief*, Modern archief, n° 382/18, liasses 2 et 3.

Depuis la naissance de l'Académie d'archéologie un grand nombre de sociétés locales, poursuivant plus ou moins les mêmes buts, s'étaient créées en Belgique; mais elles n'avaient aucun lien entre elles. Il revient à l'Académie, et plus particulièrement à son président, le colonel WAUWERMANS qui en fit la proposition en séance du 3 octobre 1880, d'avoir été le moteur de leur fédération dans l'intérêt du développement de l'histoire générale du pays. Un projet de statuts et de règlement d'une *Fédération archéologique de Belgique* fut présenté à un congrès constituant réuni à Anvers le 27 septembre 1885 à l'occasion de l'Exposition internationale, sous la présidence du chanoine REUSENS assisté de P. GENARD, secrétaire général. Le congrès dura quatre jours avec un programme qui comprenait une séance académique d'ouverture, une visite de l'Exposition et de divers monuments d'Anvers, un concert donné par la Société royale d'harmonie et un banquet⁽²¹²⁾. Il réunit les représentants de trente-quatre associations belges, seize étrangères et 227 inscriptions individuelles.

Approuvés en assemblée générale du 28 septembre 1885, les statuts de la Fédération permirent dès lors aux sociétés locales adhérentes d'organiser tour à tour un congrès qui, dans la mesure des possibilités, le fut annuellement et alternativement dans une ville des Flandres ou de Wallonie. M. Henri JOOSEN, lors d'une séance académique organisée le 19 avril 1986 pour commémorer le 100^e anniversaire de cette Fédération, résuma l'histoire de celle-ci devant les principaux responsables des sociétés locales réunis pour la circonstance⁽²¹³⁾, tandis que M. J. M. DUVOSQUEL, en sa qualité de président, évoqua les travaux de la *Fédération des Cercles d'histoire et d'archéologie dans une Belgique communautarisée*⁽²¹⁴⁾ et que M. MARIËN faisait un exposé sur les *Médailles émises par la Fédération des Sociétés d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*⁽²¹⁵⁾.

Le cinquantième anniversaire de l'Académie ne pouvait être passé sous silence. Il fut combiné avec le 8^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique dont l'organisation lui fut confiée. Le programme (fig. 8), arrêté en séance du 3 avril 1892, comportait: le mercredi 10 août, une séance solennelle et plénière suivie d'une excursion en bateau (*L'Émeraude*) sur l'Escaut avec lunch à bord, d'une réception sous tentes offerte par le baron H. VAN HAVRE dans les jardins du château de Cleydael et d'un banquet de 200 couverts dans les salons du grand Hôtel (fig. 9); le jeudi 11 août, l'ouverture de la 8^e session de la Fédération; le vendredi 12 août, une excursion à Bois-le-Duc et au château de Heeswijk et le samedi 13 août, des séances de travail d'une assemblée générale de clôture. À noter que plusieurs ministres rehaussèrent de leur présence la première journée, mais le rapporteur a omis d'en citer les noms⁽²¹⁶⁾.

(212) *Les Statuts et règlement du congrès*, (Anvers, Etabl. Typ. J. PLASKY, 1886, 8 p.), en français et en flamand, la liste alphabétique des participants (8 pages), le programme et les résolutions du congrès, des documents imprimés et divers papiers d'ordre administratif et des notes manuscrites, reposent aux Archives de la Ville (*Stadsarchief*, *Modern archief*, P.K. n^o 3099 et 3162).

(213) *Bij de herdenking van het honderdjarig bestaan van de Federatie van Kringen van Oudheidkunde en Geschiedenis van België. De Federatie en de Congressen van 1885 tot 1976*, in R., t. LXI, 1987, p. 213-215.

(214) *Ibid.*, p. 215. La Fédération originelle se scinda en effet en deux Fédérations, l'une francophone, l'autre néerlandophone, lors de la communautarisation des matières culturelles en 1970.

(215) *Ibid.*, p. 132-135, ill.

(216) Séance du 10 août 1892. B., 4^{ème} série des A., 2^e partie, fasc. IX, 1892, p. 225-226.

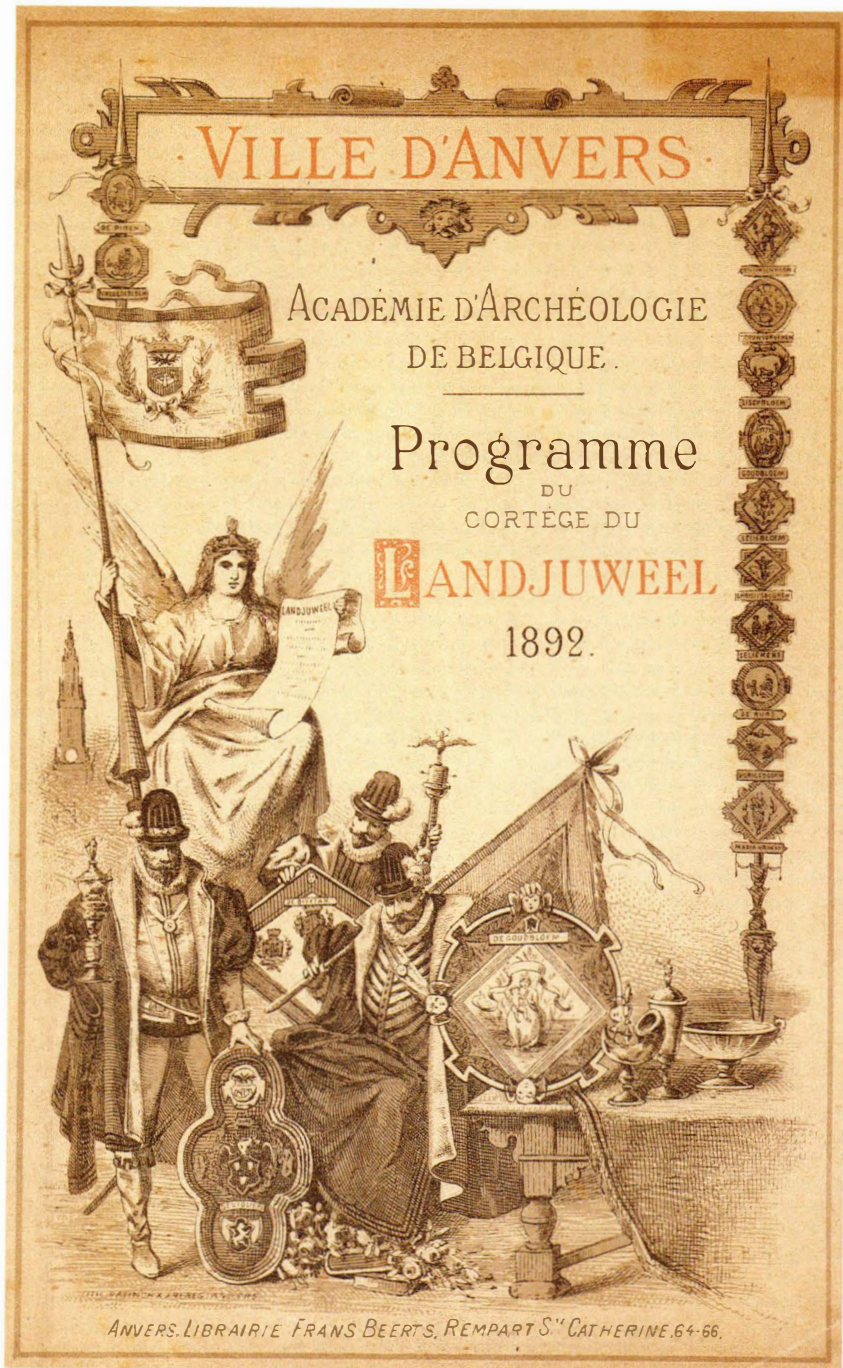


Fig. 8. Couverture du programme du cortège du *Landjuweel* de 1892. Litho. à la plume de Jos RATINCKX, imprimée par les Frères RATINCKX (identifiée par M^{lle} N. WALCH). Papier, 21 × 16 cm. Anvers. *Archief en Museum voor het Vlaamse cultuurleven*, n° A., 1812 K.

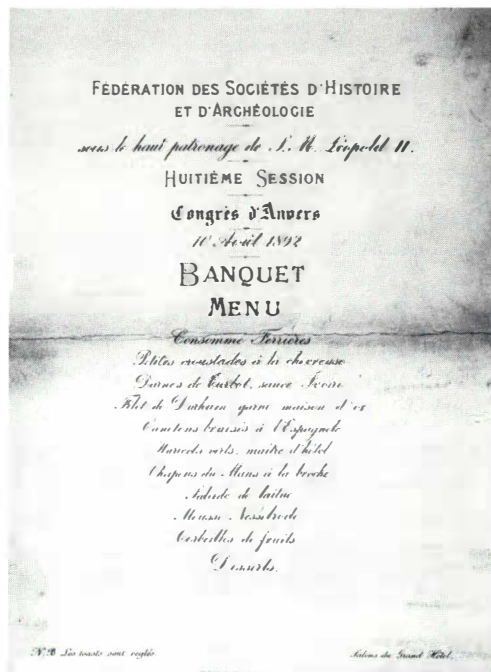


Fig. 9. Menu du banquet du 50^e anniversaire de l'Académie. Dessin de Frans VAN KUYCK, impression Établ. V^m DE BACKERE, Anvers, 1892, 36,8 × 26,2 cm. Anvers. Stadsarchief. Mod. Arch., n° 382/5.

Le « clou » de la commémoration du 50^e anniversaire de l'Académie fut, sans conteste, la reconstitution à son initiative, du cortège du *Landjuweel* de 1561⁽²¹⁷⁾. Les organisateurs de cette manifestation haute en couleurs obtinrent non seulement le concours de l'Administration communale mais des subventions de l'État et de la province. Quatorze sociétés anversoises rivalisèrent d'ingéniosité pour décorer des chars rappelant, chacun à sa manière, le souvenir d'une chambre de rhétorique du xvi^e siècle, toutes aux noms évocateurs du règne végétal : la Giroflée et le Soucis, d'Anvers et de Vilvoorde (*de Violieren en de Goudbloem*); la Branche d'Olivier, d'Anvers (*Olijftak*); l'Iris, de Malines (*de Lischbloem*); la Rose, de Louvain (*de Roos*); la Fleur de lis, de Diest (*de Leliebloem*); la Courge, d'Herenthals (*de Kauwoerde*); la Fleur d'Allégresse, de Bergen-op-zoom (*de Vreugdebloem*); l'Arbre croissant, de Lierre (*de Groeiende boom*); les Fleurs de muguet, de Léau (*de Leliekens uit den dale van Zoutleeuw*); la Ronce ardente de Bois-le-Duc (*de Vurige doorn van s' Hertogenbosch*); les Oeils de Christ, de Diest (*de Christusoogen*); la Pivoine, de Malines (*de Pioen*); la Guirlande de Marie, de Bruxelles (*het Mariakransken*). Entrecoupé de hérauts, de porte-étendards, de trompettes à cheval, de masquiers, de corps de musique, les chars rappelaient surtout les grands moments de l'histoire d'Anvers ou symbolisaient les arts et des vertus : Albert DÜRER à Anvers en 1520; les Belges

(217) Cf. *Spelen van Sinne*. Antwerpen, W. SLEUYS, 1562, qui reproduit en gravures les chambres de rhétorique ayant assisté au *Landjuweel* de 1561. *Stadsbibliotheek Antwerpen*, n° C.1649.

célèbres avant 1561 ; l'Union des Pays-Bas ; l'invention de l'art de polir les diamants ; l'apothéose de Louis BERKEN ; les négociants étrangers visitant Anvers ; la réception solennelle des Vénitiens par les magistrats d'Anvers ; la conversion de Marie de Nimègue ; l'apothéose de la Renaissance ; la légende de Quentin MASSYS ; l'agriculture ; l'architecture ; la sculpture ; la peinture ; la musique ; la poésie ... la paix ; l'innocence et même le mariage ⁽²¹⁸⁾. Le cortège fit trois sorties, à l'issue du congrès, les 14, 16 et 21 août 1892. Il fut entrecoupé d'une séance académique suivie de bal. Son arrangement musical fut réglé par une commission placée sous la direction de Peter BENORT.

Léopold II, en compagnie du général WAUWERMANS, président de l'Académie, assista au défilé du cortège du balcon du palais royal. Le soir, le Roi offrit une réception en son palais de Bruxelles aux principaux protagonistes du cortège venus en train spécial d'Anvers à Bruxelles. À la suite des festivités un *Livre d'or*, dans lequel étaient inscrits les noms de toutes les personnes qui contribuèrent au succès du *Landjuweel* (et resté introuvable jusqu'ici) de même qu'un album de photographies (fig. 10) réalisées par les frères DE RO ⁽²¹⁹⁾ des différents groupes et chars ayant participé au cortège furent remis à la Ville d'Anvers. Un diplôme fut décerné aux sociétés qui avaient prêté leur concours ^(219bis).

En séance du 4 juin 1905, l'Académie décida de s'associer au mouvement patriotique qui animait la population belge à l'occasion du 75^e anniversaire de l'indépendance du pays. « Il convenait, dit le président SOUL DE MORIAMÉ, que conformément à leur rôle qui est d'enregistrer les faits, les archéologues fussent les derniers à se réunir, cette année, pour clôturer en quelque sorte les solennités jubilaires » ⁽²²⁰⁾. Une « journée archéologique » fut donc organisée le dimanche 8 octobre 1905. La cheville ouvrière en fut Fernand DONNET, l'infatigable et dévoué secrétaire de l'Académie depuis 1900. Réunis au Cercle royal artistique, rue d'Arenberg à Anvers, quelque 300 congressistes écoutèrent des communications sur la préhistoire, par le R.P. bollandiste VAN DEN GHEYN, S.J. ; sur l'histoire, par Henri PIRENNE, professeur à l'Université de Gand ; sur le folklore, par Ch. COMHAIRE, président du Vieux-Liège ; sur l'histoire de l'archéologie d'Anvers depuis 1830, par Fernand DONNET et sur l'archéologie en général par SOUL DE MORIAMÉ ⁽²²¹⁾. Lecture fut également donnée des adresses et télégrammes de sympathie venus du Limousin, de Rome, Duinkerke, Moscou, Stuttgart, Dublin, Washington, Trèves, Giesen, Leiden, Boston, etc., témoignages, par leur nombre et leurs origines, du rayonnement dont bénéficiait l'Académie de par le monde au début du xx^e siècle.

L'après-midi, les participants à la « Journée » eurent la possibilité de visiter la collection de M^{me} MAYER-VAN DEN BERGH, d'admirer les plafonds peints par JORDAENS chez Charles VAN-

(218) *Ville d'Anvers. Académie d'Archéologie de Belgique. Programme du cortège du Landjuweel 1892*, Anvers, librairie Frans BEERT, Rempart Ste-Catherine 64-66, s.d. (1892), 24,4 × 16,2 cm, 64 p., ill. Exemplaires en français et en néerlandais au *Museum voor het Vlaamse Cultuurleven* à Anvers, n° A. 1812. K.

(219) *Cortège du Landjuweel organisé à l'occasion du Cinquantenaire de l'Académie d'archéologie de Belgique. Anvers 1892*, Anvers, Phototypie Jos MAES, DERO frères, succ^{rs}, plano, page de garde + XX pl. Bibliothèque royale de Belgique. Cabinet des Estampes, n° F. 1115/35.

(219bis) « Gedrukt der Plantijns drukkerij », papier vélin, 86 × 47 cm, Anvers, *Plantijn en Moretus museum*, Folio varia, B.M. 60023 (2), plusieurs exemplaires.

(220) B., 1905, fasc. V, p. 205.

(221) Textes de ces communications, *ibid.*, p. 207-259.

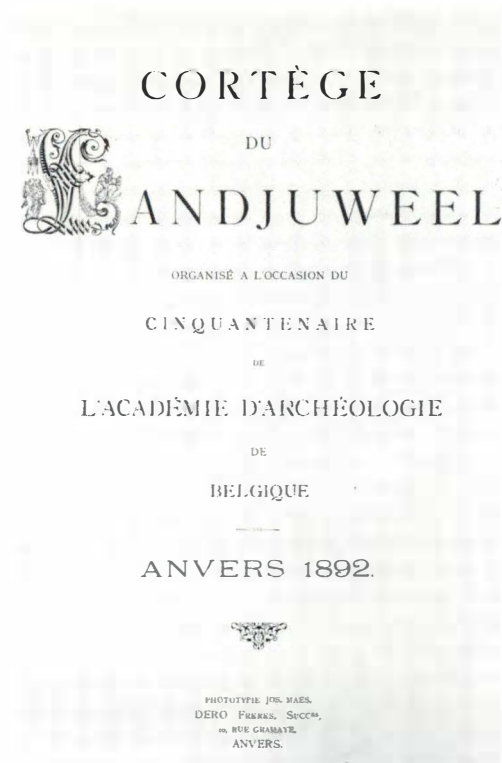


Fig. 10. Page de garde et pl. XX de l'Album des Frères DERO du cortège du *Landjuweel* de 1892. Phototypie, Anvers, 1892, pl°. Bruxelles. Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Cabinet des Estampes, n° F. 1115/35.

DERLINDEN et de parcourir quelques monuments historiques de la ville parmi lesquels la chapelle de Bourgogne, la cour Saint-Nicolas, l'abside de la cathédrale, le couvent des Faucons, la maison hydraulique, l'escalier de la maison des débiteurs de vin, la Bourse, la maison de JORDAENS et le couvent des Sœurs de la Charité. Un guide explicatif de ces monuments fut édité à cette occasion (222). À 18 h 30, un banquet réunissant 80 couverts clôtura cette « Journée » au restaurant « Le Paon royal » et fut suivi d'une réception offerte par M^{me} L. OSTERIETH-MOILS. Le compte-rendu des travaux du jour fut publié dans le *Bulletin* (223) et celui de la séance académique fit l'objet d'une édition spéciale dont la couverture fut illustrée par Edouard PELLENS (Anvers 1872-1947) (224) (fig. 11).

(222) F. D. (Fernand DONNET), *75^e anniversaire de l'Indépendance (e) la Belgique. Académie royale d'Archéologie de Belgique, Journée archéologique du Dimanche 8 octobre 1905*, Anvers Imprimerie J. E. BUSCHMANN, 1905, 20 × 14 cm, 34 p., ill. Anvers, *Stadsbibliotheek*, n° K. 65598.

(223) B., 1905, fasc. V, p. 195-206.

(224) *Académie royale d'archéologie de Belgique. 1830-1905, 75^e anniversaire de l'Indépendance nationale. Journée archéologique. Compte-rendu de la séance solennelle*. Papier vergé, 28,4 × 20,8 cm. Impression en quadrichromie. Anvers, s.d., (1905). Coll. personnelle. Nos remerciements à M^{lle} N. WALCH qui a identifié pour nous l'auteur du dessin de couverture.



Fig. 11. Couverture du « Compte rendu de la séance solennelle » de la Journée archéologique du 8 octobre 1905. Gravure d'Ed. Pellens. 28,4 × 20,8 cm. Coll. personnelle.

Les circonstances ne permirent pas de fêter le 75^e anniversaire de l'Académie en 1917. L'événement fut toutefois rappelé après la guerre par le secrétaire Fernand DONSNET qui, dans un rapport daté du 3 octobre 1920, brossa le tableau des principaux faits qui jalonnèrent l'existence de l'Académie durant la période s'étalant de 1892 à 1917 (1). Il terminait en souhaitant que le 100^e anniversaire puisse se commémorer dans la paix et la fraternité. Hélas, c'était compter sans la folie des hommes ... En 1942, la Belgique était à nouveau occupée par les armées allemandes imprégnées cette fois d'une idéologie nouvelle, le nazisme. C'est donc avec trois ans de retard que l'Académie fut à même de célébrer son 100^e anniversaire. Elle le fit avec modestie par la lecture faite en séance du 7 octobre 1945 et la publication dans la *Revue*, d'un historique rédigé par Paul ROLLAND (1).

Entre les deux guerres mondiales, cependant, à l'occasion du 100^e anniversaire de l'indépendance du pays, l'Académie royale d'archéologie, de concert avec la Société des bibliophiles,

la Société d'histoire d'Anvers et le Cercle archéologique d'Anvers, avait eu le privilège d'organiser, au Palais des fêtes, du 16 au 21 août 1930, le XXVIII^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique qui fut placé sous la haute protection de S.A.R. le duc de Brabant et qui reçut l'agrément du Commissariat du gouvernement près l'Exposition internationale qui se tenait à ce moment dans la Métropole⁽²²⁵⁾. Parmi les membres du comité d'honneur composé des ministres des Sciences et des Arts, de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale et des Affaires étrangères, du gouverneur de la province, du bourgmestre d'Anvers, de plusieurs présidents ou directeurs d'institutions scientifiques, de conservateurs de musées et de professeurs d'université, figurait, en tête, S.E. le cardinal VAN ROËY, archevêque de Malines.

Ce congrès comprit dix sections dont les trois premières intéressaient plus particulièrement les archéologues, la 4^e les historiens de l'art, les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e, les historiens et les archivistes et la 10^e, les musicologues⁽²²⁶⁾. Il fut suivi par 340 participants dont la majeure partie, l'après-midi du 16 août, visitèrent l'exposition d'art flamand ancien et terminèrent la journée par une réception à l'hôtel de ville. Le lendemain, dimanche, fut réservé aux explications fournies sur l'histoire du port au pavillon de la Ville d'Anvers au sein de l'Exposition et à un banquet de 50 couverts servi au Paon royal, au Jardin zoologique, pour se terminer par une soirée de danses populaires offerte par le Comité de la Vieille Belgique, dans l'enceinte de l'Exposition. Les jours suivants furent employés à des visites et des excursions : le lundi, en autocar à Lierre, Herenthals et Hoogstraeten ; le mardi, à pied, les monuments d'Anvers et le mercredi, en bateau sur l'Escaut avec escale et réception à Rupelmonde et visite du château de Bornem. Entre-temps, le mardi soir, Jean Capart avait donné une conférence sur l'art égyptien dans la grande salle des congrès de l'Exposition devant un auditoire comble.

Puisque de douloureuses circonstances avaient empêché de célébrer ses 75^e et 100^e anniversaires, l'Académie se devait de montrer sa vitalité en commémorant le 125^e avec quelque solennité. L'événement eut lieu à Bruxelles les 15 et 16 décembre 1967 dans la salle gothique de l'hôtel de ville pour la séance académique, à la Bibliothèque royale Albert 1^{er} pour les travaux et à l'Hôtel Métropole pour le banquet.

Dans son discours inaugural, le président André BOUTEMY mit l'accent sur le développement considérable des études archéologiques, la multiplication des spécialisations qui a provoqué la dispersion des disciplines qui leur sont complémentaires, le manque d'intérêt pour l'histoire dans les programmes des humanités, le danger d'abrutissement né de la « civilisation des loisirs » et les destructions inconsidérées du patrimoine architectural⁽²²⁷⁾. En présentant le vicomte Charles TERLINDEX chargé de retracer l'historique de l'Académie, le président eut ces mots qui mettaient l'accent sur la séparation de la manière de travailler des historiens et des archéologues, fort heureusement convaincus aujourd'hui, de leur complémentarité : « La documentation consiste davantage dans l'expérience que dans les textes d'archives ».

(225) Programme in A., 7^{ème} série, t. LXXVII, fasc. VII-1, 1930, p. 1-42, avec résumé des communications p. 43-124.

(226) Communications *in extenso* in A., *ibid.*, fasc. 2, p. 67-184.

(227) R., t. XXXVII, 1968 (1970), fasc. 1-4, pp. 9-14. Pour tout ce qui regarde le 125^e anniversaire, cf. aussi Archives de l'Académie, Boîte 6, F. 9 et F. 10.

M^{lle} Simone BERGMANS et M. Paul VANAISE accueillirent les participants en langue néerlandaise et dix orateurs se succédèrent à la tribune : Germaine FEYDER (la bijouterie mérovingienne); François GANSHOF (la politique de Louis LE PIEUX); Pierre HELIOT (l'architecture romane dans le nord de la France capétienne); Jacques LAVALLEYE (la conception de l'histoire de la peinture en Belgique depuis le début du XX^e siècle); Louis LEBEER (l'importance de l'étude des éditeurs d'estampes); Jean LEJEUNE (les VAN EYCK et le premier paysage luxembourgeois); Robert WANGERMÉE (Mozart et l'improvisation au piano); Guy DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT (PIERRO, ancêtre de l'iconologie); François MASAI (les manuscrits mérovingiens de l'École de Luxeuil) et le chanoine Jan STEPPE (Bernard VAN ORLEY en zijn humanistische opdrachtgever). Mises à part les trois dernières communications, les exposés, remaniés et augmentés par les auteurs, furent publiés *in extenso* dans les *Annales* trois ans plus tard (228). Étant donné le temps écoulé, le compte-rendu des séances ne fut pas imprimé.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans souligner que l'Académie se fit représenter à tous les congrès d'archéologie dès sa naissance; non seulement en Belgique, mais aussi à l'étranger. Les *Annales* et le *Bulletin* fourmillent de rapports très complets que ne manquèrent pas de rédiger ses délégués (229).

Les publications

Par quel tour de force — et par quels moyens — l'Académie d'archéologie put-elle, dès sa fondation, commencer et poursuivre une publication qui, de 1843 à 1847, prit le titre de *Bulletin et Annales* et de 1848 à 1930, celui d'*Annales*, un *Bulletin* étant dedoublé des *Annales* de 1868 à 1929 (230)? La décision de publier fut prise en séance du 15 mars 1843. Tous ceux qui sont quelque peu familiarisés avec l'édition savent les trésors de patience, d'attention et de persévérance qu'il aura fallu déployer pour publier, par an, un volume allant jusqu'à quatre fascicules de plusieurs dizaines de pages « sans autre appui que le zèle et le dévouement des membres » (231) : récolter la matière, corriger les épreuves, veiller à la parution et même assurer l'expédition, tout cela bénévolement (232)!

(228) *Ibid.*, p. 33-211, ill.

(229) Par exemple Paul SAINTENOY (1862-1952) qui suivit tous les congrès archéologiques français et en ramena de savants commentaires sur l'architecture des lieux de leurs réunions.

(230) Le format de ces publications fut invariablement de 22 × 15 cm.

(231) Séance du 19 décembre 1853. A., 1^{re} série, t. XI, p. 108.

(232) Par manque de pièces comptables de cette époque, on ne sait s'il fut satisfait à la demande du secrétaire-trésorier qui, en séance du 20 décembre 1885, obtint de pouvoir prendre un employé aux appointements de 200 francs par an pour l'aider. B., 4^{me} série, des A., fasc. V, 1886, p. 99.

Le bénévolat fut parfois source d'erreurs que des professionnels auraient davantage pu éviter. Ainsi, dans le vol. XVI de la 1^{re} série des *Annales*, daté de 1888, la pagination passe de 336 à 367 (au lieu de 337); le chiffre des dizaines doit donc être diminué de trois unités jusqu'à la fin du volume. De même, dans le volume X du *Bulletin*, en 1901, la page 622 porte le numéro 522 ce qui veut dire que jusqu'à la fin du volume, le chiffre des centaines devrait être augmenté d'une unité.

Malgré cela, les débuts des *Bulletins et Annales* semblent avoir été relativement faciles car la généalogie ayant été la principale préoccupation des fondateurs, une douzaine d'auteurs au moins y consacraient tout leur travail⁽²³³⁾. Et comme les membres étaient tenus de céder leur production écrite *et en manuscrits*, les articles ne cessèrent d'affluer, traitant de sujets parfois fort éloignés de l'archéologie (médecine, pharmacie, horticulture...). Il y eut aussi les concours de l'Académie (cf. *supra*), dont les mémoires couronnés fournirent beaucoup de matière en texte et en commentaires des commissaires.

Louis TORÈS dressa une *Table des matières de la première série des Annales t. I à XX*, fascicule de 52 pages qui fut publié par la Typographie J. E. BUSCHMANN à ANVERS en 1867. Elle comprend une table des matières, un registre biographique, nécrologique et généalogique et une table des auteurs. Une *Table de la seconde série des Annales* fut insérée à la fin du tome I du *Bulletin* en 1868, p. 913-916.

Certains des volumes des *Annales* furent entièrement réservés à une seule étude, étant donné l'ampleur du texte. Par exemple le tome XXXI est consacré uniquement à *Marie de Médicis dans les Pays-Bas 1631-1638* que signa P. HENBARD en 1875 (652 p.); le tome XXXII est réservé entièrement à *La furie espagnole. Documents pour servir à l'histoire du sac d'Anvers en 1576*, œuvre de P. GENARD datée de 1876 (728 pages); le tome XXXVIII (1882) ne présente que l'étude de Victor GAUCHEZ sur *Les voies romaines de la gaule Belgique* (432 p., 5 pl. h.t.); les tomes XLIII, XLIV et XLV (1887-1889) contiennent, en trois parties, un mémoire sur *Le chapitre de Notre-Dame de Tongres*, de C. M. T. THYS (1257 pages) et le tome LXXXI (1929) est réservé à une étude posthume de E. VAN OVERLOOP, *La Camisia*. Il en sera d'ailleurs de même pour la *Revue*, dont les 140 pages du tome XXXI-XXXIII, (1962-1964) paru en 1969, sont occupées par une étude de Pierre HÉLIOT sur *La cathédrale de Tournai et l'architecture au moyen âge*.

Les communications et les articles présentés par les membres étaient analysés et commentés, dès 1864, par deux commissaires au moins, qui décidaient de leur publication éventuelle. En cas d'approbation, les textes étaient insérés dans les *Annales* et les commentaires qu'ils avaient soulevés prirent place dans le *Bulletin* à partir de 1868. En 1879, le Comité de lecture fut officialisé dans les statuts sous la forme de « commission des publications » composée de six membres (article 24).

Pour faire face aux frais d'impression et pour donner plus d'ampleur aux publications, l'Académie décida, en 1857, de faire contribuer les membres titulaires par une cotisation annuelle⁽²³⁴⁾. De plus, en 1860, elle arrêta que les membres correspondants qui seraient élus à l'avenir parmi les savants domiciliés en Belgique, devaient contracter l'obligation de s'abonner aux *Annales*⁽²³⁵⁾. Les membres étaient récompensés de leur présence aux séances par un jeton de présence qui pouvait se comptabiliser à raison de deux jetons par volume des *Annales* (cf. *supra*: l'Académie dans la numismatique), car l'abonnement aux *Annales* (qui donnait aussi droit au *Bulletin*) fut rendu obligatoire par les statuts de 1873.

(233) Séance du 26 février 1871, B., t. I, 1868 (sic), p. 414.

(234) A., 1^{re} série, t. XIX, 1862, p. 333. En 1865, le coût du volume des A. sera fixé à 10 fr (or).

(235) Séance du 20 mars 1860, A., t. XVII, 1860, p. 76.

En 1885, les publications étaient en retard de trois ans. Moyennant l'abandon d'un volume, elles étaient à nouveau à jour en 1889⁽²³⁶⁾, malgré qu'en séance du 6 décembre de cette année il fut reconnu que l'Académie n'avait plus reçu le subsidé annuel du gouvernement depuis deux ans. Cet effort méritoire fut récompensé en 1889 par une médaille d'or octroyée à l'Académie « pour l'ensemble de ses publications »⁽²³⁷⁾, à l'occasion de l'Exposition du livre organisée au Palais de l'Industrie à Bruxelles.

La *Table de la seconde série des Annales*, reprenant les points d'ordre intérieur, les travaux de la compagnie classés par ordre alphabétique des noms d'auteurs et, méthodologiquement, par grands sujets traités ou par ordre des volumes, ainsi qu'une énumération des planches, fut à nouveau publiée dans le 12^{ème} fascicule du tome I de la 2^e série des *Annales* en 1877, pages 913 à 987 (avec références au *Bulletin*)⁽²³⁸⁾. La *Table de la troisième série des Annales et du Bulletin*, composée approximativement de la même manière que celle de la seconde série, parut dans le volume XX des *Annales* en 1886, pages 595 à 643⁽²³⁹⁾. À la fin du siècle, le baron DE VINCCK DE WINNEZEELE s'attela à l'inventaire général des cinquante premiers volumes des *Annales*, qu'il divisa en chapitres relatifs à l'héraldique, la biographie, les sciences, les beaux-arts, l'histoire, etc., et qu'il compléta par une liste des gravures, portraits, cartes, plans et tableaux, ainsi que par une table onomastique⁽²⁴⁰⁾.

Si les articles et le texte des communications prenaient aisément place dans les *Annales* et le *Bulletin*, l'*Histoire monétaire du Brabant*, rédigée par Alphonse DE WITTE, souleva des problèmes techniques ... et financiers, en raison du format nécessaire pour la reproduction des planches. Une solution fut trouvée par le lancement d'une série in-4^o des *Annales* et une sérieuse contribution de mécènes ... et de l'auteur. C'est un ouvrage considérable pour l'époque qui vit ainsi le jour non sans difficultés et dont l'édition dura plusieurs années⁽²⁴¹⁾. Une telle entreprise demande en effet beaucoup d'attention et les autres publications de l'Académie semblent en avoir souffert, d'autant plus qu'en séance du 3 juin 1894, il fut enregistré que le zèle des collaborateurs se ralentissait et que l'envoi des manuscrits allait en diminuant.

Le dédoublement des publications, en 1868, en *Annales* et *Bulletin*, donna certainement un surcroît de travail au secrétaire. Aussi fut-il décidé, en séance du 3 février 1895, qu'à l'avenir le

(236) Séance du 6 décembre 1891. B., 4^{ème} série des A., 2de partie, fasc. VII, 1891, p. 194. À noter que l'année 1864 avait déjà été oblitérée.

(237) Séance du 5 octobre 1890. B., 4^{ème} série des A., 2de partie, fasc. II, p. 53.

(238) Il en existe des tirés à part publiés à Anvers en 1877 par la Typographie J. E. BUSCHMANN, rempart de la porte du Rhin.

(239) Il en existe également des tirés à part édités en 1886 par l'Imprimerie VAN MERLEN, succ^e Cl. THIBAUT, Grande rue des Pierres, n^o 24, à Anvers.

(240) B^m DE VINCCK DE WINNEZEELE, *Académie royale d'archéologie de Belgique. Annales. Volumes 1 à 50, Table des matières*, Anvers, Imprimerie H. et L. KENNES, succ^e de L. GERBETS, rue du Margrave n^o 17, s.d. (1898), 22,5 × 14,8 cm, 64 p. L'index annoncé en page 4, sub XIII, n'y figure pas.

(241) Alphonse DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, Bruxelles, 1894-1900, trois volumes, 29,5 × 22,5 cm, 977 p., 85 pl. gravées. Voir aussi Archives de l'Académie, Boite 3, F. 2. Le tome I étant épuisé, cet ouvrage a été reproduit en offset sous la présidence d'André BOUTREMY, édition qui rapporta 120 000 francs pour 21 exemplaires (Procès-verbal du 19 octobre 1968).

Bulletin ne contiendrait plus que des questions administratives et que tous les mémoires agrégés seraient insérés dans les *Annales*. Malgré le travail laborieux que nécessitait la publication des deux périodiques, malgré l'incertitude des subsides que lui octroyaient irrégulièrement et parcimonieusement l'État, la province et la Ville d'Anvers, l'Académie tenta encore, mais en vain, d'éditer des ouvrages importants dont les sujets intéressaient particulièrement certains de ses membres. Par exemple, le 7 octobre 1900, elle décida de publier, avec l'espoir d'un subside des Hospices, une étude que GEUDENS avait consacrée au théâtre d'Anvers. Ce qui ne l'empêcha pas d'apporter son soutien à diverses publications scientifiques comme le *Corpus inscriptorum belgicarum* entrepris par la Fédération des sociétés archéologiques⁽²⁴²⁾.

La photographie, utilisée timidement pour la première fois en 1889⁽²⁴³⁾ est à considérer comme un progrès énorme dans la progression de l'Académie dans le domaine scientifique. La photographie permit en effet de mieux analyser les œuvres publiées tout en facilitant la comparaison avec les œuvres similaires réparties dans le monde, ce que les dessins de S. MEYER, lithographe attitré, n'autorisaient pas, aussi précis qu'ils aient pu être⁽²⁴⁴⁾.

Par manque de moyens financiers, les publications de l'Académie prirent un nouveau retard en 1906⁽²⁴⁵⁾, juste après qu'elles eurent obtenu le diplôme de grand prix en collectivité (groupe 8) à l'Exposition universelle de Saint-Louis où elles avaient été exposées dans le compartiment du ministère de l'Intérieur⁽²⁴⁶⁾. Les *Annales* étant de plus en plus appréciées par les sociétés sœurs, les demandes d'échange augmentèrent. En parcourant les rapports très circonstanciés suivis d'une analyse bibliographique poussée, rédigés par Fernand DÖNNET, bibliothécaire de l'Académie de 1900 à 1925, on se rend compte de l'avalanche mensuelle de publications étrangères qui parvenaient à l'Académie (57). Pour y faire face, il fut d'ailleurs résolu, en séance du 5 février 1911, d'augmenter le tirage des *Annales* et du *Bulletin* de 50 unités.

Le prix de l'abonnement aux deux publications de l'Académie fut porté à 20 francs en séance du 1^{er} juin 1919. Mais le coût de l'impression et des matières premières ne faisant qu'augmenter, c'est avec peine que l'Académie parvint à maintenir la parution régulière des *Annales* et du *Bulletin*. À la recherche de moyens financiers, les membres de l'Académie apprirent avec espoir l'annonce faite par Paul SAINTENOY en séance du 3 avril 1921, de la possibilité d'obtenir un subside de la Fondation universitaire qui soutenait financièrement les publications de caractère national et bilingue. Effectivement, à la suite des pourparlers qui furent engagés, l'Académie reçut une première subvention de 5000 francs pour couvrir une partie des frais encourus par la publication des *Annales* au millésime de 1920⁽²⁴⁷⁾. La cotisa-

(242) Séance du 3 décembre 1911. B., 1912, I, p. 71.

(243) Dans la 4^{ème} série des A., t. XLV, fasc. V, 1889, p. 229-230 (J. Th. de RAADT, *Les seigneurs de Malines*) et p. 416-430, pl. h. t. (Joseph DESTRIÈRE, *Les Heures du duc d'Alençon*).

(244) S. MEYER avait été nommé lithographe de l'Académie en séance du 3 octobre 1869. B., 2^{ème} série des A., t. I, 1868 (sic), p. 321.

(245) Séance du 5 août 1906. B., 1906, V, (1907), p. 294.

(246) Communication de M. CARLIER, Commissaire général du gouvernement belge, lue en séance du 3 avril 1905. B., 1905, III, p. 123.

(247) Séance du 5 juin 1921. B., 1921, fasc. 11, p. 41.

tion des membres, seul revenu fixe de l'Académie mais insuffisant pour compenser le prix d'impression des *Annales* et du *Bulletin*, fut encore augmentée en 1924 et en 1926⁽²⁴⁸⁾.

Mais il semble que ce n'était pas encore satisfaisant. En séance du 6 février 1927, il fut proposé de créer une *Société des amis de l'Académie* qui aurait été chargée de recueillir des appuis financiers. Mais le Bureau estima que pareille solution serait préjudiciable à la renommée de l'Académie et préféra la constitution d'un *Fonds spécial des publications* qui serait alimenté par les contributions volontaires des membres de bonne volonté et des associés, sans qu'aucun droit puisse cependant en résulter pour eux. Cette proposition, peut-on lire au procès-verbal de la séance, fut « accueillie avec enthousiasme » et les premiers dons furent reçus immédiatement par le Bureau. Cet apport financier quelque peu inattendu était d'autant plus nécessaire qu'au cours de la même réunion fut décidée pour des raisons scientifiques évidentes, la reprise des échanges de publications suspendus pendant la guerre. Mais la question fut réservée quant à la réintégration automatique des représentants des anciens pays ennemis. Paul FREDERIC et Henri PIBENNE, deux membres éminents de l'Académie, n'avaient-ils pas été déportés en Allemagne⁽²⁴⁹⁾ ?

Afin d'équilibrer le budget et résorber les arriérés, un système d'économie dans les frais des publications fut recherché. On changerait donc d'imprimeur⁽²⁵⁰⁾ et on ne publierait plus qu'un bulletin unique par an consacré aux affaires administratives et un seul volume des *Annales* réservé à la publication des mémoires⁽²⁵¹⁾. Pour répondre aux exigences de la Fondation universitaire qui insistait sur le caractère national et le niveau scientifique élevé que devaient avoir les périodiques qu'elle subventionnait à raison d'une revue par discipline, l'Académie proposa aux sociétés sœurs de s'unir pour une publication unique. Cette proposition n'eut aucun écho, chaque association se drapant dans un manteau d'indépendance. L'Académie leur ouvrit néanmoins les colonnes de ses publications⁽²⁵²⁾.

Les prescriptions de la Fondation universitaire et le résultat des pourparlers avec les autres sociétés d'histoire et d'archéologie eurent une conséquence considérable. Avec l'année 1931, l'Académie royale d'archéologie cessa en effet de faire paraître ses publications traditionnelles. Le *Bulletin* s'arrêta à l'année 1929-1930 et les *Annales* au tome LXXVII (7^e série, fasc. VII). Ces deux publications seront remplacées par la *Revue belge d'archéologie et d'histoire*

(248) Rapport sur l'exercice 1925. B., 1926, fasc. unique (1927), p. 9.

(249) B., 1919, I, p. 14 et 31.

(250) L'impression des A. et du B. fut toujours confiée à des Anversois : 1844, FROMENT, Marché-aux-Souliers ; 1857, J. E. Buschmann, rue des Israélites ; 1875, G. VAN MERLEN, Grande rue Pierre POT ; (1886 : Ch. THIBAUT, succ^r du précédent pour le B.) ; 1876 J. PLASKY, place S^t PAUL ; 1896, V^o DE BACKER ; 1907, J. VAN HILLE - DE BACKER ; 1914, VAN HILLE et MARIËN ; 1919, E. SECELLE (ces quatre derniers rue Zirk) ; 1912, VAN RESSELER. Pour la *Revue* : 1931, Imprimerie S^{te} Catherine, rue du Tram à Bruges ; 1933 : la Librairie nationale d'art et d'histoire, rue Coudenberg à Bruxelles ; 1949, Drukkerij Flor BURTON, Korte Nieuwstraat à Anvers ; 1947, le LLOYD Anversois ; depuis 1962, UNIVERSA, devenu CULTURA en 1977, à Wetteren (avec une exception — qui tourna mal — en 1974, au profit de R. LOUIS, rue Borrens à Ixelles. Cf. Archives de l'Académie. Boîte 3, F13).

(251) Rapport sur l'exercice 1927. B., 1927, fasc. unique (1928), p. 38.

(252) R., t. I, fasc. I, janvier 1931, p. 2.

de l'art - Belgisch tijdschrift voor oudheidkunde en kunstgeschiedenis ⁽²⁵³⁾, qui constituera l'organe ordinaire de l'Académie en même temps que celui de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Noblesse oblige, les responsables de cette *Revue*, constitués le 7 décembre 1930 en Comité permanent de rédaction qui incluait les membres du Bureau, insistèrent sur l'accentuation du caractère scientifique de ce nouvel organe ⁽²⁵⁴⁾. L'impression de la *Revue*, qui adopta le format 25 × 19 cm et dont le papier couché choisi permit une meilleure reproduction des clichés, fut confiée à la Librairie nationale d'art et d'histoire, 46-48, rue du Coudenberg à Bruxelles, qui y mit tous ses soins.

Sans qu'il soit encore fait mention du Fonds des publications, il faut souligner qu'à partir de 1931, de nombreux membres firent des dons à l'Académie dans le seul but de soutenir financièrement la *Revue*. Certains ne se manifestèrent qu'une seule fois ; d'autres, à plusieurs reprises. Parmi ces généreux donateurs, citons le comte d'ARSHOT, Pierre BAUTIER, Armand BAAR, le comte de BORCHGRAVE, le baron CAROLY, Willy FRILING, E. FRANKIGNOUL, G. HASSE, le baron HOUTART, Jean JADOT, E. JOLY, C. JUSSIANT, L. KINTSSCHOTS, J. PHILIPPART, M^{me} SCHOUTEDEN-WERY, SOIL DE MORIAMÉ, Fernand STRUYCK, le vicomte Ch. TERLINDEN, Em. H. VAN HEURCK, Albert VISART DE BOCARMÉ et Max WINDERS ⁽²⁵⁵⁾. Peut-être furent-ils davantage à apporter leur soutien à la *Revue* car certains d'entre eux restèrent anonymes, cachés sous le vocable « dons des membres ».

Malgré l'appui financier apporté par la Fondation universitaire — 10000 francs en 1930 ⁽²⁵⁶⁾ — un subside annuel du ministre des Sciences et des Arts et l'appoint de quelques pages de publicités ⁽²⁵⁷⁾, l'Académie se trouva plus rapidement que prévu dans une « situation financière déplorable » ⁽²⁵⁸⁾. Les efforts pour publier une revue qui maintint un haut niveau scientifique ne furent cependant pas épargnés. Dès 1931, le comité permanent de rédaction, dont Paul ROLLAND fut nommé secrétaire, se réunit tous les deux mois et veilla à la qualité des articles soumis. Une plus grande spécificité des sujets fut également observée et leur cadre géographique réduit aux anciens Pays-Bas ⁽²⁵⁹⁾. Croyant pouvoir compresser les dépenses, l'Académie, en séance du 3 décembre 1933, envisagea de devenir son propre éditeur et, en séance du 8 avril 1934, il fut prévu de s'entendre avec une firme de publicité aux fins d'obtenir des annonces payantes. Le 7 avril 1935, en raison de la carence de l'État dans la liquidation

(253) Cf. *Rapport à l'Académie royale d'archéologie de Belgique sur la transformation de ses publications en une revue belge d'archéologie et de l'histoire de l'art publiée sous les auspices de la Fondation universitaire*, in B., 1929, fasc. unique (1930), p. 69-87.

(254) Séance du 7 juin 1931. R., t. II, 1932, p. 229.

(255) Cf. aussi les procès-verbaux des séances des 1 février 1931 ; 2 octobre et 11 décembre 1932 ; 5 février et 11 juin 1933 ; 4 février 1934 ; 3 avril 1938 ; 7 octobre 1945 ; 7 avril 1946 ; 6 février 1949 ... sauf omissions. Les rapports annuels du secrétaire font également mention de ces dons et des subsides jusqu'à l'année 1960 au moins.

(256) Le montant du subside annuel de la Fondation universitaire varia dans le temps : le 8 avril 1934, on annonce une subvention de 15.000 francs ; le 7 avril 1935, on apprend « une diminution » de cette subvention ; le 22 avril 1951, son montant est porté à 20.000 francs ; etc.

(257) De 1931 à 1933, une trentaine de pages, par moitié en tête et en queue de chaque volume, étaient réservées aux annonces faites par des libraires ou des antiquaires.

(258) Rapport sur l'exercice 1933. T., t. IV, 1934, p. 64.

(259) Rapport sur l'exercice 1931. R., t. II, 1932, p. 160.

des subsides, il fut décidé de porter le prix de l'abonnement à 80 francs et on parla d'un *Comité protecteur* de la Revue.

À la demande expresse de la Fondation universitaire qui estimait que la *Revue* devait se transformer en un périodique « basé sur des conditions financières et scientifiques différentes »⁽²⁶⁰⁾, l'Académie fit un nouvel effort de réorganisation. Un Comité directeur, composé de quatre représentants des Musées royaux, trois représentants des Universités et des membres du Bureau, remplaça l'ancien Comité de rédaction⁽²⁶¹⁾. La présentation de la *Revue* fut également soignée et son contenu augmenté d'une chronique consacrée aux activités des musées nationaux. La *Revue*, toujours avec l'aide financière de la Fondation universitaire, continua de paraître pendant la Seconde guerre mondiale sous le patronage d'un Comité composé des principaux donateurs qui s'étaient manifestés depuis une dizaine d'années : Pierre BAUTIER, Willy FRILING et Albert VISART DE BOGARMÉ que rejoindront F. STUYCK en 1945, C. JUSIANT et J. PHILIPPART en 1946, Edg. FRANCIGNOUL en 1947, Carlo DE CLERCQ, A. HUART, C. POUPEYE, M^{lle} SULZBERGER, le vicomte Charles TERLINEN et Max WINDERS en 1949. Aux côtés de ce Comité de patronage figurait un Comité de direction au sein duquel siégèrent, à partir de 1940, J. CAPART, L. VAN PUYVELDE, H. NOWÉ, P. BONENFANT, M. LAURENT, R. MAERE, D. ROGGEN, à qui s'adjoignirent en 1945, M^{mes} CRICK-KUNTZIGER et FAIDER-FEYTMANS et Paul FIERENS.

La paix étant revenue, le coût de la main d'œuvre et le prix du papier ne cessant d'augmenter mirent à nouveau l'Académie en difficulté d'autant plus que les subsides habituels de l'État et des provinces de Brabant et d'Anvers tardèrent à se réajuster à la valeur du franc. Le prix de l'abonnement fut porté à 160 francs et un effort de prospection fut fait par voie de circulaires⁽²⁶²⁾. La tenue scientifique de la *Revue* ne s'infléchit cependant pas. En 1947, Paul ROLLAND, secrétaire du Comité de direction de la publication, reçut à Paris au cours d'une séance solennelle de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, présidée par M. Henri BUSSEY, le prix LICHTENBERGER (700 F.F.) « pour la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art* »⁽²⁶³⁾.

Au cours de réunions tenues les 26 septembre et 14 octobre 1950 avec les professeurs de l'Institut d'histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles, la possibilité de rendre à la *Revue* sa périodicité trimestrielle antérieure fut envisagée. En conséquence, des pourparlers furent engagés avec les Imprimeries générales LLOYD ANVERSOIS pour l'édition d'une revue sur cette base et débouchèrent sur un contrat qui fut approuvé en séance du 17 décembre 1950. La *Revue* parut dès lors sous une nouvelle présentation : couverture rajeunie et impression sur papier calendré permettant une reproduction parfaite des clichés. Les Comités de patronage et de direction furent doublés, la même année, par une Commission consultative chargée de veiller à la qualité des articles publiés mais surtout de jouer arbitre en cas de refus de publication par le

(260) Séance du 3 avril 1938. R., t. VIII, 1938, p. 363.

(261) Séance du 4 décembre 1938. R., t. IX, 1939, p. 71.

(262) Séance du 7 octobre 1945. R., t. XVI, 1946, 1-2, p. 83.

(263) Rapport sur l'exercice 1947. R., t. XVII, 1947-1948, p. 156 et *Institut de France. Séance solennelle du mercredi 5 novembre 1947. Programme*, p. 2.

Comité de direction⁽²⁶⁴⁾. Placée sous la houlette d'Adolf JANSEN, elle était composée de M^{mes} CRICK-KUNTZIGER et G. FAIDER-FEYTMANS, M^{lle} H. DANTHINE et MM. P. BONENFANT, A. BOUTEMY, le comte de BORCHGRAVE D'ALTENA, J. DUVERGER, J. LAVALLEYE, le chanoine LEMAIRE, H. NOWÉ, E. SABBE, le vicomte Charles TERLINDEN, l'abbé THIBAUT DE MAISIÈRES et L. VAN PUYVELDE. Cette Commission consultative fonctionna jusqu'en 1965. Une Commission des publications l'a remplacée depuis.

Les nouvelles dispositions eurent des conséquences heureuses : en séance du 22 avril 1951, on enregistra avec plaisir que le nombre d'abonnés avait doublé endéans les deux dernières années. Ce qui permit à l'Académie de reprendre la publication de la série in-4° des *Annales*, inaugurée en 1894. C'est M^{me} CRICK-KUNTZIGER qui bénéficia la première de cette possibilité. Son ouvrage sur la *Tenture de l'histoire de Jacob, d'après Bernard Van Orley*⁽²⁶⁵⁾, publié en 1954, reste un travail de référence de qualité. Faits encourageants, les subsides généralement octroyés par la Fondation universitaire et les provinces de Brabant et d'Anvers, seront quasi renouvelés annuellement jusqu'en 1960.

Las ! En 1961, l'imprimeur—éditeur demande une augmentation de la quote-part de l'Académie dans les frais d'impression dont le montant serait porté de 25000 à 40000 francs⁽²⁶⁶⁾ ! Ne pouvant faire face à cette exigence, l'Académie mit sa *Revue* en veilleuse trois années durant et n'en reprit la publication qu'en 1965 grâce à l'apport financier fourni par des annonces⁽²⁶⁷⁾, la cotisation des membres — dont le montant fut porté à 300 francs — et l'augmentation du prix de la *Revue* pour les non-membres qui payeront 500 francs le volume⁽²⁶⁸⁾. La *Revue*, tirée à 500 exemplaires, comptait alors 199 abonnés. Les contacts avec l'Association des historiens d'art des universités, décidés en séance du 20 mai 1967, en vue d'un accord de publication commune éventuelle, n'eurent pas de suite concrète. La décision de vendre la bibliothèque étant prise en 1968 (cf. *supra*), il n'y avait donc plus de raison de continuer les échanges qui l'alimentaient jusque-là. Sur proposition du comte de BORCHGRAVE D'ALTENA, ils furent supprimés.

Un nouveau retard de publication fut enregistré en 1968, la Fondation universitaire n'ayant pas accordé le subside demandé⁽²⁶⁹⁾. Le tome XXXV, millésimé 1966, malgré sa qualification de « trimestriel » sera donc seul édité cette année-là en deux fascicules. Ce décalage de deux années subsistera pour les tomes XXXVI (1967) à XLVI (1977), à l'exception des tomes XLIV (1975, 1 fascicule) et XLV (1976, 2 fascicules) de format réduit à 23,7 × 16,8 cm⁽²⁷⁰⁾, qui n'auront qu'une année de retard comme les tomes XLVII (1978) et XLVIII (1979).

(264) Séance du 29 avril 1953. R., t. XXII, 1953, p. 242.

(265) Marthe CRICK-KUNTZIGER, *Tenture de l'histoire de Jacob, d'après Bernard Van Orley*, Bruxelles, 1954, 37 × 27 cm, 47 p., 32 pl.

(266) Séance du 16 décembre 1961. R., t. XXX, 1961, p. 216.

(267) Celles de la C.G.E.B. (volume XXXIV, 1965) qui rapporta 20000 francs, et celles de la Banque de Bruxelles (volume XXXV, 1966, fasc. 3-4, h.t.).

(268) Rapport annuel du président du 19 mars 1966. La cotisation des membres, qui comprend le service de la *Revue*, sera encore relevée successivement à 600 francs le 24 mai 1975 ; à 800 francs, le 18 février 1978 et à 1000 francs le 18 février 1984. Elle n'a plus changé depuis, preuve d'une saine gestion.

(269) Lettre du 26 avril 1968. Archives de l'Académie.

(270) A noter que par convention du 17 février 1977 les t. I à XLIV seront reproduits en 150 exemplaires par KRAUS-REPRINT, Nendeln (Lichtenstein) et imprimés aux Pays-Bas. Cf. aussi Archives de l'Académie, Boîte 3, F. 1.

Une analyse bibliographique de l'art belge, plus complète que les comptes-rendus des ouvrages reçus par l'Académie pour recension, fut réclamée par Jacques LAVALLEYE en assemblée générale du 23 mai 1970. Au fond, le souhait du président était d'en revenir, mais de manière plus méthodique, à ce que Fernand DORNET avait fait seul, durant son mandat de bibliothécaire, trente-cinq ans durant, pour les ouvrages reçus de tous les horizons par l'Académie. Une équipe d'une vingtaine de collaborateurs s'attela au dépouillement systématique de tous les périodiques belges et leur travail, commencé en 1974 (volume XLIII de la *Revue* publié en 1976) se poursuit encore aujourd'hui. Le classement adopté est basé sur trois grandes périodes : l'Antiquité, le Moyen Age et les Temps modernes y compris le xx^e siècle, chacune d'elles se subdivisant en études générales, architecture, sculpture, peinture, enluminures, dessins et gravures, arts décoratifs, muséologie, iconologie et archéologie industrielle. Cette bibliographie n'a pas la prétention d'être exhaustive quoique 416 revues soient annuellement dépouillées, dont 117 belges. De 1976 à 1991, quelque 11267 notices bibliographiques ont déjà été recensées.

De nombreux membres de l'Académie, attachés aux institutions scientifiques nationales, communautaires et régionales étant de plus en plus impliqués dans l'organisation des grandes expositions d'art qui se multiplient depuis la fin de la dernière guerre et d'autres prenant une part active aux colloques et congrès, une rubrique nouvelle, consacrée à ces manifestations leur fut ouverte en 1980⁽²⁷¹⁾.

On doit à Madame Jacqueline DOSOGNE-LAFONTAINE le remarquable redressement de la *Revue* de l'Académie. Nommée membre de la Commission des publications en assemblée générale extraordinaire du 20 mai 1978, secrétaire de rédaction un an plus tard en assemblée du 17 février 1979, Madame DOSOGNE-LAFONTAINE devint présidente de la Commission des publications le 21 février 1981, selon l'usage qui veut que ce mandat soit occupé par le vice-président de l'Académie. Sous son impulsion, la *Revue* fit peau neuve. La couverture fut illustrée de l'avvers de la médaille de l'Académie en guise de symbole, et allégée des mentions du concours de la Fondation universitaire et de l'aide financière du ministère de l'Éducation nationale (en 1986) modifiée par celle de la Communauté française (à partir de 1991), qui passèrent de la couverture à la page de garde. La qualité du papier fut encore améliorée et, chose remarquable, la toison mise en concordance avec l'année de parution. La bibliographie de l'histoire de l'art national fut rationalisée par la suppression, en 1982, des notices relatives à la musique et, en 1988, des notices concernant la numismatique, ces deux disciplines ayant chacune leur propre bibliographie dans des revues spécialisées⁽²⁷²⁾.

En 1985 fut créé le poste permanent de directeur de la *Revue* afin d'assurer une continuité de gestion tant administrative que scientifique de la publication. Ce fut justice que Madame DOSOGNE-LAFONTAINE fut élue pour remplir cette nouvelle fonction⁽²⁷³⁾.

De même que l'usage de la photographie en noir et blanc avait révolutionné le mode d'illustration des publications de l'Académie, l'introduction d'un cliché couleur marqua une

(271) R., t. XLVIII, 1979 (1980), p. 221.

(272) R., t. XLIV-L., 1980-1981, *Avertissement*, p. 3.

(273) Assemblée générale du 21 février 1981. R., t. XLIX-L., 1980-1981, p. 158.

nouvelle étape dans la présentation de la *Revue* en 1965 (274). Malgré la prolifération des travaux à caractère archéologique pur qui prennent place dans des périodiques spécialisés ou les bulletins de sociétés locales d'archéologie et d'histoire, la *Revue* de l'Académie reste aujourd'hui la seule publication belge de niveau scientifique élevé en ce qui concerne l'histoire de l'art national.

En cette année 1992, le tome LXI de la *Revue* est principalement consacré au 150^e anniversaire de l'Académie.

Conclusion

Cet aperçu historique de l'Académie royale d'archéologie de Belgique est vraisemblablement incomplet en raison, paradoxalement, de notre volonté d'évoquer tous les événements qui émaillèrent ses cent cinquante années d'existence. Des décisions ou des manifestations ont en effet pu nous échapper, car les archives qui subsistent sont peu nombreuses et parce que les procès-verbaux des séances n'ont pas été publiés systématiquement. Malgré notre désir de les citer tous, les noms de certains membres qui ont participé aux travaux du Bureau, du Conseil d'administration et des diverses Commissions n'ont pas été mentionnés. Que ceux qui les portent sachent que c'eût d'ailleurs été matériellement impossible vu leur nombre et veuillent bien nous excuser. Il en est de même pour les innombrables membres qui animèrent les séances de l'Académie en y présentant des communications ou se muèrent en guides éclairés au cours de visites de musées et d'expositions, d'excursions en province et de voyages à l'étranger : une simple liste de ces manifestations eût pris plusieurs pages sans que nous soyons sûrs qu'elle ne fût pas fragmentaire.

La somme des renseignements recueillis aura tout de même eu le mérite, croyons-nous, de sortir de l'oubli bien des événements qui sont le reflet de la vie d'une association dont le caractère scientifique s'est affiné d'année en année. Grâce à la qualité de ses membres et aux exposés qui y sont présentés, grâce aussi au contenu de sa *Revue*, l'Académie royale d'archéologie de Belgique a atteint aujourd'hui un niveau scientifique international des plus respectables.

Puisse-t-elle persévérer dans cette voie.

(274) Tome XXXIV, 1965, fasc. 1-2, pl. 1 h.t. : Portrait d'Octave MAUS illustrant une étude sur *Théo Van Rijsselberghe. Le groupe des XX et la Libre esthétique*, présentée par Marie-Jeanne CHARTRAIN-HEBBELINCK.

TABLEAU DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ACADÉMIE DE 1843 à 1992

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	BIBLIOTHÉCAIRE
1843	dr. de Kerckhove	du Mont	F. Bogaerts	A. Van Hasselt	H. Mertens
1844	id.	id.	id.	id.	id.
1845	id.	id.	id.	id.	id.
1846	id.	id.	id.	N. De Keyser	C. Broeckx
1847	id.	id.	id.	Van den Wyngaert	id.
1848	id.	id.	id.	id.	id.
1849	id.	id.	id.	id.	id.
1850	id.	id.	id.	id.	id.
1851	id.	N. De Keyser	Bogaerts-Gens	id.	id.
1852	id.	id.	Gens	id.	id.
1853	id.	id.	id.	id.	id.
1854	id.	id.	Colins	id.	id.
1855	id.	id.	id.	id.	id.
1856	id.	id.	Van der Heyden	id.	id.
1857	id.	id.	id.	id.	id.
1858	id.	id.	id.	De Cuyper	id.
1859	id.	id.	id.	id.	id.
1860	id.	De K.-Diegerick	id.	id.	id.
1861	id.	Diegerick	id.	id.	id.
1862	id.	id.	id.	id.	id.
1863	id.	id.	Le Gr. de Reulandt	id.	id.
1864	H. Van de Velde	G. Hagemans	id.	id.	id.
1865	id.	id.	id.	Maj. Casterman	id.
1866	id.	id.	id.	id.	id.
1867	G. Hagemans	Chev. de Burbure	id.	id.	id.
1868	Chev. de Burbure	Wagener	id.	L ¹ col. Casterman	id.
1869	Wagener	B ^m de Witte	id.	id.	id.
1870	B ^m de Witte	G. Hagemans	id.	id.	Delgeur
1871	G. Hagemans	N. De Keyser	id.	id.	id.
1872	N. De Keyser	B ^m de Witte	id.	id.	id.
1873	B ^m de Witte	Chalon	id.	id.	id.
1874	Chalon	Général Meyers	id.	id.	id.
1875	Général Meyers	G. Hagemans	id.	id.	id.
1876	G. Hagemans	Chalon-B ^m de Witte	id.		id.
1877	B ^m de Witte	A. de Schoutheete de Tervarent	id.	Maj. Henrard	id.
1878	A. de Schoutheete de Tervarent	Chalon		id.	
1879	Chalon	L ¹ col. Wauwermans	Delgeur	id.	Genard
1880	Col. Wauwermans	Chan. Reusens	id.	id.	id.
1881	Chan. Reusens	J. Schadde	id.	id.	id.
1882	J. Schadde	Alvin	id.	id.	id.
1883	Alvin	Col. Wauwermans	id.	id.	id.
1884	Col. Wauwermans	Chan. Reusens	id.	id.	Oomen
1885	Chan. Reusens	Delgeur	Col. Henrard	id.	id.

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	BIBLIOTHÉCAIRE
1886	Delgeur	H. Hymans	id.	Gife	id.
1887	H. Hymans	Genard	id.	id.	id.
1888	Genard	Ruelens	id.	id.	H. Van Cuyck
1889	Ruelens	Cogels	id.	id.	id.
1890	Cogels	Henne	id.	id.	id.
1891	Henne	Gén. Wauwermans	id.	Theunissens	Siret
1892	Gén. Wauwermans	Gén. Henrard	B ^m de Vinck de Winnezeele	id.	Fernand Donnet
1893	Général Henrard	Arthur Blomme	id.	id.	id.
1894	Arthur Blomme	Arthur Goemaere	id.	id.	id.
1895	Arthur Goemaere	Alphonse de Witte	id.	id.	id.
1896	Alphonse de Witte	B ^m de Vinck de Winnezeele	Fernand Donnet	id.	id.
1897	B ^m de Vinck de Winnezeele	Henri Hymans	id.	id.	id.
1898	Henri Hymans	Fernand Donnet	B ^m de Vinck de Winnezeele	id.	id.
1899	Fernand Donnet	Chan. Van Caster	id.	id.	id.
1900	Chanoine Van Cas- ter	Vic. de Ghellinck	Fernand Donnet	id.	id.
1901	Vicomte de Ghel- linck	B ^m de Vinck de Winnezeele	id.	id.	id.
1902	B ^m de Vinck de Winnezeele	Chan. Van den Gheyn	id.	id.	id.
1903	Chan. Van den Gheyn	Paul Cogels	id.	id.	id.
1904	Paul Cogels	Eugène Soil	id.	id.	id.
1905	Eugène Soil	R.P. Van den Gheyn	id.	id.	id.
1906	R.P. Van den Gheyn	Paul Saintenoy	id.	id.	id.
1907	Paul Saintenoy	Henri Hymans	id.	id.	id.
1908	Henri Hymans	Arthur Blomme	id.	Ed. Geudens	id.
1909	Arthur Blomme	Alphonse de Witte	id.	id.	id.
1910	Alphonse de Witte	Chan. Van den Gheyn	id.	id.	id.
1911	Chan. Van den Gheyn	Alph. De Ceuleneer	id.	id.	id.
1912	Alph. De Ceuleneer	Soil de Moriamé	id.	id.	id.
1913	Soil de Moriamé	V ^{le} de Ghellinck- Vaernewyck	id.	id.	id.
1914	V ^{le} de Ghellinck- Vaernewyck	Paul Bergmans	id.	Em. Dilis	id.
1919	Paul Bergmans	Joseph Casier	id.	id.	id.
1920	Joseph Casier	Soil de Moriamé	id.	id.	id.
1921	Soil de Moriamé	Paul Saintenoy	id.	id.	id.
1922	Paul Santenoy	L' Col. de Witte	id.	id.	id.
1923	L' Colon. de Witte	G. Van Doorslaer	id.	id.	id.
1924	G. Van Doorslaer	B ^m Holyvoet	id.	id.	id.

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	BIBLIOTHÉCAIRE
1925	B ^m Holvoet	Soil de Moriamé	id.	id.	id.
1926	Soil de Moriamé	L. Pâris	Donnet-Rolland	id.	id.
1927	L. Pâris	A. Visart de Bocarmé	Paul Rolland	E. Van Heurek	id.
1928	Visart de Bocarmé	Ch. Lagasse de Locht	id.	id.	Paul Rolland
1929	Ch. Lagasse de Locht	Soil de Moriamé	id.	id.	id.
1930	Soil de Moriamé	G. Van Doorslaer	id.	id.	id.
1931	G. Van Doorslaer	A. De Ridder	id.	Van Heurek-Hasse	id.
1932	A. De Ridder	L. Van Puyvelde	id.	G. Hasse	id.
1933	L. Van Puyvelde	V ^{te} Ch. Terlinden	id.	J. De Beer	id.
1934	V ^{te} Ch. Terlinden	A. Visart de Bocarmé	id.	id.	id.
1935	A. Visart de Bocarmé	Pierre Bautier	id.	id.	id.
1936	Pierre Bautier	Chan. R. Maere	id.	id.	id.
1937	Chan. R. Maere	A. Visart de Bocarmé	id.	id.	(adj. Ad. Jansen)
1938	A. Visart de Bocarmé	V ^{te} Ch. Terlinden	id.	id.	id.
1939	V ^{te} Ch. Terlinden	Ch. Van den Borren	id.	id.	id.
1940	Ch. Van den Borren	Mgr. H. Lamy	id.	id.	id.
1941	Mgr. H. Lamy	V ^{te} Ch. Terlinden	id.	id.	id.
1942	V ^{te} Ch. Terlinden	A. Visart de Bocarme	id.	id.	id.
1943	Visart de Bocarmé	P. Bautier	id.	id.	Ad. Jansen
1944	P. Bautier	H. Velge	id.	id.	id.
1945	id.	id.	id.	id.	id.
1946	H. Velge	Visart de Bocarmé	id.	id.	id.
1947	id.	Ch.-Terlinden	id.	id.	id.
1948	Ch. Terlinden	Max Winders	id.	id.	id.
1949	Max Winders	Chan. Lemaire	id.	id.	id.
1950	Chan. Lemaire	L. Van Puyvelde	Ad. Jansen	id.	id.
1951	L. Van Puyvelde	Ch. Terlinden	id.	id.	id.
1952	Ch. Terlinden	Ch. Van den Borren	id.	J. Squilbeck	id.
1953	Ch. Van den Borren	L. Van Puyvelde	id.	id.	id.
1954	L. Van Puyvelde	C. Poupeye	id.	id.	id.
1955	C. Poupeye	J. de Borchgrave	id.	id.	id.
1956	J. de Borchgrave	Et. Sabbe	id.	id.	id.
1957	Et. Sabbe	B. Van de Walle	id.	id.	id.
1958	B. Van de Walle	G. de Schoutheete	id.	id.	id.
1959	G. de Schoutheete	L. Lebeer	id.	id.	id.
1960	L. Lebeer	B. de Gaiffier	id.	id.	id.
1961	B. de Gaiffier	L. Van Puyvelde	id.	id.	id.
1962	L. Van Puyvelde	Et. Sabbe	id.	id.	id.
1963	Et. Sabbe	J. Squilbeck	id.	id.	id.
1964	J. Squilbeck	Simone Bergmans	id.	id.	id.
1965	Simone Bergmans	A. Boutemy	id.	id.	id.

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	BIBLIOTHÉCAIRE
1966	A. Boutemy	P. Laloux	Mina Martens	J. Jadot	
1967	id.	id.	id.	id.	
1968	P. Laloux	L. Fourez	J. P. Asselberchs	id.	
1969	L. Fourez	J. de Sturler	id.	id.	
1970	J. de Sturler	J. Lavalleye	id.	id.	
1971	J. Lavalleye	Mina Martens	id.	A. de Valkeneer	
1972	Mina Martens	H. Joosen	id.	id.	
1973	id.	id.	Claire Lemoine- Isabeau	id.	
1974	H. Joosen	A. Van der Linden	id.	id.	
1975	id.	id.	id.	id.	
1976	A. Van der Linden	A. De Smet	id.	id.	
1977	A. De Smet	J. Jadot	Mireille Jottrand	id.	
1978	id.	id.	id.	id.	
1979	J. Jadot	A. de Schryver	id.	id.	
1980	id.	id.	id.	J. Lorette	
1981	A. De Schryver	J. Dosogne- Lafontaine	id.	id.	
1982	id.	id.	Cécile Dulière	id.	
1983	J. Dosogne- Lafontaine	Fr. Van Molle	id.	id.	
1984	id.	id.	id.	id.	
1985	M. Mariën	V. G. Martiny	A. Smolar- Meynaert	id.	
1986	id.	id.	id.	M. Colaert	
1987	V. G. Martiny	M. Mariën	id.	id.	
1988	id.	P. Schittekat	M. Van de Winkel	id.	
1989	P. Schittekat	A. De Valkeneer	id.	id.	
1990	id.	id.	id.	id.	
1991	A. De Valkeneer	P. Eeckhout	Claire De Ruyt	id.	
1992	id.	id.	id.	id.	